

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES
ET EDUCATIVES**

**UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES**

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

**POST-GRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES**

**DOCTORAL RESEARCH UNIT
FOR SOCIAL SCIENCES**

DEPARTMENT OF HISTORY

**LIEUX DE CULTES ET MONOTHEISME CHEZ LES
ANCIENS EGYPTIENS DU NOUVEL EMPIRE (1550-1070) ET
LES BAHAM DE L'OUEST-CAMEROUN (XVIII^e-XX^e
SIECLES)**

**Mémoire présenté le 21 juillet 2023 en vue de l'obtention du Diplôme de Master
en Histoire**

Spécialisation : Histoire des Civilisations, Religions et Egyptologie

Par

NONO KEMTA Lisette

Licenciée en Histoire

MEMBRES DU JURY

Président : NENKAM Chamberlain (MC) Université de Yaoundé I
Rapporteur : TAGUE KAKEU Alexis (Pr) Université de Yaoundé I
Examineur : APISAY Eveline AYAFOR (CC) Université de Yaoundé I



Année académique 2022-2023

À

Mes parents Joseph Kemta de regretté mémoire et Martine Dzembong

Et Mon époux Fabrice Kamgaing

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pas vu le jour sans l'appui et le soutien d'un certain nombre de personnes que nous tenons absolument à remercier. Il s'agit de notre directeur Pr Alexis Tague Kakeu. Nous lui disons merci pour sa disponibilité, ses encouragements et sa rigueur méthodologique.

Des enseignants du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I qui, du niveau I jusqu'à présent, ont assuré avec dévotion et ardeur notre formation.

De tous nos informateurs principalement Robert Mkountchou et Louis Kamdem, détenteurs du savoir ancestral, et le personnel des divers centres de documentation.

Par ailleurs, nous exprimons notre reconnaissance aux familles Kemta et Kamgaing pour leur soutien moral et financier. Nous remercions également notre grand-mère Thérèse Temkou de regretté mémoire, nos enfants Roiny Chunkam Kamgaing et Isis Bouteu Kamgaing, à nos frères et sœurs à savoir : Bernadette Djuidje, Carole Magne, Vanessa Yimdjo, Emanuel Kamto, Evana Mappa, nos tantes Elise Massa, Béatrice Kengni, Adéline Wagoum qui n'ont cessé de nous encourager.

Nous disons merci à Béranger Ngo Isock Foe, Womese Golbo, Larissa Thumi Wandji, Estelle Atouba, Flore Manding, Russel Ngnimpac, Hilaire Nganzing Nyambe pour leur encouragement, conseil, et échange sur ce travail. Que tous ceux et celles donc les noms ne figurent pas ici, acceptent nos profonds et sincères remerciements.

SOMMAIRE

DÉDICACE _____	i
REMERCIEMENTS _____	ii
SOMMAIRE _____	iii
LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES _____	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS _____	vi
GLOSSAIRE _____	vii
RÉSUMÉ _____	x
ABSTRACT _____	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE _____	1
CHAPITRE I : FONDEMENTS, CARACTERISTIQUES ET CATEGORIES DES LIEUX DE CULTES CHEZ LES ANCIENS EGYPTIENS ET LES BAHAM DE L'OUEST-CAMEROUN _____	23
I. FONDEMENTS DE LA CREATION DES LIEUX DE CULTES A KEMET ET CHEZ LES BAHAM DE L'OUEST- CAMEROUN _____	24
II. TYPOLOGIE ET CARACTERISTIQUES DES LIEUX DE CULTES DANS L'EGYPTE ANCIENNE ET CHEZ LES BAHAM _____	38
III. CATEGORIES ET FONCTIONNEMENT DES LIEUX DE CULTES EGYPTIEN ANCIENS ET LES BAHAM _____	46
CHAPITRE II : RITUELS EFFECTUES DANS DES LIEUX DE CULTE CHEZ LES ANCIENS EGYPTIENS ET LES BAHAM DE L'OUEST CAMEROUN: L'EXPRESSION D'UN POLYTHEISME DE FORME _____	52
I. LES MANIFESTATIONS PHYSIQUES DU POLYTHEISME DE FORME DANS LES LIEUX DE CULTES KEMETYOU ET HOM _____	53
II. LE CULTE RENDU AUX DIVINITES ET ANCETRES : UN POLYTHEISME DE FORME _____	60
III. FONCTIONNEMENT DES LIEUX DE CULTE A KEMET ET EN PAYS HOM _____	68
CHAPITRE III : LIEUX DE CULTES COMME ESPACES DE PRATIQUES ET DE MANIFESTATIONS DU MONOTHEISME À KEMET ET DANS LE ROYAUME HOM _____	78
I. LES PRIERES EFFECTUEES DANS LES LIEUX DE CULTES EGYPTIENS ANCIENS ET BAHAM _____	79
II. LES CHANSONS RITUELLES SPALMODIEES DANS LES LIEUX DE CULTES KEMTIOU/ HOM _____	84
CHAPITRE IV: IMPORTANCE ET EVOLUTION DES PRATIQUES RELIGIEUSES DANS LES LIEUX DE CULTES CHEZ LES EGYPTIENS ANCIENS ET LES BAHAM DE L'OUEST CAMEROUN _____	93
I. L'IMPORTANCE SOCIALE, POLITIQUE ET ECONOMIQUE DES LIEUX DE CULTES EGYPTIENS ANCIENS ET BAHAM _____	94
II. L'EVOLUTION DES PRATIQUES RELIGIEUSES DANS LES LIEUX DE CULTES A KEMET ET A BAHAM _____	105
CONCLUSION GÉNÉRALE _____	115
ANNEXES _____	118
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES _____	121
TABLE DES MATIÈRES _____	129

LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

Av.	: Avant
BSPF	: Bulletin de la Société Préhistorique Française
CEPER	: Centre d'Édition et de Production pour l'Enseignement et de la Recherche
Cf.	: Confère
CHGA	: Cercle Histoire Géographie et Archéologie
CLE	: Centre Linguistique d'Évangélisation
DEA	: Diplôme d'Études Approfondies
DIPES	: Diplôme de Professeur d'Enseignement Secondaire
Ed.	: Édition
ENS	: École Normale Supérieure
Env.	: Environ
FALSH	: Faculté des Arts Lettres et Science Humaines
<i>Ibid</i>	: <i>Ibidem</i>
IFAN	: Institut Fondamental d'Afrique Noire
IFC	: Institut Français du Cameroun
IFORD	: Institut de Formation et de Recherche Démographique
JAH	: <i>Journal of African History</i>
JSA	: Journal de la Société des Africanistes
No	: Numéro
ORSTOM	: Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
P.	: Page
PP.	: Pages
PUD	: Presses Universitaires de Dakar

- PUF** : Presses Universitaires de France
- PUY** : Presses Universitaires de Yaoundé
- St.** : Saint
- UCAC** : Université Catholique d’Afrique Centrale
- UNESCO** : *United Nation Education, Scientific and Culture Organisation*
- UYI** : Université de Yaoundé I
- Vol.** : Volume

LISTE DES ILLUSTRATIONS

I. Photos


Photo 1 : La rivière sacré Mafoché.....	41
Photo 2 : Seth sous la forme d'un hippopotame dans les marais	42
Photo 3 : Mouegne, un lac asséché, Baham (Gouogwa').....	42
Photo 4 : Le Tchewp-chudjie.....	45
Photo 5 : Case des ancêtres de la famille Soup Talom Nehoumo à Baham.	50
Photo 6 : Un Hypogée Kemtiou dans la Vallée des Rois	50
Photo 7 : Image Sési et son fils Ramsès II à <i>Kemet</i> rendant un culte aux ancêtres royaux	76
Photo 8 : Combattants égyptiens à l'entraînement	100
Photo 9 : Les maçons au travail (XVIIIe dynastie)	103
Photo 10 : les paysans au travail dans les champs (XVIIIe dynastie)	104
Photo 11 : Etable à bœufs du temple d'Aton à El Amarna.....	104
Photo 12 : Adoration du disque solaire par Akhenaton et sa famille	111


II. Tableaux

Tableau 1 : Les noms théophores égyptiens anciens	56
Tableau 2 : Les noms théophores Baham	57
Tableau 3 : Les lieux de cultes où officient les Meukam à Baham.....	71


GLOSSAIRE

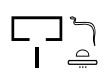
I. Termes et expressions en *medou-n-Kemet*¹

 : *Kmt* : l’Egypte ancienne ou pharaonique. En effet, les Egyptiens de l’antiquité donnaient parfois à leur pays² le nom de Kemet (km.t en translittération). Les Egyptologues traduisent généralement ce mot par terre noire en référence à la bande de terre rendu fertile par le limon noir déposé par la crue annuelle du Nil, artère vitale de la cavillation de l’Egypte antique³.


 : *mdw-kmt* : (medou kemet), l’egyptien ancien

 : *nb-t3wy/neb-Tawy* : maitre des deux terres

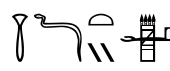
 : *hm ntr/hem netjer* : serviteur de Dieu

 : *pr dt/per-djet* : demeure d’éternité

 : *Hwt-ntr/Hout Netjer*: demeure de dieux


 : *itrw* : Nil

 : *im33hw/imakhou* : les morts justifiés, les ancêtres

 : *W3dyt*, La Salle hypostyle

 : *Nb irt ht*, Le Maître des rites


 : *Nb*, Le Seigneur, le Maître, le Roi

 : *T3-Šm3w*, La Haute Égypte

¹ Ce Glossaire a été réalisé à partir des documents lexicologiques de Gardiner, Somet, Kaya, Wallis Budge et Faulkner.

² Dans un hymne à la gloire de Sésostris III, on trouve une attestation du mot Kemet employée pour désigner les habitants et les dictionnaires traduisent par " les Egyptiens anciens"

³ " Nile River" dans Encyclopedia Britannica, édition Encyclopedia Britannica, 2007. [pris en ligne le 22/07/2023].

 : *T3-Mḥw*, La Basse Égypte

II. Termes et expressions en *ghəməlá*⁴. Nous avons utilisé la variante *ghəməlá' Həm*

Sí : Dieu

Həm : Baham

Cwəpsí : lieu de culte

Sígǔḥ : l'être qui coordonne le monde

Cwepò Sí : l'être au-dessus de tous les autres êtres

Sí Tcha'a : dieu de la terre

Sí keḥ baḥ : dieu du ciel

Sí Lá' : dieu de la concession

Sí pyǎ : dieu de la famille

Sí dyə : dieu de la famille nucléaire

Manwə : la lune

Nəm : le soleil

Msē : les étoiles

Touə sī : tombe

Dyə mtrə : case des crânes

Dyəfəm : case des crânes royaux

Ḍkəmsí : envoyé de Dieu

Fô zhūm gouə' yēn : il y a un roi derrière ces pierres

Fôvǔ' : roi caché

Fô : roi

Gəpbəm : poule de chance

⁴ Informations recueillis lors de nos recherches sur le terrain.

Cwəp-zhədyǎ : lieu de culte familial

Cwep-tǔ-là' : lieu de culte des pères fondateurs de la concession

Fækáŋ : l'arbre de paix

Mfo 'Sí : morts divinisés / ancêtres divinisés

Dyə Sí : case de dieu

Dò : malédiction

Ványə : effacer

Cófô : serviteur

Bāpsí : viande de Dieu

Məkám : prince

RÉSUMÉ

Cette étude porte sur les “Lieux de cultes et le monothéisme chez les anciens Egyptiens (Nouvel Empire) et les Baham (XVIII^e – XX^e siècle)”. Il est question dans ce travail de mettre en évidence le caractère monothéiste des croyances religieuses des anciens Egyptiens et des Baham de l’Ouest Cameroun ceci à travers les lieux de cultes. Pour le faire nous avons mis à profit la méthode qualitative tout en adoptant l’approche comparative. La pluridisciplinarité, utilisée dans ce travail a permis de recueillir des informations des sources et documents variés afin de mieux cerner la problématique de ce travail. Ainsi les informations exploitées dans cette étude proviennent des : sources égyptiennes, des sources orales et des travaux des prédécesseurs qui se sont intéressés à la question. Les sources égyptiennes sont constituées des œuvres iconographiques et des textes laissés par les anciens Egyptiens. Les sources orales sont constituées des témoignages des détenteurs du savoir rencontré dans le royaume Baham. L’exploitation et l’analyse des informations puisées dans ces sources et documents nous ont permis de confirmer l’idée selon laquelle les peuples africains noirs depuis leur antiquité égyptienne pharaonique étaient en réalité des peuples monothéistes. Ce monothéisme s’exprime à travers leurs savoir-faire dans les pratiques et croyances religieuses. Cette étude souligne aussi l’unité culturelle qui a toujours existé entre les africains noirs au Sud du Sahara représenté ici par les Baham.

Mots clés : lieu de culte, monothéisme, croyances et pratiques religieuses, Baham, ancienne Egypte.

ABSTRACT

This study focuses on "Places of worship and monotheism among the ancient Egyptians (New Kingdom) and the Bahams (18th – 20th century)". It is a question in this work of reaffirming the monotheistic character of the religious beliefs of the ancient Egyptians and the Baham of West Cameroon through places of worship. To do so, we used the qualitative method while adopting the comparative approach. Multidisciplinarity allowed us to gather information from various sources and documents. Thus the information used in this study comes from: Egyptian sources, oral sources and the work of predecessors who were interested in the question. The Egyptian sources consist of iconographic works and texts left by the ancient Egyptians. The oral sources consist of the testimonies of the holders of the knowledge encountered in the Baham kingdom. The exploitation and analysis of the information drawn from these sources and documents have enabled us to confirm the idea that the black African peoples since their Pharaonic Egyptian antiquity were in fact monotheistic peoples. This monotheism is expressed through their religious practices and beliefs. This study also underlines the cultural unity that has always existed between black Africans south of the Sahara represented here by the Bahams and the ancient Egyptians.

Keywords: *place of worship, monotheism, religious beliefs and practices, Baham, ancient Egypt.*

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I. CONTEXTE DE L'ETUDE

Les Hautes Terres de l'Ouest-Cameroun occupées par les peuples dits bamiléké sont en majeure partie les descendants des Ndobos. En effet, en dehors des chefferies Foto, Foreke-Dschang, Fondonera dont les fondateurs se disent originaires de la plaine des Mbo, toutes les autres chefferies ont été fondées par les Ndobos⁵. Ces peuples, malgré les effets de la fameuse mission civilisatrice de l'homme blanc et du modernisme, ont sauvegardé certains aspects essentiels de leur culture et de leur civilisation.⁶ Ce fait se remarque aisément à travers l'abondance des lieux de cultes et des pratiques religieuses qui ont résisté au choc des civilisations et surtout aux mutations qu'ont connues ces sociétés pendant plus d'un siècle. Ces lieux de cultes aussi diversifiés que variés, se trouvent dans les concessions, la nature et souvent dans les cases.

Si une certaine unanimité semble exister sur le caractère monothéiste de la religion africaine, ce modèle religieux pratiqué par le peuple bamiléké en général et Baham en particulier a été remis en cause suite aux rencontres déformantes.⁷ En effet, le clergé des religions révélées, ainsi que les fidèles en général et en particulier les adeptes du Christianisme, continuent à voir dans ces pratiques religieuses et particulièrement les lieux de cultes, la manifestation réelle d'un polythéisme ou d'une méconnaissance de Dieu. Ces adeptes de la religion judéo-chrétienne introduites dans les Hauts Plateaux de l'Ouest au début du XX^e siècle estiment que les lieux de cultes des peuples dits bamiléké sont le témoignage d'une époque révolue, laquelle relève d'une époque primitive et surtout d'une méconnaissance de l'existence d'un Dieu créateur de tout ce qui existe et dont le but est de conduire l'Homme vers le salut. Cette conception qui ne tient nullement compte des réalités endogènes que vivent les peuples de ce milieu culturel a entraîné un certain nombre de répercussions dû à l'attitude des croyants chrétiens teintés de préjugés qui qualifient la religion Bamiléké de polythéiste. Ce sont ces réalités qui ont attiré l'attention du chercheur que nous sommes à montrer à partir des cérémonies et rituels effectués dans les lieux de cultes la pratique du monothéisme. Ainsi, comme le souligne Cheikh Anta Diop, "aujourd'hui plus que jamais il est indispensable que les Africains se penchent sur leur propre histoire et leur civilisation, et étudie celle-ci pour mieux se connaître, arrivé ainsi par la véritable connaissance de leur passé à rendre périmé,

⁵ E. Ghomsi, "Les Bamiléké du Cameroun : Essai d'étude historique des origines à 1920", Thèse de Doctorat 3^{ème} cycle, Paris, Université de Paris 1 Sorbonne, 1972, p.102.

⁶*Ibid.*

⁷ Les rencontres déformantes ont introduites les religions dites révélées à savoir le christianisme, l'Islam.

grotesque et désormais inoffensive les armes culturelles de l'Occident''⁸. Pour y arriver, il recommande à ceux-ci d'aller puiser dans l'antiquité égyptienne qui leurs servira de levier pour le développement de l'Afrique noire. C'est à la suite de ce savant africain que nous avons trouvé judicieux d'appréhender la question du monothéisme chez les Baham à la lumière de l'Égypte ancienne. Ainsi, nous avons formulé le sujet ainsi que suit : " lieux de cultes et monothéisme chez les anciens Egyptiens du Nouvel Empire (1550-1070) et les Baham de l'Ouest-Cameroun (XVIII^e-XX^e siècle)". Le contexte de cette étude ainsi présenté, il est judicieux d'énumérer les raisons qui justifient son choix.

II. LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Les raisons du choix du sujet sont à la fois sociaux-religieuses, personnelles et scientifiques.

1. Les raisons sociaux-religieuses

Les raisons sociaux-religieuses qui ont motivé le choix de ce thème sont étroitement liées aux réalités quotidiennes que vivent les populations africaines du XX^e siècle et surtout celles originaires du village Baham. En effet, lorsqu'on parcourt l'Ouest-Cameroun en général et Baham en particulier, on se rend très vite compte que de nombreux lieux de cultes sont détruits, soit pour des raisons d'urbanisation, soit de développement des activités économiques et parfois simplement à cause des crises foncières. Les populations, au mépris des coutumes et des traditions, violent régulièrement ces lieux sacrés sous le prétexte qu'il s'agit des lieux du fétichisme de sorcellerie et de pratiques maléfiques de toute sorte. Encouragé par le contexte de la modernité et surtout par la pression des religions dites révélées, elles s'investissent plutôt dans la destruction de ces sanctuaires, garant de la stabilité sociale et spirituelle du village.

A Baham, les lieux de cultes à l'instar des cases des crânes, et certains *tchewpsi* familial sont également détruits par des chefs de famille à l'instar de Wabo Souop Kamgreuleu, chef de quartier, et Talom Guewa Inocent chef de la famille Guewa à Baham (Chengne), adeptes des religions importées qui pensent que les sociétés traditionnelles africaines en général et les peuples dits bamiléké en particulier adorent plusieurs dieux. Selon eux, il ya un seul Dieu et Jésus Christ est le chemin qui mène vers lui. Cependant, quand on parcourt la culture ces peuples, on se rend compte que dans leurs langues, particulièrement le *ghɔmálá'* (langue que

⁸ C. A. Diop, *Nations nègres et culture. De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui*, Paris, Présence Africaine, 1954, p. 15.

pratique les Baham), il y a un seul Dieu appelé *Si* et pour l'atteindre le peuple Baham passent par des intermédiaires qui sont leurs ancêtres, les divinités, les esprits. En plus des raisons socio-religieuses, nous avons les raisons personnelles.

2. Les raisons personnelles

Nous avons choisi de travailler sur ce sujet parce que nous sommes africains. De ce fait il est indispensable de valoriser notre culture, de pratiquer la spiritualité africaine afin de ne pas l'abandonner pour adopter celle des autres. Toutefois, lorsqu'on examine les pratiques religieuses d'une société à une autre, on se rend compte que la spiritualité est universelle. Cependant, les pratiques religieuses diffèrent d'un peuple à un autre. Les raisons personnelles ainsi présentées, passons aux raisons scientifiques.

3. Les raisons scientifiques

Plusieurs travaux ont déjà été réalisés sur la religion, les lieux de cultes, le monothéisme à l'Ouest en général et à Baham en particulier. Mais, en ce qui concerne le monothéisme en rapport avec les lieux de cultes, aucun travail n'a réellement été fait. D'où l'intérêt d'approfondir les recherches sur cette thématique à savoir les lieux de cultes et monothéisme chez les Egyptiens anciens et les Baham. Les raisons du choix du sujet ainsi présentées, passons à l'analyse conceptuelle.

III. ANALYSE CONCEPTUELLE

Cette section s'appuie sur des concepts et des idées qui ont été pensés ou théorisés par ceux qui nous ont précédés. Ainsi, analyser quelques concepts clés permet de situer toute personne qui s'intéresse à cette recherche. Cette analyse met en exergue deux principaux concepts directeurs. Il s'agit des concepts tels que lieu de culte et monothéisme. Cependant, chacun d'eux fait graviter autour de lui, un ou plusieurs autres concepts opérationnels. Ainsi, pour analyser le concept lieu de culte il est important de tenir d'abord compte du concept culte. Tandis que le concept monothéiste nous oblige à prendre en compte également les notions religion et croyance.

1. Lieu de culte

Pour mieux cerner le concept lieu de culte, il est judicieux de définir d'abord séparément les deux termes qui le composent à savoir lieu et culte.

De manière générale, le terme lieu vient du latin *locus*.⁹ Il s'agit de la situation spatiale de quelque chose, de quelqu'un, permettant de le situer, déterminant une direction ou une trajectoire¹⁰. Pris sous sa connotation juridique, ce terme désigne une localité, un édifice ou un local, un espace considéré du point de vue de leur affectation ou de ce qui s'y passe¹¹. En philosophie, Aristote considère le lieu comme une enveloppe immobile d'un corps ; la limite intérieure du corps qui contient une chose.¹² En religion, il s'agit d'une éminence close, mais non couverte, où le Dieu se manifeste.¹³

De toutes ces définitions, il ressort que le lieu n'est pas mobile bien qu'il soit susceptible de rénovation. Il peut être construit ou à l'état de nature brut ou même non construit mais aménagé. Toutefois, même s'il n'est pas construit, le lieu abrite quelque chose visible ou invisible selon la culture qui le spécifie. De ce fait, la conception du lieu en tant qu'espace utilitaire est fille de la culture qui la produit. Ainsi, la définition du lieu est culturelle.

Dans le cadre de cette étude, le lieu chez les Egyptiens anciens et les Baham se conçoit comme un espace, aménagé selon les convenances de la finalité qu'on exige à cet espace. Ces espaces peuvent être construits ou non.

Le mot culte quant à lui dérive du latin ancien *cultus*, du verbe *colere*, qui veut dire au sens propre "cultiver" et par extension "rendre un culte".¹⁴ Rendre un culte, c'est donc cultiver une relation avec une divinité et vouloir le faire fructifier par le grand bénéfice moral et matériel (paix, richesses, prospérité, bonheur, salut, santé etc.) de l'individu ou la communauté qui la pratique.¹⁵ C'est une notion corrélative qui semble mettre l'accent sur la démarche humaine dans l'acte religieux que sur le don de Dieu.¹⁶ Pour Mbonji Edjenguèlè, le culte est un hommage rendu à un dieu ou l'ensemble des attitudes et de comportements de soumission et de vénération à l'endroit d'un pouvoir sacralisé. Il définit également les rites, les cérémonies et prières en hommage à une divinité ou à un être sacré, à une puissance supérieure.¹⁷ De ce qui précède, un culte peut être considéré comme un ensemble de pratiques, d'hommage ou de vénération rendu par un groupe à une divinité, un être vivant mythique ou réel, un inanimé ou un phénomène à

⁹ *Dictionnaire Le Grand Larousse Universelle*, Tom 9, Paris, Larousse, 1993, p. 6291.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Alpha Encyclopédie*, Tom 5, Paris, Kister-Grnève, Erasme, Bruxelles-Anvers, 1969-1070, p. 1784.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ B. Burki, "Culte", in P. Giselle (dir). *Encyclopédie du protestantisme*, Paris, Ed du Cerf, 1999, p.95.

¹⁷ Mbonji Edjenguèlè, *Morts et vivants en négro-culture, culte ou entraide ?*, Yaoundé, PUY, 2006, p. 136.

qui ce groupe reconnaît une dimension de supériorité, d'excellence ou de sacré et attribue des qualités remarquables ou exceptionnelles qui peuvent être considérés comme exemplaires¹⁸. Dieudonné Toukam le définit comme une pratique qui consiste à procéder à des prières, des ordales et des sacrifices en faveur du divin.¹⁹

De manière générale, le terme culte est utilisé pour désigner l'ensemble des services religieux, publics ou privés. Dans le cadre de cette étude, le terme culte renvoie à l'ensemble des prières et offrandes faites à Dieu à travers les divinités et les ancêtres dans les lieux sacrés.

La définition du lieu et du culte, dans cette étude, permet d'appréhender le lieu de culte de manière plurielle. Heyberger, le définit comme étant un lieu destiné à accueillir les actes liturgiques réguliers²⁰. Sylvia Estienne, quant à elle perçoit le lieu de culte comme un lieu de résidence de la divinité matérialisée, soit par un édifice, soit par une représentation figurée²¹. Pour Dominique Zahan, un lieu de culte est un endroit où la nature offre à l'âme humaine un vaste éventail de supports pour "asseoir" sa prière. En d'autres termes, le caractère spécifique des lieux de cultes est dicté en grande partie par le milieu géographique²². Allant dans ce même sens, Toukam définit un lieu de culte comme une sorte de demeure privilégiée du seigneur où l'on estime qu'il écoute mieux toute personne qui lui parle.²³

Ces différentes conceptions ci-dessus évoquées autorisent que l'on appréhende le lieu de culte à la fois comme un espace géographiquement localisable, sacré et abritant une entité divinisée matérialisée ou non permettant de se mettre en contact avec le Divin, les ancêtres et de communiquer avec eux. Dans le cadre de cette étude, nous entendons par lieu de culte, un lieu sacré qui peut être naturel ou artificiel destiné à communiquer et à communier avec Dieu à travers les esprits et les ancêtres.

2. Monothéisme

La définition du monothéisme est beaucoup plus complexe car c'est un concept polysémique. Ce concept entre dans la sphère de la philosophie des croyances. Ainsi, il faut définir à la fois religion et croyance afin de mieux saisir la notion de monothéisme.

¹⁸ Encyclopédie, éd. Grange Batelière, (Paris), Kister (Genève), Erasme (Bruxelles-Anvers), Tom 5 : Alpha, 1969-1970, p. 1784.

¹⁹ D. Toukam, *Histoire et anthropologie des peuples bamiléké*, Paris, Harmattan, 2010, p. 156.

²⁰ B. Heyberger, "Pratique religieuse et lieux de culte partagés entre Islam et Christianisme (autour de la méditerranée)", in *Archives de sciences sociales des Religions*, DOI : 10.4000/assr. 21994, p. 277. [Pris en ligne le 10 Mai 2021 à 15h]

²¹ S. Estienne, *Statues des dieux "isolées" et lieu de culte : l'exemple de Rome*, Cahiers du Centre Gustave Glotz, 8, 1997, pp. 81-96. [Pris en ligne le 10 Mai 2021 à 15h].

²² D. Zahan, *Religion spiritualité et pensée africaines*, Paris, Payot, 1970, p. 36.

²³ Toukam, *Histoire et anthropologie...*, p. 155.

Définir le concept religion dans un premier temps revient à considérer l'activité sociale qui met en évidence l'existence conjointe des croyances au surnaturel, à des puissances transcendantes à une divinité unique ou à un ensemble de divinités etc., et d'actes, de pratiques rituelles qui visent à établir des relations spécifiques entre les hommes et les êtres ou les pouvoirs extrahumains.²⁴

D'après le Dictionnaire de Sociologie, le mot religion vient du latin *religio*²⁵. Il est communément rattaché au *religare*, relié.²⁶ Le sens originel peut ainsi être le fait de se lier vis-à-vis à quelque divinité, l'obligation prise envers celle-ci. L'égyptologue Alexis Tague Kakeu, définit la religion comme le lien unissant l'homme à son créateur, dont la détermination reste imprécise²⁷. Pour Isha Schwaller de Lubiz, la religion est une révélation particulière conforme à une époque cosmique que subit l'histoire humaine²⁸. La conception de la religion se veut être un système associant des pratiques rituelles à l'intérieur d'une société. A cet effet, Marcel Mauss affirmait en 1902 que : "il n'y a, en fait, une chose, une essence appelée religion : Il n'y a que des phénomènes religieux plus ou moins agrégés en des systèmes qu'on appelle des religions et qui ont une existence historique définie dans des groupes d'hommes et dans des temps déterminés²⁹".

Croyance vient du latin classique *credere* qui veut dire croire.³⁰ Pour Emmanuel Kant, la croyance est un mode de connaissance pratique par lequel l'homme subordonne ses actions à des fins de la raison.³¹ Nietzsche la définit comme un fait initial de l'activité intellectuelle, qui se confond avec la réalisation d'un acte de volonté.³² Pour le philosophe Pascale Engel la croyance désigne le contenu de ce qui est cru, ou l'attitude ou l'état psychologique de celui qui croit.³³ Pour Frank Ramsey, la croyance est celle qui conduit au succès de nos actions.³⁴

²⁴ Herrenschmidt, "Religion", in P. Bonte et M. Izaed, (dir), *Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie*, Paris, PUF, 2007, p. 619.

²⁵A. Akoum ; P. Ansart, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Seuil, 2000, p. 447.

²⁶*Ibid.*

²⁷ A. Tague Kakeu, "Le sous-développement en Afrique indépendante au regard du développement dans l'ancienne Egypte et le pays Bamiléké de la période coloniale", Thèse de Doctorat/Ph.D. en Histoire/ Egyptologie, Université de Yaoundé I, 2006, p. 61.

²⁸ I. Schwaller de Lubiz, Her-Bak "disciple", de la sagesse égyptienne, Paris, Flammarion, 1956, p. 412.

²⁹ M. Mauss, œuvre I. *les fonctions sociales du sacré*, Paris, édition de Minuit, 1968, p. 70.

³⁰ *Dictionnaire LeGrandLarousse Universelle*, Tom 4, Paris, Larousse, 1993, p. 2806.

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ P. Engel, "Sommes-nous responsable de nos croyances", in I. Michaud, *Université de tous les savoirs*, Paris, Odile Jacob, 2001, vol. VI, p.429.

³⁴ F. Ramsey, "vérité et probabilité", in *Logique philosophique et probabilités*, Vrin, 2003, p. 123.

Mauss considère les croyances comme un phénomène contextuel et dynamique mais reposant sur une base culturelle.³⁵ Ainsi, les croyances des peuples d'Afrique noire ont été appelées à se définir et à s'organiser suivant les milieux géographiques ambiant et les épisodes historiques, bien-que reposant sur une conception négro-africaine du monde élaboré depuis l'antiquité africaine dans la vallée du Nil.³⁶ De même, la définition de Mauss permet de comprendre les diversités des systèmes de croyances basée soit sur la relation avec une divinité unique et suprême, soit à la relation avec un ensemble de divinités éparpillés qui renvoie au monothéisme et au polythéisme. Dans le cadre de cette étude, la croyance est le fait de s'attacher de manière spirituel à une divinité.

Monothéisme est composé de "mono" préfixe tiré du grec *monos* "seul, unique" et de "thé(o)" tiré du grec *theos* "dieu" et du suffixe "isme"³⁷ est une religion qui affirme l'existence d'un seul dieu transcendant, unique, omnipotent, omniscient et omniprésent.³⁸ Eric Hermann Siake le définit comme la croyance en un Dieu unique et exclusiviste.³⁹ De manière générale, le monothéisme désigne un système de croyances basé sur la relation et l'adoration d'une seule divinité transcendante. Dans le cadre de cette étude, le monothéisme est perçu comme la reconnaissance d'une seule divinité appréhendé comme un et multiple. Après avoir présenté l'analyse conceptuelle, il est judicieux de ressortir le cadre spatio-temporel.

IV. CADRE SPATIO-TEMPOREL

De manière générale, l'analyse des faits dans la discipline historique s'inscrit à la fois dans une perspective spatiale et chronologique. De ce fait, l'établissement des bornes chronologiques est l'une des spécificités cardinales dans la recherche en histoire, c'est à travers le temps que l'homme fait l'histoire⁴⁰. Ceci répond certainement à un besoin d'efficacité méthodologique et à agir d'une manière prudente. Délimiter un sujet de recherche consiste donc, à le situer correctement aussi bien dans son espace géographie que dans sa propre chronologie afin de mieux de rendre compte de sa trajectoire évolutive. Cette étude couvre d'une part l'espace Egyptien ancien et l'aire culturelle Baham d'autre part.

³⁵ Mauss, œuvre I. *Les fonctions sociales*, p. 619.

³⁶ *Ibid.*





³⁷ www.fr.m.wikipedia.org, [Pris en ligne] 7 septembre 2022.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ E. H. Siake, *Le culte des ancêtres chez les Bamiléké*, Tome 1, éd, Kiyikaat, 2015, p 55.

⁴⁰ F. Cadiou et al, *Comment se fait l'histoire. Pratiques et enjeux*, Paris, Editions la découverte, 2005, p. 225.

1. Cadre spatial

Pour ce qui est de *Kemet*  *Kmt*, (*Kemet*), au Nouvel Empire, l'Égypte adopte une politique d'expansion de son territoire et s'étend jusqu'en Asie. Il est situé au Nord-Est de l'Afrique entre le désert arabe à l'Est et le désert libyque à l'Ouest. Il s'étend le long de la vallée du Nil. Il est délimité au Nord par la mer méditerranée et au Nord Est par le Sinaï. Au Sud le pays partage une frontière commune avec la Nubie et le Soudan⁴¹. L'espace géographique couvre le territoire  : *Kmt*, (*Kemet*) allant du Delta du Nil en Basse Égypte  : *T3 Mḥw*, (*Ta-Mehou*), jusqu'à la première cataracte du fleuve en Haute Égypte :  : *T3Šm3w*, (*Ta-Shemaou*), à l'Ouest et à l'Est par les chaînes montagneuses.⁴²

Quant au village Baham, il fait partie du groupement des peuples dits bamiléké de l'Ouest Cameroun. Cet espace fait partie de l'aire culturelle des *grassfields*. Baham vient de *hɔm* qui signifie en *ghɔmálá'* enfermer, et par la suite *páhɔm* qui signifie les gens qui enferme⁴³ le terme Baham est la version francisée de mot *páhɔm*. Il couvre une superficie de 82 kilomètres carrés.⁴⁴ Baham est limité au Nord par les villages Badjoun et Bahouan ; au Sud par les villages Badenkop et Bangou, à l'ouest par Bapa, Batié et Bamendjou et à l'Est par Bayangam.⁴⁵

Baham a été fondé au XVIII^e siècle⁴⁶ par Bussu. La langue parlée à Baham est le *ghɔmálá'*. Qu'il partage avec ses voisins à l'instar de Badjoun, Bahouan, Bayangam, Batié. Le relief est montagneux, et le climat est du type subéquatorial de mousson caractérisé par des températures qui oscillent entre 15°C et 28°C.

2. Délimitation temporelle

Sur le plan chronologique, cette étude couvre deux périodes historiques assez distinctes. La première est comprise entre -1550 et -1070 av. J.C⁴⁷. Celle-ci correspond au début et à la fin du Nouvel Empire. Cette période compte trois dynasties à savoir les XVIII^e, XIX^e et XX^e dynasties. La deuxième est comprise entre le XVIII^e siècle datte de la fondation du royaume Baham et le XX^e siècle qui correspond à la construction de la première église à Baham par la

⁴¹ F. Daumas, *La Civilisation de l'Égypte pharaonique*, Paris, Arthaud, 1971, pp. 27-36.

⁴² B. Menu, *Égypte pharaonique. Nouvelles recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Égypte*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 45.

⁴³ L.T. Nguiffo, *Contribution à l'histoire du royaume Baham*, Yaoundé, Editions Traditions Vivantes, 1995, p. 20.

⁴⁴ Fr.m.wikipedia.org.wiki. Baham- [pris en ligne 2 juin 2022].

⁴⁵ L.T. Nguiffo, *Contribution à l'histoire...*, p.76.

⁴⁶ Ghomsí, "Les Bamiléké du Cameroun...", p.157.

⁴⁷ Daumas, *La Civilisation de l'Égypte...* pp. 556-561.

mission de Bâll. Après avoir délimité Le cadre géographique et chronologique des sociétés *Hòm* et *Kemet*, il faut à présent dégager les objectifs du présent travail.

V. OBJECTIF ET INTERET DE L'ETUDE

1. Objectif de l'étude

Cette étude qui s'intéresse à la vie religieuse dans la société traditionnelle Baham, et plus précisément aux lieux de cultes comme expression ou visage d'un monothéisme réel exprime l'attachement de ce peuple à un Dieu unique. Bref, cette étude veut montrer que le monothéisme des croyances peut s'appréhender au travers des lieux de cultes. De manière spécifique cette recherche vise, entre autres à :

- Présenter les fondements, les caractéristiques et les catégories des lieux de culte existant à *Kemet* et dans le village Baham de l'Ouest Cameroun
- Montrer que les rituels effectués dans des lieux de culte chez les anciens Egyptiens et les Baham sont l'expression d'un polythéisme de forme.
- Montrer la manifestations du monothéisme dans les pratiques religieuses chez ces peuples.
- Montrer l'importance et l'évolution des lieux de cultes dans la vie des Anciens Egyptiens et les Baham de l'Ouest Cameroun.

2. Intérêt de l'étude

Cette étude à un triple intérêt à savoir : culturelle, scientifique et pédagogique.

- L'intérêt culturel

Cette étude est un élément essentiel à la renaissance africaine surtout sur le plan religieux. En effet les colons ont fait croire au peuple africain qu'il était acculturé, qu'il n'avait pas de religion et, leur mission était de leur apporter la bonne nouvelle. Cet étude a également pour intérêt de reconnecter l'africain avec lui-même ou les Baham avec leur spiritualité qu'on leur a fait croire que c'était du fétichisme.

- L'intérêt scientifique et pédagogique

Ce travail peut être un outil didactique dans le cadre de l'enseignement de la religion traditionnelle africaine, mais aussi dans l'enseignement ou la connaissance des sociétés africaines avant l'influence de la culture occidentale. Ceci est dû au fait que la plupart des éléments de l'histoire de ce peuple commence avec la colonisation.

L'atteinte de ces différents objectifs exigent de jeter un regard sur les différents auteurs qui se sont intéressés à la question afin d'apprécier l'état du débat sur cette problématique.

VI. REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE

Nous ne sommes les premiers à nous intéresser à la question de la religion des peuples africains avant l'arrivée des religions dites révélées. Il est important de mentionner ici, les sources les plus pertinentes, ceci pour insister sur leur apport, tout en précisant celui qui est la nôtre. En clair, c'est l'occasion de montrer si quelque chose a été dit dans ce domaine. Cependant, des études sur la spiritualité chez les peuples africains, nous exigent d'analyser les travaux se rapportant à *Kemet* d'une part et d'analyser les études abordant la religion traditionnelle en Afrique au Sud du Sahara d'autre part.

Plusieurs travaux ont été publiés sur la spiritualité et la civilisation de l'Égypte ancienne, mais aucun n'aborde avec précision le rapport qui existe entre les lieux de cultes et le monothéisme. C'est le cas par exemple des travaux de Serge Sauneron⁴⁸. Sauneron a publié un ouvrage mettant en relief les prêtres dans l'ancien Égypte. À travers ce document il offre l'occasion de découvrir la spiritualité égyptienne.

Le travail effectué par cet auteur est important du point de vue de la connaissance de la religion égyptienne à travers les *wabou* (prêtres ritualistes). Dans cet ouvrage consacré aux prêtres dans l'Égypte Ancienne, Sauneron commence d'abord par présenter les vieux textes de l'Égypte pharaonique. Il s'est appesanti sur la fonction sacerdotale à *Kemet*. De plus l'auteur présente le monde des temples, les activités sacrées et la science du sacré. Il aborde de même les heurs et les malheurs des clergés de l'ancienne Égypte. Sa démarche consiste à ressortir les fonctions des prêtres dans les temples. Il a mis en relief les différentes étapes d'initiation pour devenir un prêtre pure, les différents ingrédients utilisés dans les rites dédiés aux divinités. En fait, pour ce qui est des lieux de cultes à *Kemet*, l'auteur examine les différents rites et ingrédients utilisés dans les cultes adressés aux divinités. Cependant, il n'aborde pas avec précision les pratiques monothéistes dans les lieux de cultes. Toutefois, son ouvrage nous a permis de recenser les différents lieux de cultes, les officiants, et les ingrédients qu'on utilise pour faire des pratiques cultuelles adressées aux divinités.

⁴⁸ S. Sauneron, *Les Prêtres de l'ancienne Égypte*, Paris, Seuil, 1957.

Dans son ouvrage sur intitulé la religion égyptienne, Vandier⁴⁹, en s'appuyant sur les textes laissés par les anciens Egyptiens, les cosmogonies et les contes, présente de manière générale les fondements de la religion de ce peuple. Plus loin, il analyse les pratiques religieuses avant l'unification de l'Etat égyptien. Il cite les dieux du panthéon égyptien, explique la théologie égyptienne, qui, pour lui, trouve ses fondements dans de multiples légendes telles que le cycle solaire. Par ailleurs, en poursuivant ses analyses, Vandier suggère que la religion égyptienne serait la toute première manifestation du sacré chez des peuples primitifs de la vallée du Nil dans l'antiquité. Ainsi, il décrit la religion d'Osiris la première religion au monde qui aborde avec précision la notion de la résurrection et de la vie après la mort. Il aborde aussi la question du monothéisme dans l'ancienne Égypte. Pour lui, la pluralité des divinités ne devrait pas faire l'objet d'un polythéisme de fond. C'est en cela que réside l'intérêt de son travail pour le nôtre.

A. Erman et E. Ranke⁵⁰ dans leur ouvrage consacré à la civilisation égyptienne, s'intéressent au chapitre 12 à la question de la religion. Pour mieux cerner leur lanterne, ils débent par donner les motivations qui ont conduit les Egyptiens à développer une religion en énumérant les légendes et les mythes fondateurs de celle-ci. Par la suite, ils présentent l'histoire du développement de la religion égyptienne et citent quelques dieux du panthéon égyptien. Par la suite ces auteurs montrent en quoi les offrandes jouent un rôle important dans la religion égyptienne et le rôle des temples dans les rites et culte religieux. Ils expliquent en quoi le temple principal d'une ville permet au prêtre d'exercer les cultes et énumèrent les éléments nécessaires à l'exécution des cultes dans l'Égypte ancienne. Ce chapitre s'achève par le rôle des prêtres dans la surveillance des offrandes et surtout leur activité dans le temple. Les auteurs, bien qu'ayant développé les analyses profondes sur les fondements même de la religion et les cultes associés, ils n'ont pas établi les relations entre les lieux de cultes, les croyances et le monothéisme. Par ailleurs, ils ont mis l'accent essentiellement sur les offrandes dans les temples sans montrer que ces offrandes étaient destinées à un Dieu unique.

Allant dans la même logique que les auteurs précédents, François Daumas⁵¹ dans une partie de son ouvrage consacré à la religion et la pensée égyptienne, montre que cette religion émane d'une philosophie de la pensée. Il explique comment d'une période à une autre, d'un pharaon à un autre, la religion égyptienne a connu des mutations. Il prend l'exemple du pharaon

⁴⁹ J. Vandier, *La Religion égyptienne*, Paris, PUF, 1949.

⁵⁰ A. Erman et H. Ranke, *La Civilisation égyptienne*, Paris, Payot, 1976.

⁵¹ F. Daumas, *La Civilisation de l'Égypte*

Akhenaton qui va jouer un rôle essentiel dans le monothéisme chez les Egyptiens. Par la suite, l'auteur s'intéresse à la liturgie au sein de cette religion, en montrant comment l'ensemble des cultes et rites sont orientés vers un Dieu unique. Il montre également comment les Egyptiens anciens en plus des dieux célestes donnaient une place importante aux ancêtres dans leur liturgie. Il précise que la liturgie quotidienne se déroulait au sein des temples et l'année s'achevait par une fête religieuse ouverte à tout le peuple. C'est à cette période que la divinité sortait de chez elle et pouvait être adorée par les populations. Les temples jouaient donc un rôle très important dans les pratiques religieuses et les cultes. Les informations collectées dans cet ouvrage ont permis de montrer comment les cultes ont influencés la perception de Dieu chez les Egyptien.

Serge Sauneron⁵² part du constat selon lequel l'on a été mal renseigné sur les aspects du culte divin aux plus anciennes époques, ceci est dû à la disparition des temples de l'Ancien et du Moyen Empire qui ont privés des informations les plus indispensables. Il pose le problème du respect des différents cultes faits aux divinités. Pour mieux analyser cette question, il commence par présenter les différents dieux, ensuite le culte qui leur est adressé, l'officiant et les offrandes données aux divinités. Il montre comment il est difficile et coûteux d'entretenir les morts de l'au-delà. Il conclut que malgré la pratique du culte funéraire et l'entretien des tombes au fil du temps, l'abandon progressif des défunts déjà lointains à leur triste destin était un fait très visible pour que les Anciens Egyptiens conservent quelques illusions sur l'avenir. Seulement l'auteur évoque les lieux de cultes et les rites faits dans ces lieux. Mais Il n'aborde pas le rapport entre les lieux de cultes et le monothéisme. Mais ce travail a été d'un grand intérêt car il nous a permis de recenser quelques connaissances concernant la pratique du culte divin et le culte funéraire chez les Anciens Egyptiens.

Eric Hermann Siake⁵³ pose le problème du culte rendu aux ancêtres pour la stabilité et le développement des sociétés bamiléké. Pour mieux analyser cette question l'auteur commence par la présentation l'origine et l'organisation des peuples dits bamiléké qui serait partir de l'Egypte pharaonique pour le pays Tikar au Cameroun. Ensuite la philosophie et la conception religieuse de ce peuple et déduit que chez eux l'idée de Dieu est présente bien avant l'arrivée du colonisateur et que ce peuple croyait en un seul Dieu. Au chapitre 3 il décrit la pratique du culte des ancêtres en indiquant les lieux où ceux-ci vivent et où sont pratiqués les cultes en leur

⁵² S. Sauneron, "Culte divin" et "Culte funéraire", *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, 1959, pp. 75,76.

⁵³ E.H. Siake, *Le Culte des ancêtres...*.

mémoire. Enfin il cite quelques anecdotes autour du culte des ancêtres. Il termine son analyse en précisant que le culte des ancêtres est au cœur de la culture des peuples dits bamiléké.

Dans la même logique Dominique Zahan⁵⁴ part du constat selon lequel la spiritualité du Noir constitue l'âme même de sa religion. Il pose le problème de la compréhension du phénomène religieux en Afrique par l'Occident qui qualifie la spiritualité africaine de fétichiste et d'animiste. Pour étudier cette question il débute par la présentation de l'homme les thaumaturges et la divinité selon lui d'un bout à l'autre du continent, le Noir affirme sa conviction dans la supériorité de l'être humain vis-à-vis de tout ce qui existe. Ensuite il présente les cathédrales élémentaires et déduit que la religion traditionnelle africaine est caractérisée par une absence quasi-complète de temples édifiés dans le but précis de donner l'hospitalité à la piété de l'officiant et des fidèles. Il présente enfin le processus d'initiation et de connaissance il conclut que l'homme doit s'introduire à ses propres mystères et à ceux de l'univers. Il termine en disant que la maîtrise de soi est la clef de voute de toute l'architecture religieuse du noir. Seulement l'auteur ne montre pas le rapport entre les lieux de culte et le monothéisme. Mais, ce travail a été essentiel ça il a permis de comprendre la religion spiritualité et pensée africaine.

Gankem⁵⁵ part du constat selon lequel, dans la région de l'Ouest, le clergé traditionnel reçoit souvent les donations comme cela a été le cas dans la société égyptienne pharaonique. S'appuyant sur cette réalité, il ambitionne les éléments de base qui attestent de l'unité des civilisations qui s'est développé de la vallée du Nil jusqu'au plateau de l'Ouest Cameroun. Il pose le problème de l'identité religieuse des peuples africains et des rapports entre le clergé traditionnel et le sens des donations. Il questionne également les enjeux politiques, économiques, sociaux, religieux, éthiques et juridiques de ces donations au clergé de l'Egypte ancienne et des peuples des Hauts Plateaux de l'Ouest. Pour analyser ce problème, l'auteur commence par présenter le contexte d'émergence de donations au clergé traditionnel aussi bien en Egypte que chez les peuples dits bamiléké. Ensuite, il présente les bénéficiaires de ces donations en se basant sur les sources iconographiques archéologiques et écrites chez les Egyptiens anciens et chez les peuples dits Bamiléké. Il poursuit en analysant le sens pluriel des donations au clergé traditionnel. Dans les descriptions, Jules Bernard Gankem cite quelques lieux de cultes où sont effectuées les donations au clergé traditionnel aussi bien en Egypte pharaonique que les peuples des Hauts Plateaux de l'Ouest Cameroun. Il parvient à la

⁵⁴ D. Zahan, *Religion spiritualité et...*.

⁵⁵ J.B. Gankem "Sens et portée des donations au clergé traditionnel bamiléké au regard des sources Egypto-nubienne", Thèse de Doctorat PhD en Histoire, Université de Yaoundé I, 2016.

conclusion selon laquelle les différentes donations au clergé traditionnel des peuples dits Bamiléké et *Kemtiou* permet d'affirmer qu'une même civilisation s'est développée de la vallée du Nil jusqu'au peuple des haut plateaux en passant par la Nubie. S'il est vrai que l'auteur a énuméré quelques lieux de culte, il est également important de noter que, qu'il ne montre pas en quoi ces lieux de cultes expriment le monothéisme des croyances, que ce soit chez les Anciens Egyptiens ou chez les peuples de l'espace *ghomala'* de l'Ouest Cameroun. Par ailleurs il n'évoque pas réellement le rapport qui existe entre les lieux de cultes et la spiritualité égypto-bamiléké. Toutefois cette thèse nous a permis d'identifier les lieux de cultes spécifiques liés aux donations et comprendre en quoi les donations font vivre à la fois les lieux de cultes et la spiritualité égyptienne ancienne et Baham.

Tagathio Dzune⁵⁶ part du constat selon lequel parmi les faits de société bamiléké, le veuvage est et demeure une pratique essentielle pour la cohésion sociale et le dynamisme du développement de la société. De ce constat, l'auteur soulève le problème de l'importance des rites de veuvage chez les peuples Badjoun depuis le fondement du royaume. Pour apporter les solutions à ce problème, il commence par présenter le fondement veuvage, puis les pratiques et rites associés au veuvage chez les Badjoun en ce qui concerne les rites, l'auteur s'intéresse : aux acteurs, aux instruments, et au lieu de ces rites. Il montre que les lieux de rites sont également les lieux de cultes familiaux ou communautaires. Il cite quelques divinités invoquées dans ces lieux pendant les cérémonies de veuvage. Seulement l'auteur ne traite pas de la question des rapports entre les lieux de cultes et les croyances. Par ailleurs il ne montre pas en quoi ces lieux de cultes expriment le monothéisme chez les peuples Badjoun qui ont une socio-culture identique à celle des Baham. Néanmoins, ce travail a permis d'avoir un regard panoramique sur l'organisation ou le décor des lieux de cultes et interdits lié aux lieux de cultes.

Dans le cadre de sa thèse de Doctorat/ Ph.D, Saha Tchinda etienne⁵⁷ tente d'examiner la manière dont les peuples dits bamiléké ont vécu leur foi dans un espace de pluralisme religieux. Il s'attarde sur l'introduction du Christianisme dans la région de l'Ouest Cameroun en générale et pays Bamiléké en particulier. Pour explorer comment cette religion et la religion traditionnel se sont côtoyées, ont collaborées, se sont influencées mutuellement et leur incidence sur les croyances et les pratiques religieuses bamiléké. Pour analyser cette question, Saha Tchinda

⁵⁶ M. A. Tagathio Dzune, "Société Bamiléké et rite de veuvage cas de Badjoun de la période ancienne à 2012", Mémoire en Histoire, Université de Yaoundé I, 2015.

⁵⁷ E. Saha Tchinda, "Rencontre entre le christianisme et les religions traditionnelles Bamiléké", Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2013.

commence par présenter les religions traditionnelles bamilékes en insistant sur leur démarche religieuse au culte. Ensuite, il analyse le processus d'installation du christianisme en pays Bamiléké avant de s'intéresser à la rencontre conflictuelle entre ces deux religions. Il termine par présenter les incidences ou conséquences de cette rencontre entre deux croyances diamétralement opposées sur le vécu et la spiritualité des peuples de l'Ouest Cameroun. Au terme de l'analyse, l'auteur tire les conclusions selon laquelle la rencontre entre le christianisme et les religions des peuples dits bamilékes est passée de la conflictualité à la cohabitation avec plusieurs incidences sur la spiritualité de ce peuple. Cette rencontre a conduit le peuple bamiléké à abandonner sa tradition au profit de la nouvelle religion importée. Mais ceux-ci ont vite pris la mesure exacte de leur religion qui les amenaient à croire à un Dieu unique comme celui des chrétiens et en enrichissant leur croyance. Ce travail a permis d'établir la vérité sur le monothéisme des croyances chez les peuples dits bamiléké. A partir de la démarche religieuse ou des cultes examinés, on a pu saisir l'importance des lieux de cultes dans les croyances chez les peuples dits bamiléké. Bien plus, l'examen minutieux des thèses traitées par Saha Tchinda a pu montrer qu'en réalité, les peuples de l'Ouest Cameroun avant l'arrivée la religion Occidentale croyaient en un Dieu unique ; raison pour laquelle ils se sont très vite attachés au Christianisme sans s'éloigner de leur religion ancestrale. Toutefois, ce travail reste vague sur les questions liées au panthéon, à l'unicité de Dieu et aux différents cultes et rites et rites liés aux pratiques religieuses des peuples des hauts plateaux de l'Ouest.

Tamgho,⁵⁸ traitant de la question des funérailles dans les chefferies Bamiléké, pense que parmi les traditions Bamiléké, l'une des plus importantes qui a survécu au temps et à la modernité est assurément les funérailles. Il soulève le problème de l'importance de cette cérémonie traditionnelle pour les vivants et les morts Bamiléké. Il pose la question suivante : quels sont les fondements des funérailles ? Pourquoi les célèbre t'on en mobilisant autant de ressources ? Pour répondre à ce problème, Tamgho commence par présenter la perception de la mort en pays Bamiléké, avant de s'intéresser au milieu naturel propice aux rites funéraires chez ce peuple. Ensuite l'auteur énumère les principaux rites liés aux cérémonies funéraires et à la mort chez les Bamiléké. C'est justement dans le cadre de ces rites qu'il présente quelques lieux de cultes dans l'univers culturel Bamiléké. A ce sujet il présente le décor des lieux de culte, des offrandes et des sacrifices aux ancêtres chez les Bamiléké. En ce qui concerne les Baham, l'auteur s'intéresse essentiellement à la décoration des lieux des cérémonies funéraires sans

⁵⁸ Tamgho "Les funérailles dans les chefferies Bamiléké du XVI^e à nos jours : approche historique", Thèse de Doctorat /Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé1, 2017.

pour autant montrer la relation qui existe entre les funérailles et les croyances monothéistes chez les *Hòm*. Néanmoins cette thèse nous a permis de comprendre l'importance des lieux de cultes. Il a également permis d'identifier certains lieux de cultes liés aux ancêtres mais surtout l'importance et la place des ancêtres dans les croyances et la spiritualité des peuples dits bamiléké. Bien plus ce travail consacré principalement sur l'univers *ghòmálá'* à l'instar des Baham, a permis de saisir l'interaction entre croyance et monothéisme chez ce peuple.

De ce tour d'horizon, on se rend compte à l'évidence que, la question de la religion, des lieux de cultes et des croyances a déjà fait l'objet de plusieurs études aussi bien dans l'Égypte pharaonique que dans les sociétés traditionnelles africaines. Mais la littérature sur la question du monothéisme dans l'univers égypto-africain en général reste encore très limitée. Si quelques auteurs ont entrepris des travaux où ils évoquent de manière sommaire le lien entre les lieux de cultes et le monothéisme, à l'état actuel de la recherche, aucune étude concrète n'a été réalisée sur l'expression du monothéisme au sein des cultures Bamiléké et à Baham à travers les cultes dédiés aux divinités, encore moins en les appréhendant à la lumière des faits des Égyptiens anciens. Ce qui explique dans cette étude l'élaboration de la problématique.

VII. PROBLEMATIQUE

Chez les Égyptiens anciens tout comme dans la socio-culture bamiléké en générale et dans le cas spécifique des Baham, les lieux de cultes sont multiples et diversifiés. Ces sites sacrés qui intègrent la vision du monde des populations et qui expriment le rapport qu'ils ont avec Dieu sont perçus différemment par les profanes étrangers à cette religion ainsi que les Bamilékés profondément déracinés. A Baham, la pluralité des lieux de cultes a conduit les profanes à voir en ces pratiques religieuses la manifestation d'un polythéisme ou d'une méconnaissance de Dieu. Seulement, lorsqu'on se rapproche des officiants de ces lieux de cultes et des pratiquants de la tradition Baham et celle des anciens Égyptiens, on se rend très tôt compte que tous se réfèrent à une divinité principale que l'on appelle *Si* pour les Baham et *Netjer* pour les Égyptiens anciens. Au regard de cette réalité, le problème qui se dégage, est de montrer qu'à Baham et dans l'ancienne Égypte, le monothéisme peut être saisi ou appréhendé à travers les lieux de cultes. Autrement dit, les lieux de cultes sont l'expression d'un monothéisme de fond, et d'un polythéisme de forme. De ce problème, la question principale que l'on se pose est : En quoi la pluralité des lieux de cultes chez les anciens Égyptiens et les Baham participe essentiellement à l'exaltation d'un Dieu unique et à l'exécution d'un monothéisme pure ? Et, comme questions secondaires nous avons : l'existence de plusieurs

lieux de culte peut-il être un facteur du développement du monothéisme ? Comment les *Kemtiou* et les *Hòm* ont-ils pu développer un monothéisme avec une pléiade des lieux de culte ? Afin d'examiner ces questions il est essentielle de ressortir les différents courants de pensée qui nous ont permis d'analyser la question étudiée.

VIII. LE CADRE THEORIQUE

L'analyse d'une thématique de recherche passe nécessairement par la compréhension de son cadre théorique. Ce dernier est l'ensemble des connaissances, concepts, théories et références qui permettent de décrire une réalité, analyser et expliquer une question de recherche ou une hypothèse énoncée⁵⁹. La théorie quant à elle peut se définir comme un ensemble de concepts interconnectés ou mieux encore un ensemble de définitions qui visent à donner une vue systématique des évènements et des situations, en clarifiant les liens entre les différentes variables existantes, en vue de prédire un phénomène ou un évènement⁶⁰.

Pour mieux analyser la problématique des lieux de cultes et monothéisme chez les Baham de l'Ouest Cameroun, plusieurs théories ont été mobilisées à savoir : le fonctionnalisme et culturalisme.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, l'émergence des sciences sociales telles que l'anthropologie, la sociologie et les études culturelles a entraîné le développement des théories spécialisées. A cette époque, les sciences sociales avaient produit une théorie devenue plus tard l'une des théories les plus influentes en sciences sociales, à savoir le fonctionnalisme. L'initiateur de cette théorie fut le sociologue français Emile Durkheim. Le phénomène religieux a été une préoccupation majeure dans la carrière de ce dernier. Le phénomène religieux est pour lui un fait naturel qui peut être dénaturé et explicable par des causes naturelles. L'approche fonctionnaliste de la religion pose comme principe que la religion existe et évolue parce qu'elle remplit une fonction pour celui qui la pratique. Elle s'explique alors toujours à partir de quelque chose. Elle n'est finalement rien d'autre qu'un fait sociologique, biologique, psychique, etc. elle n'est donc pas étudiée comme une chose en soi, un phénomène autonome ou originaire. "Elle se retrouve toujours réduite à autre chose que la raison peut mieux expliquer et quelle seul peu percevoir"⁶¹. Dans cette perspective, l'espace où se déroule un phénomène religieux devient important et digne d'intérêt pour une étude scientifique. A cet effet, l'approche fonctionnaliste

⁵⁹ A. Nkoum, *Initiation à la recherche : une nécessité professionnelle*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2005, p.79.

⁶⁰ Dictionnaire Larousse, 1975, p.998.

⁶¹ J. Grondin, *La Philosophie de la religion*, Paris, Presses Universitaire de Paris, 2009, p. 38.

présuppose que toute chose dans la religion doit remplir une fonction précise. La religion étant vue comme une chose naturelle dont on peut expliquer la raison de manière naturelle.

Dès lors, le fonctionnalisme dans cette étude permet de poser des questions en rapport avec la signification, la symbolique et la fonction des lieux de cultes chez les anciens Egyptiens et les Baham de l'Ouest Cameroun. Il s'appuie aussi sur le culturalisme, notamment la conception symbolique de Clifford Geertz.

Clifford Geertz définit la religion comme un système de symbole qui donne du sens à l'univers et à l'existence. "Les symboles sacrés servent à synchrétiser l'éthos d'un peuple [...] et sa vision du monde"⁶². L'éthos étant les éléments évolutifs de la culture, c'est-à-dire ces aspects moraux. L'éthos est le style de vie d'un peuple. La vision du monde quant à elle est perçue comme la conception que la culture se fait du monde naturel. Geertz explique alors la religion et son évolution par le produit des interactions entre l'éthos et la vision du monde. Dans cette approche de l'étude de la religion, il y a lieu de considérer l'existence d'un système de symbole au sein de celle-ci, l'activité culturelle étant "l'activité dont l'aspect positif est le symbolisme". En considérant avec Geertz que la religion est le produit d'une culture, les lieux de cultes dans cette perspective sont l'émanation de cette conception culturelle. A cet effet, le culturalisme permet d'expliquer et comprendre les faits et gestes, les arts relevant des domaines qui sont communs aux deux peuples. Après avoir présenté le cadre théorique, passons à la démarche méthodologique.

IX. LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Du grec *meta* et *hodos*, chemin, le terme méthode désigne "la voie à suivre par l'esprit humain pour décrire ou élaborer un discours cohérent, atteindre la vérité de l'objet à analyser"⁶³. Pour réaliser ce travail, plusieurs sources ont été utilisées. Il s'agit des sources écrites, iconographiques, numériques et orales.

1. La collecte des données

Plusieurs sources ont été mobilisées pour la maturation du présent travail.

⁶² C. Geertz, "La religion comme système culturel", in R. E. Bradbury, C. Geertz et all (éds), *Essais d'anthropologie religieuse*, Paris, Ed Gallimard, 1997. P. 26.

⁶³ Mbonji Edjenguèlè, *Ethno-perspective*, cité par Womesse Golbo, "Anthroponymes et croyances magiques", p. 26.

Pour les sources écrites, nous avons consulté les ouvrages qui traitent de l'histoire des peuples dits bamiléké et de la civilisation égyptienne sur tous ses aspects. Ces sources écrites sont constituées d'ouvrages, d'articles, de Mémoires, de Thèses et de dictionnaires. De plus, nous nous sommes rendu à la bibliothèque des Cercles Histoire Géographie et Archéologie (CHGA), Philosophie, Psychologie, Sociologie et d'Anthropologie (CPPSA) de l'Université de Yaoundé I et de la bibliothèque de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines. Par ailleurs, il faut dire que nous avons fait recours à d'autres sources telles que les sources iconographiques, orales et numériques.

Pour ce qui est, des sources iconographiques, ce sont des images, des représentations figurées de la culture matérielle du peuple Baham. Il s'agit notamment des photos représentatives des lieux de cultes. Chez les anciens Egyptiens, les sources iconographiques sont incontournables dans la connaissance de la civilisation et de la culture de ce peuple. Comme les sources présentées ne peuvent pas nous fournir assez d'informations, nous avons complété avec d'autres sources à savoir les sources orales.

Les sources orales quant à elles ont été très déterminantes dans l'élaboration de ce travail. Elles constituent des supports de références importantes d'autant plus que les traditions des peuples bamiléké sont plus orales qu'écrites. Les sources orales ont été collectées de la manière suivante. D'abord nous avons procédé par une enquête de terrain sur la base d'un guide d'entretien préalablement établi. Ensuite, nous avons ciblé et sélectionné nos informateurs en fonction de leurs âges, et de leur savoir initiatique. Et, nous avons porté notre choix sur les personnes mixtes et âgées en fonction de leur statut et d'ancienneté de résidence dans la région.


Les outils de collecte ont été essentiellement le téléphone, magnétophone, appareil photo numérique, bloc-notes et des stylos. Par la suite nous avons procédé à l'entretien. L'entretien a été réalisé de manière individuelle. Toutefois, il nous a aidés à entrer en contact direct avec les gardiens de la tradition ancestrale et de la population.

Enfin, les sources numériques ou webographiques quant à elles, sont des documents ou toutes informations relatives à la question étudiée et qui ont été consulté en ligne soit dans les sites de recherches spécialisés en égyptologie. Ainsi, ces sources ont été consultées dans plusieurs sites. la collecté les informations, nécessite une analyse.

2. Méthode d'analyse

Cette étude s'inscrit dans la perspective méthodologique impulsée par Cheikh Anta Diop. La pensée diopienne soutient que : "[...] le destin de l'égyptologie est lié désormais à la découverte du trait d'union Égypte ancienne/Afrique noire qu'il (faut penser) comme le cœur des recherches sur les antiquités africaines [...]."64 Ce travail adopte une approche analytique, comparative, synchronique et diachronique. La démarche comparative, synchronique et diachronique obéissent aux orientations méthodologiques de Cheikh Anta Diop lorsqu'il suggère que tout travail de comparaison entre la société *Kemet* et l'Afrique noire doit reposer sur la "méthode du faisceau des faits" et de la "méthode circulaire."65

La méthode du faisceau des faits consiste à proliférer les cas de similitudes dans les différents domaines afin de tirer des conclusions incontestables. La méthode circulaire quant à elle permet d'établir les similitudes sur toute la ligne et de trouver le maximum de convergence au lieu de se contenter d'une seule.

Les données linguistiques à savoir  : *mdw-kmt*, (*medou kemet*), l'égyptien ancien et le *ghomala'* nous permettent non seulement d'exhumer mais aussi d'établir des convergences culturelles entre l'Égypte ancienne et la société Baham. C'est dans le même ordre d'idées que P. Oum Ndigi indique que "[...] la connaissance et la maîtrise de l'égyptien ancien pharaonique, langue de la civilisation et la plus anciennement écrite, est une exigence heuristique pour la recherche scientifique moderne [...]."66

X. DIFFICULTES RENCONTREES

Aucun travail scientifique ne s'est achevé sans rencontrer d'obstacles. Le premier obstacle que nous avons rencontré se situe au niveau de la documentation. En effet, la plupart des centres de documentations publics où nous nous sommes rendus, sont dans un désordre total, les documents sont à l'état de dégradation très poussée. C'est le cas des bibliothèques du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (BMINRESI) et de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I (BFALSH). La mauvaise

⁶⁴ G. Biyogo, *Dictionnaire comparé égyptien et fang, de la coappartenance kemit-ekang : l'Égypte et l'Afrique enquête d'éternité*, Paris, Ed. Imhotep, 2012, pp. 528-529.

⁶⁵ Womesse Golbo, "Anthroponymes et croyances magico-religieuses", p. 30.

⁶⁶ P. Oum Ndigi, "L'Égyptologie, langues et philosophie africaine", *Relecture critique des origines de la philosophie et ses enjeux pour l'Afrique*, Actes du Colloque international de philosophie, Yaoundé, 2003, p. 47, cité par Womesse Golbo, "Anthroponymes et croyances magico-religieuses", p. 30.

organisation des deux bibliothèques indiquées ci-dessus n'ont pas permis d'optimiser la recherche. De plus, certains documents bien qu'indiqués dans les catalogues, ne se retrouvent pas dans les rayons, car ayant disparu. D'autres documents ont été laissés à la merci des consultants, ont disparu et certaines de leurs pages ont été arrachées par les lecteurs.

Outre de cela, nous avons la pandémie du covid donc les exigences ont perturbé les recherches dans les centres documentaires. En effet, les centres documentaires ont révisé leur calendrier ce qui a empêché l'accès à certaines sources.

En plus de difficultés citées plus haut, nous avons rencontré sur le terrain certains informateurs un peu retissant car, en tant qu'initié il ne pouvait pas nous donner l'information totale dans certain cadre. Et nous n'étant pas initié on ne pouvait pas obtenir certains secrets sur la religion.

XI. PLAN DE REDACTION

Ce travail portant sur les lieux de cultes et monothéisme chez les anciens Egyptiens et les Baham de l'Ouest Cameroun est organisé en quatre chapitres.

Le chapitre I porte sur les fondements, caractéristiques et catégories des lieux de cultes chez les anciens Egyptiens et les Baham de l'Ouest-Cameroun. Présente les fondements mythiques et historiques des lieux de culte chez ces différents peuples. Il explore par la suite la typologie et la caractérisation de ces lieux de cultes et se referme par les catégories et le fonctionnement des lieux de cultes chez ces deux peuples.

Le chapitre 2 est consacré aux rituels effectués dans les lieux de cultes chez les anciens égyptiens et les Baham de l'Ouest-Cameroun : l'expression d'un polythéisme de forme. Il commence par l'analyse d'un polythéisme de forme chez les anciens Egyptiens et les Baham en insistant sur les éléments matériels et les cérémonies rituelles effectués à plusieurs divinités et ancêtres dans les lieux de cultes de ces peuples.

Quant au chapitre 3, il met en relief les lieux de cultes comme espaces de pratique et de manifestations du monothéisme à *Kemet* et dans le royaume Hòm. Dans ce chapitre, nous avons énuméré les prières, les chansons et les paroles propitiatoires et expiatoires chez ces deux peuples.

Et enfin le chapitre 4, présente l'importance et l'évolution des pratiques religieuses dans les lieux de cultes Egyptiens anciens et Baham de l'Ouest-Cameroun.

CHAPITRE I

**FONDEMENTS, CARACTERISTIQUES ET CATEGORIES
DES LIEUX DE CULTES CHEZ LES ANCIENS
EGYPTIENS ET LES BAHAM DE L'OUEST-CAMEROUN**

Les premières organisations humaines se sont développées avec un fort encrage religieux. L'élaboration d'une religion ou d'une spiritualité par ces peuples anciens les a souvent imposé la création des lieux de cultes. Les Egyptiens anciens et les Baham n'ont pas échappé à cette règle. Sur la base d'une simple observation des sources égyptiennes et en parcourant la plupart des quartiers du village Baham, on se rend compte que ces peuples ont toujours manifesté un attachement au divin. Cette réalité est manifeste à travers les différents sites et les lieux de cultes consacrés à Dieu ou aux différentes divinités *Kemtiou* et *Hɔm*. L'étude de ces lieux de cultes chez les anciens Egyptiens et les Baham de l'Ouest Cameroun exige ou alors nous oblige à nous intéresser aux raisons profondes qui expliquent et sous-tendent leurs créations dans les aires culturelles ci-dessus cités. Très concrètement, il s'agit de faire une typologie et une catégorisation des lieux de cultes chez ces peuples anciens éloignés par le temps, mais ayant les éléments culturels presque identiques en certains points.

Ce chapitre qui ouvre l'étude s'intéresse aux fondements et au fonctionnement des lieux de cultes à *Kemet* et dans le royaume *Hɔm*. Il débute par la présentation des fondements mythiques et historiques de dits lieux. Il explore par la suite leurs caractéristiques et catégorisations.

I. FONDEMENTS DE LA CREATION DES LIEUX DE CULTES A KEMET ET CHEZ LES BAHAM DE L'OUEST- CAMEROUN

Plusieurs raisons expliquent et justifient la création des lieux de cultes chez les anciens Egyptiens et les Baham de l'Ouest Cameroun. Cette étude oblige de s'intéresser aux raisons profondes qui expliquent et sous-tendent leur création. Autrement dit, il s'agit, dans les lignes qui suivent, de faire ressortir, les fondements mythiques et historiques de la création de ces lieux.

1. Fondements mythiques de la création des lieux de cultes à *Kemet* et dans le royaume *Hɔm*

La spiritualité égyptienne et Baham ne s'appuie pas sur un livre sacré faisant office de révélation comme c'est le cas pour les religions révélées⁶⁷. Elle s'exprime et se décrit dans différentes cosmogonies qui se sont succédé. C'est dans ce sens que Guilhou et Peyré affirment

⁶⁷ Les différentes religions révélées que sont le Christianisme, l'Islam et le Judaïsme s'appuient respectivement sur la bible, le coran et la torah considérés comme livres saints. Ces religions abrahamiques théorisent l'origine du monde de la même façon en s'appuyant essentiellement sur les révélations des prophètes et des divinités.

que "Tout est constamment à reprendre, à recommencer, à saisir sur l'instant afin que ce qui doit se produire par la suite soit mieux compris"⁶⁸.

A *Kemet* et dans le royaume *H3m*, il existe des mythes d'une complexité considérable qui ne constituent pas nécessairement un système homogène et intégré. Ces mythes ont été élaborés par des hommes, notamment des prêtres investis en la matière. Cependant, le point essentiel qui nous intéresse dans ces mythes des origines du monde est l'explication que, l'on peut y saisir sur l'origine des lieux de cultes. Faut-il d'abord pour autant essayer de définir ce qu'est le mythe pour ces peuples ?

Les mythes ont des vérités mais, il faut trouver une bonne méthode pour délivrer ce message.⁶⁹ De prime abord, le mythe apparaît comme légende. Il faut donc aller dans l'expérience vive des hommes pour le comprendre.⁷⁰ La mythologie entraîne l'homme à forger son monde. Il sert de point d'ancrage à l'explication de certaines réalités comme l'adoration d'une divinité dans un lieu précis aménagé pour ce fait. A cet effet, au-delà de la signification immédiate, il y a un sens latent trop important qui est à décrypter. C'est dans cette perspective que Barthel⁷¹ déclare que : "le mythe est un mode de parler selon lequel, ce qui n'est pas du monde apparaît comme étant du monde, comme l'au-delà d'un ici- bas". Cette mythologie s'appuie sur le principe gémellaire qui stipule que le principe primordial n'est pas amorphe. Elle laisse produire en lui le principe mâle qui la féconde pour créer les premiers existants et le principe femelle. C'est la conjugaison des deux principes qui a appelé le monde à l'existence.

Le Professeur Bernal montre que l'importance du mythe en Egypte ancienne n'est plus à démontrer. Il fait dériver l'origine même du mot grec *muthos* de l'expression égyptienne *mdt/medet* ou *mdw ntr/medou netjer* "paroles divines".⁷² Au sujet de cette étymologie, Oum Ndigi pense que :

Cette étymologie semble d'autant plus plausible que l'on sait par ailleurs que les Egyptiens considéraient les Grecs comme des enfants [...] Parce que le mythe est défini comme discours, on a tendance de l'opposer et ce jusqu'à présent à l'histoire comme étant essentiellement écrit

⁶⁸ N. Guilhou et J. Peyré, *La Mythologie égyptienne*, Paris, Marabout (Hachette livre), 2005, p. 174.

⁶⁹ E. Ndjakomo, "Doctrine de la maât et son rapport avec la philosophie antique", Mémoire de Master en philosophie, Université Catholique de l'Afrique Centrale, 2008, p. 26.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ P. Barthel, *Interprétation du langage mythique et Théologie Biblique*, Leiden, Brill, 1967, p.32.

⁷² M. Bernal, *Black Athéna Les racines afro-asiatiques la civilisation classique*, Paris, PUF, 1996, p.476.

"document écrit" or, l'Égyptien n'oppose pas l'écrit à l'oral [...] Dès lors, l'histoire pour eux c'est le mythe et vice versa.⁷³

C'est dans cette perspective qu'il faut appréhender cette affirmation d'Isha Schwaller de Lubiz qui rappelle ce qu'est véritablement un mythe du point de vue égyptien en ces termes :

Le mythe, écrit-il, n'est pas une fiction, ni une légende dans le sens ordinaire, mais une écriture hiéroglyphique faite de fonctions et d'abstractions anthropomorphisées. C'est une écriture (...) Cette écriture est hiéroglyphique puisqu'elle ne traite que des principes divins et sacrés dans la nature, c'est-à-dire des fonctions dans leur signification universelle, et d'abstractions qui exigent des symboles pour être exprimées (...) en réalité le mythe est le moyen d'expression des sages pour enseigner l'ésotérisme des faits naturels que nulle parole ne peut révéler.⁷⁴

Selon les descriptions mythologiques de la genèse du monde, les choses ne sont pas sorties du néant par l'action d'une divinité intemporelle. Les textes laissent deviner l'existence préalable d'un chaos, d'un "monde antérieur", qui contenait en lui, mais à l'état latent ou sous une disposition différente, toute la matière qui va être mise en œuvre pour la création. Le démiurge en puissance est comme noyé dans ce chaos : "Il devra donc prendre conscience de lui-même avant de s'éveiller à l'existence et de se mettre au travail".⁷⁵ Les espaces où il a eu à travailler vont être, pour chacun, un lieu très important susceptible de devenir un tant soit peu un lieu rituel ou de culte.

La spécificité de la cosmogonie est de dire un mot sur l'origine du monde selon les anciens Égyptiens et les Baham. L'Égypte comme société où est née la pensée avait cogité sur cette question de l'*arché*. C'est ce qui ressort des quatre principales cosmogonies égyptiennes qui riment avec les localités d'Héliopolis, d'Hermopolis, de Memphis et de Thèbes. D'amples informations à ce sujet ont été fournies par les papyri, les textes du *Livre des Morts*, des textes des pyramides et des sarcophages. Il en ressort de ces différentes sources : la conception de l'Être et l'unité primordiale nommée Noun. Ce dernier est le siège des archétypes de toutes les essences, de tous les êtres, dont l'auto mouvement déterminé par le *Kheper* (le devenir) produit la pluralité dans l'ordre qui suit : le ciel, les étoiles, la terre, l'air, le feu, les animaux, les plantes, les hommes (Râ est le symbole de la continuité de la création).⁷⁶ Cette réalité n'est pas très étrange au peuple Baham. Si dans la forme on note quelques différences, au niveau du fond. Les mythes Baham exprime ces pluralités intégrées dans une unité liée à l'action d'un démiurge

⁷³ P. Oum Ndigi, "Les Basa du Cameroun et l'Antiquité Pharaonique Egypto- Nubienne : Recherche historique comparative sur leurs rapports culturels à la lumière de l'Égyptologie", Thèse de Doctorat (N R), Université Lumière Lyon II, 1997, p.274.

⁷⁴ Schwaller cité par Yette Bayika, *Miracle Grec : Mythe ou réalité*, Paris, Menaibuc, 2005, p. 46.

⁷⁵ S. Sauneron et J. Yoyotte, *La Naissance du Monde*, Paris, Seuil, 1959, p. 22.

⁷⁶ Ndjakomo, "Doctrine de la maât...", p. 28.

originel. C'est ce que tente d'expliquer un des initiés *Həm*⁷⁷ lorsqu'il affirme que tout est parti d'une auto production qui a mis en branle la création. Ces cosmogonies prouvent selon Yvette Bayika "l'existence millénaire d'une ontologie que notre époque actuelle, malgré ses performances scientifiques et techniques, n'a pas encore réussi à contester"⁷⁸.

Les cosmogonies égyptiennes et les mythes Baham octroient une richesse incommensurable en ce qui concerne la question des lieux de cultes, que ce soit les raisons d'être de ces lieux ou les entités vivants en ces lieux. Elles apportent également des informations sur la théorie des éléments divins, la constitution ternaire de l'homme, l'immortalité de l'âme, l'idée de la réincarnation et la théorie des correspondants entre le Haut et le Bas. Ces cosmogonies permettent de saisir la représentation du monde centrée sur l'héliocentrisme.⁷⁹

La cosmogonie égyptienne particulièrement imaginait la création du monde comme une réplique lointaine et généralisée de la naissance continuée du sol nilotique. Cheikh Anta Diop affirme à cet effet que : "(cette cosmologie sous-tend) la puissance créatrice du verbe, logos divin ceux des philosophes grecs qui partiront de ce postulat idéaliste de la cosmologie égyptienne, plaideront pour la rationalité du réel"⁸⁰. A sa suite, Sauneron, au sujet de la cosmogonie égyptienne fait cette observation très forte :

Des chercheurs modernes, n'ont pas manqué de noter qu'un parallélisme se dégage entre les appellations des primordiaux et les termes employés au chapitre I du livre de la Genèse biblique, les noms de *Noun* et de *Kek* étant ceux des "eaux" et des "ténèbres", les noms d'Amon et de *heh* définissant assez bien le tohu bohu du monde, alors informe et vide.⁸¹

La géographie des espaces habités par les Dieux est quelque peu indéfinie et vaste⁸². Selon la cosmogonie égyptienne et Baham, les espaces habités par les dieux n'étaient pas choisis au hasard, ils étaient bien aménagés pour recevoir la ou les divinités des lieux, de la famille ou de la communauté. La grande diversité du culte en l'Égypte antique tout comme chez les Baham se retrouve dans les mythes de la création qui varie en fonction des localités et des expériences auxquelles ont été confrontés les hommes⁸³. Il est essentiel de s'attarder sur les cosmogonies Héliopolitaine, Hermopolitaine, Memphite et Baham.

⁷⁷ Entretien avec Tétagne Tétâ, 97 ans, kamsi, Baham, quartier Boubué, 08 Avril 2021.

⁴³ Yette Bayika, *Le miracle grec...*, p.36.

⁷⁹ L' héliocentrisme est un mythe cosmogonique d'Héliopolis montrant la création du monde à partir du néant.

⁴⁴ Cheikh Anta Diop, *Antériorité des Civilisations...*, p. 220.

⁴⁵ Sauneron et Yoyotte, *La Naissance du Monde*, p. 53.

⁸² N. Guilhou et J. peyré, *La mythologie égyptienne*, Paris, Marabout (Hachette livre), 2005, p. 202.

⁸³ Entretien avec Kamdem Jean Bernard (Wabo), 62 ans, Génie Civil Yaoundé, 10 mai 2021.

La cosmogonie héliopolitaine a pour origine la ville d'Héliopolis. Aujourd'hui ensevelie sous les quartiers nord du Caire, Héliopolis était l'un des sanctuaires majeurs de l'Égypte⁸⁴. Encore appelé *Ionou*, la cité scintillante était la ville du dieu Rê. Selon cette cosmogonie, la création se déroule en quatre phases. La première phase est l'émanation du démiurge. C'est ce dernier qui fera l'objet de culte principal dans les plus importants lieux de cultes. La seconde est la création de l'espace différencié en masculin et féminin Chou (l'air) et Tefnout (l'ardeur du soleil)⁸⁵. Les acteurs intervenant dans cette phase jouent un rôle important dans les cultes dédiés aux dieux et aux divinités. Dans la troisième phase, comme l'explique le livre de la vache céleste, Geb (terre) est séparé dans un second temps de Nout (le Ciel). Cette séparation entre le ciel et la terre va justifier l'ensemble des rites et des cultes exécutés dans les différents lieux. Dans la quatrième phase, cette séparation de Geb et Nout va permettre désormais une création normale, sexuée qui commence avec la naissance de cinq enfants de Geb et Nout.⁸⁶ L'existence de ces multiples divinités justifie la multiplication des lieux de cultes dans la mesure où chaque entité devait avoir un lieu de culte qui lui est dédié.

Aujourd'hui appelé *Ashmouneïn*, Hermopolis a eu une cosmologie très originale⁸⁷. Cette cosmologie a connu beaucoup d'emprunts, que lui ont faits les autres systèmes théologiques⁸⁸. Dans cette cosmogonie, Thot est le démiurge. Il crée l'Ogdoade par la pensée⁸⁹. En ce qui concerne l'Ogdoade, les textes nous parlent un peu plus longuement de quatre entités primordiales dédoublées en huit divinités issues des eaux primordiales et représentant une dimension de l'univers. Ces dieux sont : *Noun* et *Naunet*, l'océan primordial ; *Heh* et *Hehet*, l'espace infini ; *Kekou* et *Keket*, les ténèbres ; *Amon* et *Amonet* (*Niaou* et *niat*), ce qui est caché ou ce qui disparaît⁹⁰. Les réalités de cette cosmogonie permettent de saisir le statut et le rôle de l'initié ou du savant dans les lieux de cultes. En effet, celui-ci doit être un détenteur du savoir du monde visible et invisible à l'instar de *Djihouty*. Il s'agit initialement d'une figure typique du panthéon d'Hermopolis, qui donna à la ville son nom (*Shmoun* qui veut dire huit).

Memphis ou *Mennefer*, jadis capitale des rois, restera un centre urbain considérable du pays. Sa cosmogonie fut élaborée au tour du dieu Ptah, dit Ta-tenen (Terre qui se soulève),

⁸⁴ Guilhou et peyré, *La Mythologie égyptienne*, p. 182.

⁸⁵ *Ibid*, p. 183.

⁸⁶ Il s'agit notamment d'Osiris, Isis, Seth, Nephtys et Horus.

⁸⁷ Guilhou et Peyré, *La mythologie égyptienne*, p.186.

¹¹ *Ibid*.

⁸⁹ *Ibid*.

⁹⁰ *Ibid*, p. 187.

patron des artisans et maître de la matière. Cette cosmogonie a été gravée sur la pierre au temps du Pharaon Shabaka⁹¹.

Cette pierre octroie la certitude d'un dieu intellectuel, qui a créé par l'action combinée de son cœur et de sa langue⁹² (son verbe efficace). Cet acte permet d'entrevoir ou de comprendre les raisons pour lesquelles les espaces caractérisés par les rochers d'une certaine spécificité sont érigés en lieux de cultes. Par cette action combinée, le dieu Ptah créa huit autres dieux à savoir En y ajoutant Ptah le créateur, nous sommes au cœur des ennéades, caractéristique de cette cosmogonie. Ce dernier est décrit comme étant hermaphrodite. A côté des couples divins, il a en lui-même les caractères mâles et femelles.

Le fait que Ptah ait créé par sa parole, renvoie au logos platonicien et chrétien. C'est dans cette mouvance qu'il faut appréhender cette pensée de l'égyptologue Breasted :

Cette conception du monde suffit à suggérer que les notions ultérieures de *noûs* et logos, dont on disait jusqu'ici qu'elles avaient été introduites en Egypte de l'étranger à une date bien tardive, existaient déjà à cette époque ancienne. Ainsi la tradition grecque selon laquelle l'origine de la philosophie grecque se trouve en Egypte est sans aucun doute beaucoup plus justifiée que l'on ne l'admettait ces dernières années. La coutume, si courante plus tard chez les Grecs, qui consistait à interpréter de manière philosophique les fonctions des dieux égyptiens et leurs relations (...) existe déjà en Egypte bien avant la naissance des premiers philosophes grecs ; il n'est pas impossible que la pratique grecque de l'interprétation de leurs propres dieux ait été inspirée au départ par l'Egypte.⁹³

En ce qui concerne les mythes et les cosmogonies de la création chez les *Hòm*, elles ne sont pas nombreuses. L'influence de la colonisation et de la modernité ont conduit à la disparition de quelques rares cosmogonies qui ont été relaté. Toutefois, les enquêtes menées sur le terrain ont permis de retrouver l'un des derniers témoins de la société Baham ayant la connaissance du mythe fondateur de ce peuple qui est commun à leurs frères *Bayangam* et *Bahouan*⁹⁴.

Selon le mythe de la création du monde chez les Baham, le Dieu qui créa l'univers ne vient pas du hasard. Il vient également de l'émanation d'une existence.⁹⁵ On l'identifie par les termes *Sġūŋ* et *Cwəpô-si* qui renvoie respectivement à l'être qui coordonne le monde et l'être

⁹¹ Sauneron et Yoyotte, *La Naissance du Monde*, p. 62.

⁹² Nous voulons donner la signification du cœur et de la langue dans la cosmologie memphite : le cœur renvoie à la pensée, l'esprit, la compréhension, l'intelligence, la volonté, le désir, l'attention, le souhait. C'est le symbole de l'entendement ; la langue renvoie à la parole. C'est l'expression concrète du demiurge-créateur. Il s'agit ici de l'efficace absolue du pouvoir de la parole. Le verbe est un discours créateur. T. Obenga *La philosophie Africaine de la période pharaonique*, p. 73. Cité entièrement

⁹³ M. Bernal, *Black Athéna Les racines afro-asiatiques la civilisation classique*, PUF, Paris, 1996, p. 177.

⁹⁴ Le troisième roi de Baham Kentsekwa donna naissance à trois enfants à savoir Kammeugne son successeur, Guemmeugne qui devint le chef de Bayangam, et Kemmeugne qui devint également chef de Bahouan.

⁹⁵ Entretien avec Kenmogne Tapita, 100 ans, Baham (Chengne), 10 Avril 2021.

au-dessus de tous les autres êtres. Il est le géniteur de toutes les autres divinités qui sont, entre autre *Si cá'a* (dieu de la terre), *Si ke bány* (dieu du ciel), *Si La'* (dieu de la concession) *Si pé é* (dieu de la famille) *Si dyə* (dieu de la famille nucléaire) pour ne citer que ceux-ci.⁹⁶ C'est également ce Dieu principal qui est l'ancêtre de tous les ancêtres qui, contrairement aux divinités ont vécu sur terre avec une apparence humaine et physique.⁹⁷ Cet ancêtre qui a vécu sur une terre créée par *Si gǔŋ* qui demanda aux eaux d'origine de s'ouvrir et de laisser émerger la terre. C'est ainsi qu'apparut d'abord les pierres dont l'éclatement forma avec du sable la terre sur laquelle fut établi les hommes. Par la suite, il créa par les mécanismes de la parole les éléments lumineux pour éclairer la terre que sont la lune (*manwoe*), le soleil (*nàm*) et les étoiles (*mse*) et enfin le Dieu créateur féconda le sol à travers l'une de ses divinités pour que celle-ci puisse nourrir les hommes et les animaux à travers une abondante flore.⁹⁸ Seulement, quelques temps après la création les hommes se mettent à détruire de manière abusive la nature et se livrèrent à des violences et déviances de toute sorte, c'est pourquoi il s'éloigna d'eux et de sa création. Kenmogne Tapita explique comment les hommes ont vécu cet éloignement, dans les lignes qui suivent :

Les Hommes restés sur terre ayant l'habitude de parler avec Dieu, de partager avec lui bref de vivre avec lui côte-à-côte, une fois qu'il s'éloigna, ils l'ont cherché partout. Dans cette recherche, ils priaient, parfois se lamentaient au pied des arbres, en bordure des cours d'eau et des rochers en pensant que Dieu s'y était caché.⁹⁹

Pour se rapprocher de Dieu, les Baham décidèrent d'ériger des lieux sacrés en son honneur sur les éléments essentiels de sa création. Ainsi, les sources d'eaux, les chutes, les rochers, devinrent les lieux de cultes. Ensuite des nombreux lieux de cultes furent érigés en l'honneur des différentes divinités sectorielles et familiales. Certains merveilles et exceptions de la nature furent également choisis comme lieux de cultes parce qu'ils abritaient des esprits.

De manière générale il ressort de ces différentes cosmogonies que la volonté de créer des lieux de cultes est intimement liée aux origines mystiques spirituels et transcendantales de ces deux peuples. Ces mythes et cosmogonies donnent les raisons du choix de ces lieux de cultes et expliquent fondamentalement les raisons de leurs pluralités et de leurs diversités. Pour ce qui est du choix des lieux, les cosmogonies égyptiennes ou Baham à travers l'explication de leur origine, justifient la construction des temples à des dieux en Égypte dans des lieux précis c'est

⁹⁶ Entretien avec Mkountchou Robert (tchofô), 79 ans, enseignant retraité, Baham (Chengne), 10 Avril 2021.

⁹⁷ Idem.

⁹⁸ Entretien avec Tétagne Tétâ, 97 ans, (kamsi), Baham, quartier Boubué, 08 Avril 2021.

⁹⁹ Entretien avec Kenmogne Tapita, 100 ans, Baham, quartier Chengne, 10 Avril 2021.

dans ce sens que Guilhou et Peyré affirment que : "chaque temple utilisait une cosmogonie, avait donc sa vision des temps originels et de la création, dans laquelle il insérait ses propres divinités"¹⁰⁰ de ces propos découle la réalité selon laquelle chaque cosmogonie a créé un temple pour abriter sa divinité. Le choix de sites et l'établissement des lieux de cultes au niveau des éléments de la nature ont un caractère exceptionnel. Ces cosmogonies permettent également de comprendre l'existence d'une pluralité de lieux de cultes. Ces derniers sont liés aux nombres conséquents de divinités, aussi bien en Egypte que dans le territoire Baham et aux nombres d'ancêtres qu'on retrouve dans une communauté.

Il est à ajouter que, certains mythes Kemtiou et *Hòm* permettent de comprendre l'origine de la construction de certains lieux de cultes comme les maisons des morts ou les sépultures. On peut se souvenir à cet effet du mythe d'Osiris tué par son frère Seth. Pour l'essentiel en rapport avec l'origine des lieux de cultes et de ces mythes, retenons que lorsqu'Ousir fut assassiné par son frère Seth, son corps avait été mis dans un sarcophage et jeté dans le Nil. Isis épouse et sœur d'Ousir et Nephtys sœur de Ousir avaient retrouvé ce sarcophage et l'avait caché dans un rocher à Abydos. Au moment où elles cherchaient le dieu Thot pour le ressusciter, Seth et ses complices avaient retrouvé le corps et l'avait décapité en 71 morceaux puis les avaient éparpillé dans toute l'Egypte¹⁰¹. Mis au courant, Isis et Nephtys se mirent à chercher tous les morceaux du cadavre d'Osiris afin de l'amener pour le reconstituer et le ressusciter. Dans ce périple de la reconstitution du corps de son époux, Isis se renseigna auprès de toute personne qu'elle pouvait rencontrer et demanda refuge auprès de tous les éléments de la nature. Ayant retrouvé tous les morceaux sauf un à savoir le phallus, Anubis rassembla tous les morceaux dans une enveloppe de papyrus qu'on appelle la "nébride"¹⁰². Isis sa sœur et les autres dieux enterrèrent enfin de compte le corps d'Osiris dans une sépulture préalablement à Abydos. Plusieurs informations peuvent être mises en rapport avec les lieux de cultes.

Premièrement, le Nil est un fleuve sacré. Puis qu'il a abrité le corps d'Osiris, il devint donc un lieu de demeure du divin. Deuxièmement, comme le fait savoir Guilhou et Peyré tous les lieux d'Egypte ayant porté un morceau du corps d'Osiris sont saint et digne de vénération¹⁰³. Cela est évident dans la mesure où dans presque toutes les localités de Kemet, il existait un temple dédié à Osiris pour entretenir le *Ka* de ce dieu¹⁰⁴. Les rochers ne sont pas en reste dans

¹⁰⁰ Guilhou et Peyré, *La mythologie égyptienne*, p. 178.

¹⁰¹ *Ibid*, pp. 88-92.

¹⁰² *Ibid*, p.90.

¹⁰³ Guilhou et Peyré, *La mythologie égyptienne*, p.228.

¹⁰⁴ Sauneron, *Les Prêtres de l'ancienne Egypte*, Paris, Seuil, 1957, p. 58. .

la liste des lieux devenus saints après la mort d'Osiris. Voilà pourquoi il existe des cavernes au bord du Nil et dans le désert appelé espace d'Osiris¹⁰⁵. Que dire alors des arbres auprès desquels c'était reposé Isis lorsqu'elle cherchait le corps de son mari ; chacun d'eux à l'instar du Sycomore, de l'arbre *idesche*¹⁰⁶. Tout comme dans l'Égypte ancienne l'aspect de l'arbre sacré apparaît chez les Baham à partir du moment où comme le fait savoir Tamdem Wabem¹⁰⁷ dans un passé lointain, sous tous les arbres où c'était reposé le roi, l'on y fait un lieu sacré. Enfin, le lieu où fut définitivement enterré Osiris après son embaumement par Anubis à Abydos, devint automatiquement un lieu saint avec la construction du temple de ce dieu qui traversa tous les âges de l'histoire de l'Égypte ancienne.

Il faut retenir enfin, qu'avec les trois cosmogonies égyptiennes présentées plus haut, dans chacune des villes qui le portait, étaient construits un temple à l'endroit (ou du moins dans ces alentours) où était supposé avoir observé l'émergence du Démon. Cependant, la considération des lieux de cultes chez les *Kemtiou* et les Baham trouve aussi ses fondements dans les événements historiques vécus par ces deux peuples à savoir les anciens Égyptiens et les Baham de l'ouest Cameroun.

2. Fondements historiques des lieux de culte chez les *Kemtiou* et les Baham

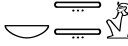
Comme le reste des sociétés du monde, la construction et l'établissement des lieux de culte chez les *Kemtiou* et les Baham résulte des différents faits historiques vécus par ces peuples. Ainsi, si la construction des lieux de cultes trouve leurs fondements sur les événements historiques, c'est dire que le passé de ces deux peuples a été la pierre angulaire voire l'instigateur de l'établissement ou la création de leurs lieux de cultes. Au Nouvel Empire, plusieurs lieux de cultes à l'instar des temples et des sépultures ont été construits sur l'initiative de plusieurs rois et influencés par le contexte historique du moment. Il faut dire que généralement chaque souverain s'activait à construire durant son règne un lieu de culte lui paraissant digne d'être érigé. Par ailleurs, la construction des temples par exemple pouvait être le programme de toute une dynastie. Ceci selon les convictions religieuses soit de la dynastie tout entière ou d'un souverain particulier. Bref, le roi en tant que fils de Dieu avait le devoir de protéger et d'entretenir les différentes divinités. C'est la raison pour laquelle le pharaon devait construire des temples et autres lieux de cultes pour les divinités. Nous en voulons pour exemple


¹⁰⁵ Guilhou et Peyré, *La Mythologie égyptienne*, p. 227.

¹⁰⁶ *Ibid*, p.182.

¹⁰⁷ Entretien avec Tamdem Wabem, 65 ans, *Tchofo*, Baham, quartier Gouogoua, 04 Avril 2021.

concret le règne d'Amenhotep IV encore appelé Aménophis IV ou Akhenaton qui imposa à l'Égypte à la 18^e dynastie une religion basée sur le culte Aton ou Iten-Ra¹⁰⁸.

Le règne d'Akhenaton marqué par une croyance particulière, a par ricochet été à l'origine de la construction d'un temple particulier dédié au disque solaire Aton. En effet, le maître des deux terres le  *nb-t3wy/neb-Taui*, Amenhotep IV dans son entreprise d'unifier tous les dieux ou du moins toutes les divinités (*netjerou*), avait pensé qu'il était juste de construire toute une ville dédiée à Aton. Cette ville se nommait Akhet-Aton c'est-à-dire la cité de l'horizon d'Aton aujourd'hui appelé El Amarna¹⁰⁹. Au sein de cette ville sainte fut construit un temple dédié à Aton.

Nous voyons à partir de ces faits ci-dessus décrits que l'avènement au trône de -1380 à -1350 du  : *hm ntr/hem netjer* Akhenaton a fait déplacer ou du moins supplanter l'ancienne ville sainte de Thèbes par celle de Amarna. Cette dernière va désormais abriter un nouveau lieu saint dédié au culte d'Aton.


À Kemet, un autre fait historique atteste la réalité selon laquelle la construction des lieux de cultes comme des temples a une décision de souverain au cours de leur règne. Au Nouvel Empire, la pharaonne Hatshepsout à la XVIII^e dynastie avait décidé de construire une petite grotte chapelle dans le temple de Deir El Bahari, voué à la déesse Hathor. En fait, Hatshepsout avait aménagé, agrandi cette chapelle Hathorique pour éclairer son peuple sur le rôle essentiel de la Grande Déesse (Hout-Hor ou Hathor), qu'ils vénéraient jusque-là sans bien comprendre. De la porte d'entrée jusqu'au fond du sanctuaire, la reine avait fait représenter la Vache Divine, évoquant cette matrice universelle, qui accueillait le défunt après son trépas pour qu'il reçoive de son étreinte, le germe grâce auquel, à son tour elle allait par son lait le faire renaître à la vie éternelle¹¹⁰

Nous observons à ce niveau que, c'est la pensée religieuse d'un nouveau souverain qui constitue un fait historique. Et, ce fait a entraîné la construction d'un nouveau lieu de culte. Cet événement n'est pas une action isolée dans le processus d'établissement des lieux saints et de cultes à Kemet. Même la construction des sépultures qu'elles soient pour un souverain ou pour un particulier, constitue un fait historique de grande envergure. L'importance de ces lieux relève

¹⁰⁸ A. Erman et H. Ranke, *La Civilisation Égyptienne*, Paris, Payot, 1976, p. 320.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 321.

¹¹⁰ Ch. Desroches Noblecourt, *Lorsque la nature parlait aux Égyptiens*, Paris, Philippe Rey, 2003, p. 89.

soit, du rang social du propriétaire qui peut se limiter au niveau familiale, ou alors, au niveau du royaume tout entier. A partir du moment où l'on construit ou établit un espace comme sépulture, dans l'entendement Egyptien ancien, ce lieu devient immédiatement saint et cultuel. Voilà pourquoi, comme l'affirment Erman et Ranke: "Il est bien naturel qu'un peuple qui attachait tant de prix à la possession d'un tombeau décent célébrât par des solennités particulières le jour où le mort prenait possession de sa tombe"¹¹¹. Le tombeau est ainsi considéré comme une demeure d'éternité du mort encore appelé  *pr dt/ per-djet* en égyptien ancien et en *ghɔmála' twə sī* ; Lieu au sein duquel l'on peut vouer un culte à son *Ká*. Cela suppose que le corps conservé dans cette demeure sépultuaire participe aux offrandes faites à Osiris. Il recevait ces offrandes entant qu'un Osiris. C'est justement la même philosophie que chez les *Hɔm*.

Chez ces peuples de l'Ouest Cameroun, la construction des cases, spécialement destinées aux crânes, se justifient dans la mesure où la famille est vaste et nombreuse. C'est pourquoi on les trouve chez les grands notables, dans les chefferies et sous-chefferies et dans la concession de certains grands prêtres. En effet, la case des crânes est une petite maison dans laquelle on pose le crâne du mort. Mbonji Edjenguèlè précise "Qu'autrefois la case des crâne était faite en paille. Aujourd'hui, il s'agit d'un hangar en tôle, voire une maison en parpaing pour ceux qui ont les moyen"¹¹². D'après les informations recueillies auprès de Mkontchou Robert,¹¹³ l'exhumation du crâne se fait généralement sept ans après l'enterrement. Il ajoute également que tout le monde n'est pas habilité à déterrer le crâne, seul les *mkamsi* peuvent le faire. Il est important de préciser que ce n'est pas tous les crânes qui entrent dans la case des ancêtres.

Sont exclus, tous ceux qui, de leur vivant, n'ont pas pu parvenir à un certain degré de sagesse. C'est le cas des fous (*Mbwe, Mba'a*), des adolescents non-initiés, des célibataires, des personnes qui décèdent de mauvaise mort. Et surtout, il faut que le défunt soit installé comme ancêtre dans le lignage, ce qui suppose qu'il ait laissé un héritier et qu'il ait de son vivant rempli ses obligations traditionnelles au regard des rituels et autres coutumes.¹¹⁴

S'agissant du culte des ancêtres chez les Baham, les raisons sont religieuses, et sont liées à la croyance à la vie après la mort et à l'interdépendance existant entre les morts et les vivants.

¹¹¹ Erman et Ranke, *La Civilisation Egyptienne*, p. 404.

¹¹² Mbonji Edjengué, *Morts et vivants en négro-culture culte ou entraide*, Presse Universitaire de Yaoundé, 2006, p.98.

¹¹³ Entretien avec Mkountchou Robert (Tchofô), 79 ans, enseignant retraité, Baham (Chengne), 10 Avril 2021.

¹¹⁴ A Tague Kakeu, "La case des crânes dans les chefferies bamiléké de l'Ouest-Cameroun : entre lieux de culte et lieux de mémoire", *Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société*, Université de Kara-Togo, juin 2017, p. 237.

Elles sont également liées de la volonté de ce peuple de resté attaché à leurs morts qui ne sont vraiment pas partis ; c'est dans cette perspective que Siaké affirme que "les morts, tant qu'ils perdurent dans nos souvenirs et nos sociétés, restent parmi nous. Etant donné qu'ils ont vécu parmi les vivants et par ricochet connaissent leurs envies, leurs difficultés et leurs faiblesses appartiennent désormais au monde des esprits, ils sont mieux placé pour intercéder en faveur des vivants auprès de Dieu"¹¹⁵. De cette affirmation de Siake, il en ressort que les peuples dits bamiléké n'abandonnent pas leurs morts il continue à s'occuper d'eux en les faisant des offrandes dans la case des ancêtres afin de s'attirer des bénédictions de leurs parts.

La cérémonie de l'exhumation et la déportation du crâne dans la case des ancêtres constituait, pour ainsi dire, un fait historique important qui marque le début d'une nouvelle ère. Cette dernière est matérialisée par la présentation du successeur qui fera désormais les offrandes à cet ancêtre. La case et le lieu où est implanté le crâne sont à l'unisson un lieu saint, et digne de culte.

Il y a d'autres faits historiques non moins importants qui ont été à l'origine de la construction des lieux de cultes chez les anciens Egyptiens et les Baham. Il s'agit des phénomènes migratoires du peuple *Hòm* avant l'arrivée occidentale dans leur territoire. En effet, il est connu dans le village Baham que partout où le roi leader d'un groupe migratoire se reposait pendant une durée relativement longue, si le lieu lui était paisible, il exigeait la construction d'un temple ou l'érigait en temple. C'est ainsi qu'en 1905, le roi Kamdem II des Baham, fuyant les troupes allemandes s'était caché dans une grotte avec l'une de ces épouses, celle-ci était enceinte. Sous un froid indescriptible et insupportable, il devint très urgent de se réchauffer. Cependant pour se réchauffer il fallait bien entendu un foyer allumé. Or, Kamdem II et sa femme n'avaient pas eu le temps de prendre le matériel adéquat pour se faire un foyer. Dans l'impasse, les deux fuyards virent apparaître mystérieusement une étincelle sortie du sol devant eux. Le roi prit automatiquement une paille séchée, déposa au-dessus de l'étincelle et le feu tant recherché devint important grandeur nature pour un foyer de chauffage. C'est alors que Kamdem II roi de Baham déclara *fô voueg gouo* ' c'est-à-dire qu'il y a un roi derrière ces pierres. Il faut dire que le roi derrière la pierre était Dieu. Une fois que le calme était revenu dans le royaume, le roi décida d'ériger l'abri sous roche où il s'était réfugié avec sa femme en toute sécurité en lieu de culte il nomma ce lieu *Fôvũ* (Dieu caché)¹¹⁶.

¹¹⁵ Siake, *Le Culte des ancêtres...*, p. 71.

¹¹⁶ Entretien avec Nkountchou Robert, *Tetawadjie*, 72 ans à Baham Quartier Chengne 06 Avril 2021.

Dans le village Baham il est connu dans le cercle des neuf "*kámvoue*" et même en dehors de celui-ci que la case des ancêtres palatiaux ou dynastique encore appelé en *ghɔmálá' Mfám* avait été érigée quelque temps après la construction de "Mfam Tchetcha" par le roi Taguiasteu. En effet comme le fait savoir Te-Tawadjie,

Le premier *Mfám* encore appelé *Mfámsím* était en effet le premier palais royal construit par le roi Bussu. Après sa mort son successeur Taguiasteu a construit un second palais *Mfam cəcá'* selon ses aspirations politiques. Quand Taguiasteu descendait de *Mfamsim* pour *Mfám cəcá'* il créa la confrérie des *Wala* pour diriger le *Mfám*. En effet chaque *Mfam* était dirigé par un *Wala* nommé dès sa création. C'est ainsi qu'à Baham on a quatre *Mfam* dirigé chacun par un *Wala* à savoir : *Mfam Síam* : (Talom Taguiakam), *Mfam Tchetcha* : (Sa'a fodjo), *Mfam Kóm* : (Saagwa Mekam), *Mfam Dyə* : (Feugaing Taguemploung).¹¹⁷

Outre cela, l'aspect migratoire apparaît également comme un fait historique de la création des lieux de cultes dans le royaume *Hɔm*. En effet, au cours des migrations, il était difficile d'emporter tous les corps momifiés entier d'un lieu à un autre. C'est pourquoi, lors des migrations, les peuples ont trouvé fastidieux d'établir les lieux de cultes afin de communiquer avec leurs ancêtres. Siaké résume cette réalité historique en ces termes :

Avant la chute de l'empire Egyptien, la pratique de la momification avait transcendé les peuples, les âges, et les Baladi y étaient encrés. Cependant, ce peuple en fuyant face à la furie des envahisseurs et destructeur de leur Egypte, ne put abandonner les restes momifiés de leurs chers disparus qu'ils gardaient jalousement depuis des lustres. A cet effet, en partant de la haute Egypte ils emportèrent avec eux ces restes. Durant leurs longs périple à travers différentes régions qu'ils ont dû traverser à la recherche de la paix sociale pouvant leur permettre de mener une vie spirituelle et culturelle épanouie, les Baladi partirent d'Egypte avec la contrainte d'amener avec eux le reste de leurs défunts dans le but de non seulement les garder soigneusement mais aussi de leur rendre des rites qui leur sont dû. N'étant pas d'excellents guerriers, ils perdirent des guerres tant face aux musulmans qui voulaient absolument les convertir, que face aux peuples avec qui ils avaient des altercations. A chaque échec, ils étaient contraints de se déplacer non sans emporter avec eux les momies de leurs aïeux qu'ils ne voulaient sous aucun prétexte abandonner. Las de trainer avec eux ces dépouilles qui pouvaient parfois atteindre des dizaines (pour les familles nobles), ils eurent l'idée de les décapiter pour ne conserver que les crânes momifiés facilement transportables, enterrant définitivement les restes des corps¹¹⁸.

De ces propos, nous voyons très bien qu'emporter partout la dépouille des ancêtres était devenu une charge très lourde au cours des migrations des Baladi, mouvementées par des guerres. Pour avoir la vie sauve et se déplacer rapidement, les Baladi ont estimé qu'il était important de ne ramener que le crâne des leurs et d'enterrer le reste de la dépouille. A tout bout de chemin où ce peuple pouvait s'installer temporairement, ils s'investissaient à construire une maison où une hutte spéciale permettant de conserver les crânes de leur aïeux auxquelles ils

¹¹⁷ Entretien avec Nkountchou Robert, *Tetawadjie*, 72 ans à Baham Quartier Chengne 06 Avril 2021.

¹¹⁸ Siaké, *Le cultes des ancêtres...*, pp. 77-78.

rendaient certainement un culte. Cette pratique a perduré jusqu'au moment où ils se sont installés sur les Hautes Terres de l'Ouest-Cameroun actuel. De même, nous pouvons estimer que la construction des maisons des ancêtres dans cet espace culturel est un fait historique observé depuis les premières périodes de sédentarisation des *Hòm* dans l'espace qu'ils occupent actuellement depuis le XVIII^e siècle avec l'installation du premier *Fô* nommé Bussu.¹¹⁹ Cependant, Alexis Tague Kakeu estime que l'origine des cases des crânes chez les Bamilékés révèle que chez ce peuple, il y a un souci de ne pas abandonner les ancêtres aux différentes intempéries de la nature ; tout comme on observe aussi qu'il existe chez ces derniers une volonté réelle d'être toujours assez proche de leurs disparus.¹²⁰

Dans le même ordre d'idées, durant la dynastie des Ramsès (Ramesside) à savoir la XIX^e (-1305 à -1196) et la XX^e dynastie (-1196 à -1080), des nécropoles entières avaient été construites à Thèbes Ouest (Ouaset-our/ Ta-our) dédiées aux rois, aux épouses royales et aux princes et princesses. Les tombes dans toutes ces nécropoles avaient été construites dans les flancs des montagnes rocheuses l'on a appelé des hypogées¹²¹. La nécropole dédiée aux rois était appelé *Ta set Neferou* (vallée des rois) et celle dédié aux rènes et princesses était appelé *Ta ka set hemet Neferout* (la vallée des rènes).

Il faut comprendre ici que le temple pour les anciens Egyptiens même s'il abrite une divinité, il n'est point le lieu exclusif, le lieu unique où se trouve Dieu ou tout au moins un Principe Divin. Pour les Anciens Egyptiens et les Baham, Dieu se trouve partout, est adorable à travers un culte à n'importe quel endroit de la nature. C'est pourquoi Eric Hermann Siake¹²² pense que les Africains en générale, les bamilékés en particulier ont une conception "omniprésente" de Dieu "Si".

Au regard de ce qui précède, la création des lieux de cultes trouve leur fondement dans les cosmogonies, les récits, et des faits historiques vécus ou décidés par des personnes particulières. A cet effet, l'existence des lieux de cultes dans ces univers culturels se fonde à la fois sur l'origine du monde et du vécu quotidien. Ainsi, en vue de justifier la pratique d'un rituel et le choix du lieu où celui-ci doit être effectué, l'analyse portant sur les types de lieux de cultes chez les *Kemtiou* et les chez les *Hòm* s'avère très important.

¹¹⁹ Wafeu Kam Tameu, *Contribution à l'histoire du royaume Baham*, Yaoundé, éditions traditions vivantes, 1995, p. 23.

¹²⁰ Tague Kakeu, "La case des crânes...", p. 7.

¹²¹ Erman et Ranke, *La Civilisation Egyptienne*, pp.415-416.

¹²² Siake, *Le Cultes des ancêtres...*, p. 57.

II. TYPOLOGIE ET CARACTERISTIQUES DES LIEUX DE CULTES DANS L'EGYPTE ANCIENNE ET CHEZ LES BAHAM

Après avoir présenté les fondements des lieux de cultes, nous passons à la caractérisation générale et typologique de ces espaces sacrés à *Kemet* et chez les Baham. Lorsque nous parlons de caractérisation de ces espaces culturels, nous entendons par là faire une description succincte des sanctuaires ou ce que Dominique Zahan nomme "les cathédrales"¹²³ dédiés aux dieux pour les sacrifices et d'autres cérémonies de cultes. Ces lieux sont repartis en deux groupes. Certains sont naturels et d'autres artificiels c'est-à-dire construits par l'homme.

1. Les lieux de cultes naturels

Les lieux de cultes naturels sont des espaces n'ayant pas subi une transformation quelconque par l'homme en terme d'aménagement ou de construction. Il s'agit donc des espaces retrouvés au sein de la nature brute sous un état non modifié par l'être humain.

Il est admis par Dominique Zahan que les peuples d'Afrique noire ont une tendance naturelle d'adorer et de rendre un culte à Dieu qui consiste à garder un lien étroit avec le cosmos. "Le fidèle africain", écrit Zahan, ne s'isole pas volontiers de la nature ; celle-ci agit sans intermédiaire et sans obstacles sur les officiants et sur ceux qui participent au mystère. Entant que régulateur des cycles liturgiques, le soleil, la lune, les étoiles, la terre, la faune et la flore exercent directement une influence sur les humains et les pierres."¹²⁴ Les *Kemtiou* ne sont aucunement éloignés de cette conception faite à partir des observations de Dominique Zahan sur les sociétés africaines du XX^e siècle après J-C. En effet, comme le souligne Pierre Montet¹²⁵, les espaces sacrés n'ont pas échappé au sort et configuration de l'environnement naturel. Voilà pourquoi, l'idée d'embrigader la divinité essentiellement dans un quelconque édifice dédié au culte apparaît tant pour les *Kemtiou* que pour les Baham une attitude étrange. Ceci est également dû au fait que pour ces peuples le caractère même de la vie liturgique dans leur religion est incompatible. En effet comme le fait savoir Serge Sauneron,¹²⁶

Le temple n'est pas le lieu où le fidèle va prier son Dieu ce n'est pas un édifice où les hommes se réunissent pour traiter les questions spirituelles en comptant que l'esprit divin voudrait bien les visiter au cours de la cérémonie. Ce n'est pas non plus l'endroit où s'accomplit un rite sacré, exécuter par un spécialiste devant une foule recueillit.

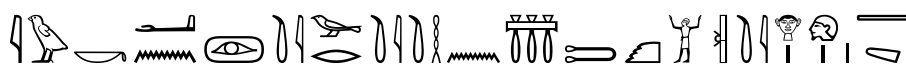
¹²³ Zahan, *Religion, spiritualité et...*, p.34.

¹²⁴ *Ibid*, p.346.

¹²⁵ P. Montet, *L'Egypte éternelle : des origines à Alexandre Le Grand*, Paris Fayard, 1970, p. 154.

¹²⁶ S. Sauneron, *Les Prêtres de l'ancienne Egypte*, Paris, Seuil, 1957, p. 33.

Pour les Négro-africains, la nature est un don de Dieu et a été créée par Lui. Vu que Dieu est partout, qu'il est omniprésent, la conclusion à tirer est simple. En fait, disons que Dieu peut-être partout dans la nature. Si Dieu est dans la nature, il se manifeste.¹²⁷ En effet l'ancien Egyptien et le *Hòm* au même titre que le reste des peuples d'Afrique noire, vénère et respecte la nature, parce qu'ils savent que Dieu est partout. En réalité, toute chose ayant été créée par lui, une partie de lui y est exactement à la manière dont chaque humain porte les gènes de ceux qui l'ont procréé à savoir ses parents. Ainsi, ces peuples ont toujours pensé depuis la vallée du Nil que chaque coin de la nature par exemple peut potentiellement porter une entité divine de ce fait elle vit. Le pharaon Akhenaton avait exprimé cette réalité dans son "grand hymne à Aton" duquel nous pouvons relever et retenir les quelques vers suivants :



Iw.k 'n.ti wr.ti th.t k3i.ti hrtp t3 nb

Iouk âneti uerti tehitj aoiti her tep ta neb

Tu es beau tu es grand, tu étincelles au-dessus de tout l'univers



Stwt.k ink.sen t3w r r' ire.ti.n.k nb

Setoutek inkesen taou er râ iretinek neb

Tes rayons embrassent les pays (les terres) jusqu'à l'extrémité de tout ce que tu à créé¹²⁸.

Comme nous pouvons le constater à travers ces deux vers, les *Kemtiou* considéraient la nature comme étant une entité illuminée et pénétrée par Dieu dans tous les coins et recoins où il existe. De ce fait, chacun de ces coins, puisqu'étant un don du créateur, est potentiellement un lieu de culte.

A *Kemet* il existait plusieurs lieux de cultes naturels. On comptait, entre autres les cours d'eaux comme le Nil, long de 6470 km¹²⁹. Babacar Sall décrit les limites égyptiennes du Nil ainsi que suit :

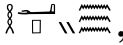
Sa limite naturelle était constituée par un bourrelet granite qui se dresse dans son cours sur plusieurs kilomètres. Ce bourrelet, c'est la première cataracte. D'Eléphantine à *Pi-Hâpy* (non loin du caire), il y a quelque 950 km. De *Pi-Hâpy* à Behedet, la distance est de 221 km environ. Behedet

¹²⁷ Siake, *Le cultes des ancêtres...*, p. 57.

¹²⁸ Th. Obenga, *Philosophie africaine de la période pharaonique 278-330 avant notre ère*, Paris, Harmattan, 1990, p. 84.

¹²⁹ B. Sall, *Racines Ethiopienne de l'Egypte Ancienne*, Harmattan, Paris, 2012, p. 93.

est à 25 km environ de la côte méditerranéenne. Ainsi la basse vallée sur laquelle était constitué le territoire de l'ancienne Egypte mesurait quelque 1200 km, s'étendant sur quelque 7° de latitude.¹³⁰

Les Egyptiens anciens ont appelé le Nil¹³¹. Déifié sur le nom de *Hâpy* , la divinité est représentée par un personnage plantureux avec des seins tombant, le ventre débordant par-dessus la ceinture et tenant deux vases à libation¹³². Le Nil était vénéré en tant que divinité à l'origine de l'inondation. Ainsi, le Nil qui a effacé les terres était source de vie par son eau mais aussi par la base de son lit et par le limon qui se déposait sur la terre au moment de la crue, les laissant là comme un don quand les eaux se retiraient. Guilhou et Peyré la décrivent comme suit :

Le Nil, couronné de plantes aquatiques, répand l'eau de la crue avec deux aiguillées. Ce relief du portique d'Hadrien à Philae reproduit le lieu d'origine de la crue à la fois de façon réaliste, avec les roches près de la première cataracte endroit où elle apparaît en Egypte et de façon symbolique par la présence du serpent. Celui-ci montre que l'eau provient des forces chthoniennes. C'est-à-dire des profondeurs de la terre renvoyant au Noun des origines. Au-dessus sont perchés les faucons d'Horus signifiant la présence des dieux sur terre à travers la personne du roi et le vautour de la déesse de la haute Egypte¹³³.

Enfin, le Nil apportait la verdure et rendait les activités économiques fleurissantes ; d'où sa désignation de *h'pi hrper hrp/ hâpi kheper herep*, "Hâpi l'existence dans sa fleurissante"¹³⁴.

Chez les *Hôm*, les cours d'eaux sont aussi les lieux de cultes. Parmi ceux-ci, on dénombre dans le territoire Baham les rivières sacrées *Mafoche* à Boukue, *Toualiâ* à Chengne et Liègne à Lagouoe. Elles sont caractérisées par des eaux qui coulent tout au long d'un nid dont les rives sont remplies à certains endroits de flore et d'autre de culture. Michel Nehoumo affirme que : "Ces rivières sont des lieux où les enfants du village viennent faire les rites de lavage pour enlever la malchance sur eux".¹³⁵ La photo ci-dessous présente la rivière sacrée Mafoche.

¹³⁰ B. Sall, *Racines Ethiopienne de l'Egypte Ancienne*, Harrmattan, Paris, 2012, p. 93.

¹³¹ P. Montet, *L'Egypte éternelle*, Fayard, Paris, 1970, P. 19.

¹³² *Ibid*

¹³³ Guilhou et Peyre *La mythologie égyptienne*, p.227.

¹³⁴ M. N. Sarr, "Cours d'eau et croyances en Egypte pharaonique et en Afrique noire moderne", *Ankh*, Numéro 14-15, 2005-2006, p. 130.

¹³⁵ Entretien avec M. Nehoumo, 65, enseignant retraité, Baham, Quartier Chengne, 06 Avril 2021.

Photo 1 : La rivière sacré Mafoché



Source : cliché Nono Kemta, Baham, (Boukue), 26 février 2022.

Les lagunes étaient également des lieux de cultes liées à l'eau à la terre et à la végétation. C'est dans cette perspective que l'on peut citer ce vers de la confession négative du mort dans la salle de la double maât chez les anciens Egyptiens

N h3m.i rmw n h3wt.sn
Ne hami remou en haoutesen
 Je n'ai pas pêché de poisson de leurs lagunes¹³⁶.

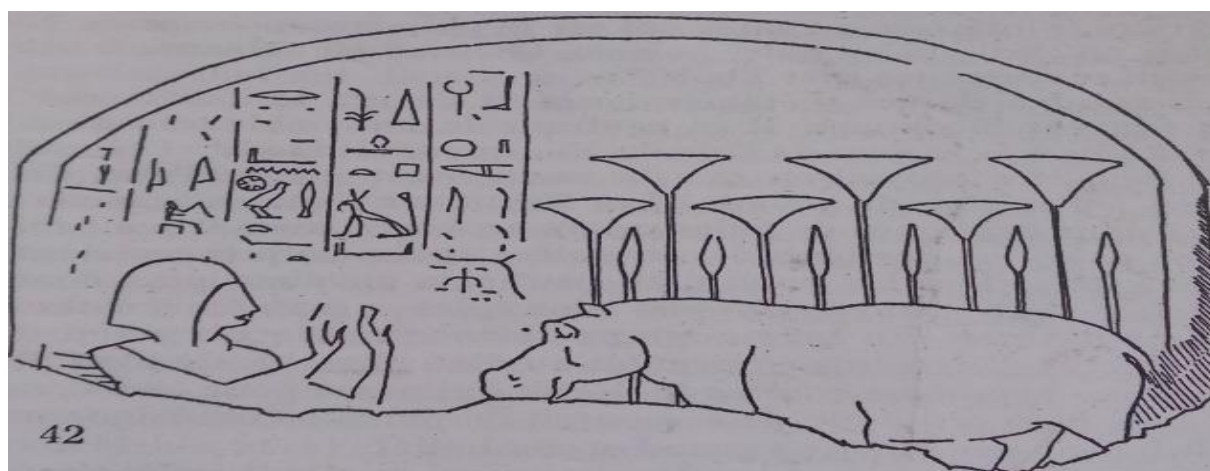
Le fait qu'il soit interdit de pêcher dans une lagune signifie que ce lieu est sacré. Les Baham considéraient aussi dans leur espace que les sources d'eaux ou les ruisseaux souvent situés au bon milieu des marais à l'instar de *Mafoché*, étaient la demeure des dieux et des totems appartenant aux initiés. Il était également interdit de pêcher, d'y aller à midi ou à minuit car c'est à ces heures que les êtres du monde invisible s'abreuvaient et absorbaient les rayons du soleil et se détendaient. Il est également interdit de nager dans ces eaux pour ne pas troubler la quiétude de ces habitants¹³⁷.

Les espaces floriques étaient sacrés à *Kemet*, du moins quelques un qui existaient. Même-ci la plupart était des marais, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils étaient des espaces où l'on vénérât une divinité. Ce fait peut-être illustré par ce fragment de stèle trouvé à Badari montrant Seth sous la forme d'un hippopotame dans les marais.

¹³⁶ Obenga, T., *Laphilosophie africaine...*, p. 175.

¹³⁷ Entretien avec Nkountchou Robert 72 ans (Tchofô), enseignant retraité Baham (Chengne), 06 Avril 2021.

Photo 2 : Seth sous la forme d'un hippopotame dans les marais

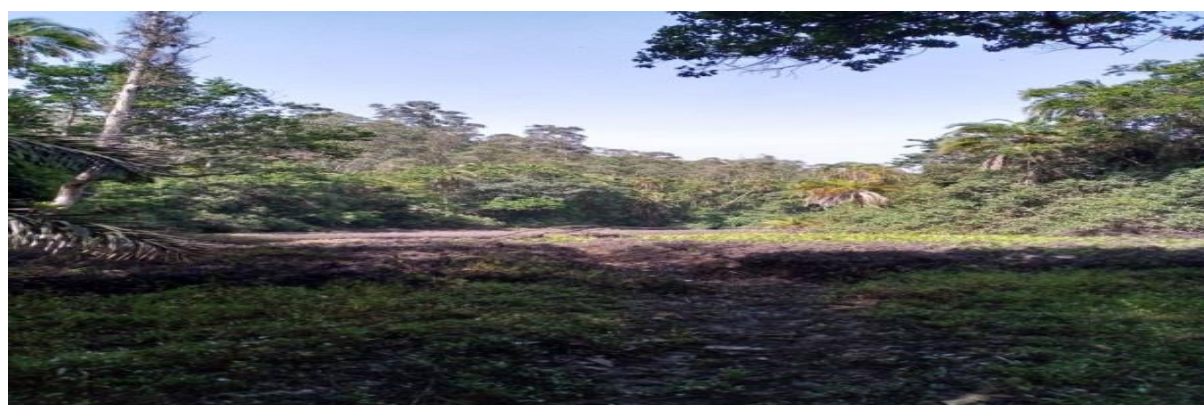


Source : P. Montet, *L'Égypte éternelle des origines à Alexandre Le grand*, Paris, Arthème Fayard, 1970, p. 149.

A *Kemet*, on considérait ces marais comme étant l'un des lieux de cultes dédié à Horus¹³⁸.

Dans le même ordre d'idées, le lac sacré de Mougne à Gouogoua, était également un espace marécageux qui abritait un lac reconnu comme espace d'habitation des totems.¹³⁹ Aujourd'hui, Mougne est complètement asséché. Mais, est demeuré un lieu de culte. La photo ci-dessous présente l'étendue qu'occupaient les eaux. Cet espace est rempli d'herbes, de palmiers et quelques arbres.

Photo 3 : Mougne, un lac asséché, Baham (Gouogwa')



Source : Cliché Nono Kemta, Baham, Gouogoua, 15 avril, 2021.

Les grottes étaient aussi des lieux de cultes important chez les *Kemtiou*. Nadine Guilhou et Janice Peyré parlent par exemple de la caverne du Nil dans la Haute Égypte reconnue comme

¹³⁸ Guilhou et Peyré, *La mythologie égyptienne...*, P. 217.

¹³⁹ Entretien avec Mkonchou Robert (Tchhofô), 72 ans enseignant retraité Baham (Chengne), 06 Avril 2021.


étant le lieu où ce cour d'eau prend sa source. Et où logent même Horus et *Hâpy*¹⁴⁰. A Baham, ces types de lieux de cultes existent et sont considérés comme des sanctuaires. Ainsi, on a les grottes de Touock-msi, de Kanmali, de Fôvũ à Bouckué et Lang Mbem à Bapi. Ces grottes sont caractérisées par des roches énormes ayant des hauteurs considérables, des galeries sous les roches.

De ce qui précède, il ressort de manière générale qu'il y a chez les *Kemtiou* et les *Hòm* des espaces naturels prédestinés aux cultes. Ces lieux ne bénéficient pas d'une construction particulière. Leur entretien va de soi. Chez les Baham par exemple, ces lieux de cultes naturels sont considérés comme des lieux de cultes publics. Comme le fait savoir la prêtresse Beatrice Mamkoug : "Je viens faire les offrandes et sacrifices à Fôvũ parce que les esprits me l'ont demandé". Les propos de cette prêtresse qui n'est pas natif de Baham mais de Bapi laissent comprendre que le lieu de culte Fôvũ situé à Baham (Boukue) est un lieu cultuel ouvert au public. Cependant il y a des lieux de cultes construits ou implanté par l'homme dans ces deux univers culturels. Ils méritent à leur tour d'être présentés.

2. Les lieux de cultes artificiels

De manière générale, comme le montre l'analyse du paragraphe précédent, l'africain cherche toujours à vivre en harmonie avec les divinités en restant en communion presque constance avec la nature. C'est la raison pour laquelle il établit à juste titre des lieux de cultes. On peut tout aussi remarquer de plus près que les lieux de cultes naturels que nous venons d'évoquer sont inscrits du moins qu'on puisse dire autour des quatre éléments classiques du cosmos à savoir l'eau, la terre, l'air et le feu¹⁴¹. De plus ces éléments fondamentaux se rapportent également à des lieux de cultes construits par l'homme lui-même.

Nous entendons par lieux de cultes artificiels, des édifices ou des écofacts indifféremment appréciés de par leur grandeur nature construits ou implantés par l'homme lui-même pour un rite culturel ou dédié à une divinité précise. Plusieurs de ces édifices ont été construits à *Kemet*.

On les nomme  *Hwt-ntr/ Hout Netjer* : c'est-à-dire les demeures de dieux¹⁴². Dès l'Ancien Empire les Egyptiens construisaient des petites huttes en bois et en clayonnage. Ces demeures des dieux étaient surmontées de mâts devant porter les drapeaux¹⁴³. Ces temples très

¹⁴⁰ Guilhou et Peyré, *la mythologie égyptienne...*, p. 227.

¹⁴¹ Obenga, *La philosophie africaine...*, p. 47.

¹⁴² R.O. Faulkner, *A concise dictionary of middle Egyptians*, vol 1, Oxford, Griffith institute at the University, 1962, p.117.

¹⁴³ Erman et Ranke, *La civilisation égyptienne*, p. 358.

modestes au début avaient été agrandis, et étaient devenus de véritables complexes grandeurs nature. Ces demeures du divin étaient des édifices construits en pierres ou en briques avec plusieurs pièces d'inégales dimensions que François Daumas qualifie : "d'art à la mesure de l'éternité"¹⁴⁴. Chez les *Hòm*, du point de vue de la pensée religieuse, la maison des dieux n'était pas différente de celle des *Kemtiou*. Même si à *Kemet* on a évolué des huttes et des maisons divines de très petites dimensions pour des grands temples, le fait que les *Hòm* ont uniquement conservé des édifices aux dimensions très réduite ne saurait effacer la réalité de ces espaces édifiés en l'honneur du divin. Dans le royaume *Hom*, on trouve de part et d'autre des cases de dieux (*dyə Si*)¹⁴⁵.

On remarque aussi qu'il y a des lieux de cultes implantés par l'homme appelé *Cwəpsi*. Ce sont des lieux de cultes miniaturisés et privés possédant des éléments essentiellement naturels, mais implantés par l'homme. En effet, ce sont des végétaux plantés par des personnes particulières à des occasions précises. Au cours de nos enquêtes sur le terrain, nous avons recensé plusieurs *mcwəpsi*.

Le *Cwəp-cədyə* (lieu de culte des pères fondateurs de la famille) ce lieu est situé dans la cour principale de la concession familiale. En rapport avec ce lieu de culte Robert Mkoungchou affirme que :

Le *Tchewp-cədyə* est le lieu sacré qui couronne tous les autres lieux de culte de la concession il est le dieu protecteur de la famille. C'est dans ce lieu culte que les enfants de la concession viennent prendre des bénédictions, viennent lancer leur *gəpbəm* (poule de chance), c'est également dans ce lieu qu'on présente la jeune fille qui va en mariage.

Ce lieu est caractérisé pas un arbre appelé *Gá'* des pierres sur lesquelles le prêtre familial fait des offrandes et des sacrifices. La photo ci-dessous montre à suffisance les caractéristiques de ce lieu de culte.

¹⁴⁴ Daumas, *La civilisation de l'Égypte pharaonique*, Paris, Arthaud, 1971, p. 431.

¹⁴⁵ Entretien avec Ozembong Martine, 53 ans, Bafoussam, le 20 avril 2021.

Photo 4 : Le *Cwəp-cədyə*

Source : Cliché Nono Kemta, Baham, (Chengne), 15 avril, 2022.

En plus du *Cwəp-cədyə*, il y a également le *Cwəpsi-tù-lá'* (lieu de culte des pères fondateurs de la concession). Ce lieu de culte est généralement placé au bas fond de la concession. Il est caractérisé pas un arbre (*Gá'*), l'arbre de paix (*fəkəŋ*), tout près d'une source d'eau ou d'une rivière ou une source. En rapport avec ce lieu de culte, Mkoungchou Robert affirme que : "le *Cwəpsi-tù-lá'*" est le lieu culte où les enfants d'une concession, génération après génération, viennent faire des rites sacrificiels ou des donations afin de recevoir les bénédictions ou encore enlever tout esprit maléfique".

Enfin, il y a le *Cwəp-Yám*. Ce lieu de culte est un espace au sein duquel est planté le figuier (*yám*). En fait, lorsqu'un fils en âge adulte acquière de son père une parcelle de terre, le *Cwəp-yám* est planté pour marquer la limite de sa parcelle¹⁴⁶. Kamdem Louis affirme que "ce lieu de culte est restreint et réservé uniquement au propriétaire de la parcelle et sa descendance".¹⁴⁷

¹⁴⁶ Entretien avec Kamdem Louis (souop Nouena), 53ans, Baham quartier Chengne 10 avril 2021.


¹⁴⁷ *Idem*.

Il existait à *Kemet* tout comme chez les Baham des lieux de cultes dédiés aux morts ou tout simplement aux ancêtres. A *Kemet* au Nouvel Empire, il s'agissait beaucoup plus des tombes. Elles étaient appelées des Hypogées en ce qui concerne essentiellement les tombes des souverains. Chez les Baham il y avait comme aujourd'hui les maisons des crânes encore appelées "*dyə mtoə*"¹⁴⁸. Il faut relever enfin que toute maison d'habitation, aussi bien chez les *Kemtiou* que chez les *Həm*, était un premier lieu de culte.

Adolphe Ermann et Hermann Ranke¹⁴⁹ font savoir que la maison pour l'Égyptien ancien était une représentation microscopique de l'univers. Ainsi, le dieu potier Khnoum avait sa demeure auprès du foyer dans la cuisine de la femme. Isis ou Aset elle-même représente le trône d'une demeure tandis que Nepthis ou Nebethout et Hout-Hor ou Hathor représentent chacune la demeure de la maîtresse de maison et celle de la déesse ou de la demeure de l'amour¹⁵⁰. Chez les *Həm*, le foyer dans la maison de la femme est un espace du divin. C'est dans ce sens que Talla Paul affirme que : "*Túy mók* (le foyer) n'est réel que s'il y a les trois *tó'o dyə* (les pierres-pilier de la maison). Ce sont ces pierres qui portent la maison. C'est pourquoi, elles sont le foyer comparable à la maison. C'est aussi pourquoi, il ne doit jamais avoir une maison sans foyer."¹⁵¹

L'analyse de la typologie et des caractéristiques des lieux de cultes à *Kemet* et chez les Baham met en exergue deux principales typologies à savoir les lieux de cultes naturels et les lieux de cultes artificiels. Les lieux naturels dédiés aux cultes sont des espaces réservés qui servent à communiquer avec Dieu, tandis que ceux construits ou implantés par l'homme lui-même sont des endroits aménagés pour abriter une divinité ou les ancêtres divinisés. Ceci exige alors pour la suite une analyse qui étaye les catégories et fonctionnement de ces lieux chez les Égyptiens anciens et chez les Baham.

III. CATEGORIES ET FONCTIONNEMENT DES LIEUX DE CULTES EGYPTIEN ANCIENS ET LES BAHAM

A *Kemet* et dans le territoire Hom, les lieux de cultes existent en fonction des divinités considérées ou vénérées et l'importance accordée aux ancêtres encore appelée en égyptien ancien  *im33hw/ imakhou*, et en *ghómálá'* *Mfo'Si*. C'est dire que dans ces espaces culturels dédiés à une ou plusieurs dieux considérés comme le saint patron de ce lieu

¹⁴⁸ Entretien avec, Kamgaing Celestin, *Souop*, 48 ans, Baham quartier Boukue, le 10 avril 2021.

¹⁴⁹ Erman et Ranke, *La civilisation égyptienne*, p. 240.

¹⁵⁰ Guilhou et Peyré, *La mythologie égyptienne*, pp. 303-304.

¹⁵¹ Entretien avec Talla Paul, 48 ans, Prêtre familial, Baham (Chengne), 30 juillet 2021.

d'une part. Chaque ancêtre est également un saint patron, un fondateur de concession dans un village Baham. Ainsi trouve-t-on chez les *Kemtiou* et chez les *Hòm* des lieux de cultes spécifiques aux divinités et ceux dédiés essentiellement aux ancêtres.

1. Les lieux de cultes dédiés aux divinités

Les anciens Egyptiens témoignaient un grand respect aux allures religieuses à chaque nôme dans leur territoire. Au Nouvel Empire, il existait 42 nomes ; 22 à la Haute Egypte et 20 à la Basse Egypte¹⁵². Dans chacun de ces nomes, il y avait au moins un temple où les prêtres officiaient. Dans un temple un dieu était entretenu. Contrairement à l'Egypte antique qui comptait 42 nomes, Baham quant à lui compte 17 villages. Tout comme en Egypte, dans chaque village, il y a au moins un grand lieu de culte. Cela voudrait donc dire qu'à *Kemet* tout comme à Baham chaque dieu ou presque, réside dans un nome ou village comme une divinité principale et est entretenu dans un temple précis.

On peut confirmer cela à *Kemet* à partir des enseignes qui étaient des sortes d'emblèmes représentant des animaux, des plantes ou des objets animés servant à individualiser chaque nome. "Ces divers emblèmes, généralement placés sur des pavois, écrit Jacques Vandier, se retrouvent en partie à l'époque historique et, censés représenter un dieu"¹⁵³. Il s'agit là des symboles d'une divinité particulière. Il représente donc un dieu précis saint patron du lieu où l'emblème se trouve. C'est la marque extérieure qui indique le dieu résidant et adoré dans ce lieu. En fait, à l'origine, chaque clan avait son dieu. Mais avec le temps, les influences politiques ont interféré dans le religieux afin de mieux contrôler les différents nomes.

A partir, de ces éléments, nous pouvons considérer les nomes non pas seulement comme des simples divisions administratives, mais aussi comme des zones d'influence religieuse. Hors, chacune de ces zones est caractérisé par un culte voué à une divinité précise dont le temple porte le nom très souvent. En guise d'illustration de cette réalité historique à *Kemet*, on a : Temple d'Amon (XVIII^e dynastie 1380) à Thèbes ; Temple Aton (XVIII^e dynastie 1350) à El Armana ; Temple d'Hathor (XVIII^e dynastie 1340) à Deir el Bahari ; Temple d'Amon-Ré à Abou Simbel ; Temple d'Osiris à Abidos ; Le Nil déifié- siège du dieu Hapy ; Le Sycomore de Nout ; Temple de Nekhbet à Louqxor ; Les marrais sacré du Delta siège d'Horus et d'Aset à

¹⁵² Montet, *L'Egypte éternelle...*, p. 149.

¹⁵³ Vandier, *La Religion égyptienne...*, p. 12.

Héliopolis ; La Hout – khes – Maât à Héliopolis ; le temple de Djihouty à Hermopolis ; le temple de la triade Ptah, Sekhmet et Nefertum à Menefer (Menphis).¹⁵⁴

Cette réalité est également la même chez les Baham. Chaque lieu de culte a une divinité nommée bien connue du moins par son nom. Chaque divinité est aussi bien connue par le type, la période et les règles cultuelles sacrificiels qui lui sont propres dans son espace. C'est d'ailleurs pourquoi chaque lieu de culte dédié à une divinité chez les Baham porte le nom de cette divinité¹⁵⁵. En guise d'exemple de cette réalité chez les Baham, on a : Fôvũ de Si Fôvũ à Boukué ; Kenmali de Si Kenmali à Gouogoua ; Touoc-msi de Si Touoc-msi à Banka ; Vag-vag de Si Vag-vag à Chengne ; Lang-bem de Si Lang-bem à Bapi ; Sekem de Si Sekem à Cheffou; Liegne de Si Liegne à Lagoue ; Mougne de Si Mougne à Gouogoua.¹⁵⁶

Chez les Baham nous n'avons pas pu avoir les noms de chacune des divinités représentées dans les *tchewpsi*. Mais ce que nous avons reçu comme information est que parmi les trois divinités retrouvées dans le *tchewpsi* familiale de Kamdem Louis, celle à l'entrée représente la fertilité, celle au centre représente l'adjoint à dieu le père chef de ce lieu sacré qui se trouve au font du lieu de culte. Ces divinités sont à la fois mâles et femelles. Tel est le cas à *Kemet* d'Hathor, Aset, Nekhbet, sekhet etc. qui sont les déesses ; Horus, Djihouty, Ptah etc. sont quant à eux des divinités mâles. Aussi, on trouve à *Kemet* des divinités androgynes c'est-à-dire à la fois mâle et femelle, comme Atum et Hapy. Chez les *Hòm*, les divinités femelles sont généralement celle de la fertilité et de l'abondance. Elles sont matérialisées par un canari d'eau.

En fin de compte, nous retenons que les lieux de cultes dédiés à une divinité sont soit naturel soit construit par l'homme. Ceux dédiés aux ancêtres présentent quelques différences dans ces deux univers culturels.

2. Les lieux de cultes dédiés aux ancêtres

La croyance à l'action persistante des aïeux défunts revêt une puissance presque extrême chez les Négro-Africains en général les *Kemtiou* et les *Hòm* en particulier. Les ancêtres sont non seulement vénérés en héros du passé mais aussi leur présence continue est ressentie. Pour les *Kemtiou* et les *Hòm* les ancêtres veillent sur la maison ils sont directement intéressés à toutes les affaires de la famille et à ces propriétés. Ils sont des gardiens de la tradition et de l'histoire

¹⁵⁴ Informations recueillies dans plusieurs documents : Daumas, *La Civilisation Egyptienne*, index documentaire ; Guilhou et Perey, *La Mythologie Egyptienne*, pp. 287-290.

¹⁵⁵ Entretien avec Kamdem Louis (Souop nouena), 53 ans, maçon, Baham (Chengne), le 12 avril 2021.

¹⁵⁶ Informations recueillies auprès de nos informateurs lors de nos recherches sur le terrain.

de la communauté. Le fait qu'ils soient liés aux vivants et inter-réagissent avec eux, il y a une sorte de dépendance réciproque entre les vivants et les morts¹⁵⁷. Dans cette communication interactive, il a existé à *Kemet* et existe encore en pays *Hòm* des espaces essentiellement construits en l'honneur des ancêtres.

Les lieux particuliers où l'on peut vénérer un ancêtre chez les Anciens Egyptiens et les Baham, sont aussi nombreux que diversifiés. Il s'agit non seulement des sépultures mais aussi des maisons tout entières construites en faveur de leur culte.

Au Nouvel Empire, des sépultures se sont multipliées. Force est de constater qu'avoir une sépulture digne était un droit, du moins qu'on puisse dire pour chaque Kemtiou. On peut le voir à travers un détail très caractéristique où pour plusieurs *Kemtiou*, il était vital de se constituer une propriété funéraire. En effet l'Egyptien ancien était toujours préoccupé de sa vie d'outre-tombe. Il croyait généralement que "pour entretenir dans l'au-delà la vie des différents éléments de sa personnalité, il était nécessaire d'accomplir auprès d'un tombeau, lui-même aussi pourvu que possible, un culte perpétuel"¹⁵⁸. C'est ainsi que de bonne heure l'ancien Egyptien ne manqua pas d'affecter une partie de son revenu à son culte post mortem en qualité d'ancêtre. Il faut noter ici qu'être ancêtre n'est pas un choix mais une volonté qui demande beaucoup de sacrifices.

Bien que l'exemple que nous voulons prendre à ce niveau soit du Moyen Empire, il permet en tout état de cause, de justifier la totalité de ce fait. La réalité est que, des contrats à l'exemple de ceux d'Hapydjiefa, nomarque d'Assiout au Moyen Empire avaient été établis et constituaient des revenus provenant des diverses propriétés¹⁵⁹. En clair il y a eu à *Kemet* diverses propriétés funéraires dédiées à plus d'un ancêtre. Bien plus, il y avait des nécropoles toute entière c'est-à-dire des cités dédiées essentiellement au mort. Au Nouvel Empire, l'une des plus connue et importante nécropole fut Thèbes Ouest avec d'une part la vallée des rois et d'autre part la vallée des reines. Cette nécropole était constituée des hypogées qui sont de véritables maisons sépulcraires des morts. Les Baham ont chacun dans leur concession une maison des d'ancêtres. Hypogé et *Dyā-mtrā*, deux types de maison des ancêtres, se présentent à titre illustratif comme les photos suivantes.

¹⁵⁷ Mbonji Edjenguèlè, *Morts et vivants...*, p.13.

¹⁵⁸ Daumas, *La Civilisation égyptienne...*, p.119.

¹⁵⁹ *Ibid.*

Photo 5 : Case des ancêtres de la famille Soup Talom Nehoumo à Baham.



Source : Cliché Nono Kemta, Baham (Chengne), le 30 juillet 2021.

Photo 6 : Un Hypogée Kemtiou dans la Vallée des Rois



Source : Alamy [En ligne] "l'Egypte vallée des rois. Entrée de l'un des hypogées tombe"<http://Alamyimages.fr>, consulté le 10 février 2022.

La photo n° 6 représente la maison des ancêtres est située au centre de la concession de la famille Souop Talom Néhoumo à Chengne. En fait, le phénomène à observer ici est le suivant, dans le royaume *Hɔm*, chaque concession porte en son sein une case des ancêtres dans laquelle on effectue des offrandes et autres soins importants particuliers. Le mort n'est pas mort il vit avec et parmi nous. Par conséquent Il a droit à une demeure mais cette demeure peut-être individuelle ou collective c'est la raison pour laquelle, parfois, à Baham on parle de maison des ancêtres" *djie mtrə*"¹⁶⁰.

Fosto Emmanuel explique que : Dans chaque *die mtoue* le crane est posé à la droite de la porte d'entrée et c'est toujours à cette droite qu'est posé le lit du prêtre familiale. A l'intérieur comme à l'extérieur de la petite case, le successeur (*Zdudjie*) doit toujours s'asseoir du côté droit".¹⁶¹ Vu la description de cette dernière on peut se permettre de la rapprocher un temps soit peut à la vallée des reines et à celle des rois dans la mesure où, chacun de ces ensembles était l'espace d'habitation de plus d'un mort ou d'un ancêtre. Ce sont des espaces sacrés faisant office de culte. La preuve est que, dans chacun de ces espaces, il y a un autel funéraire spécifique au type de culte y effectué. Le temple funéraire à *Kemet* était ainsi un important lieu au sein des nécropoles où pour chaque tombe, un office cultuel était rendu au mort ; du moins pour ce qui était des souverains, des reines et des hauts dignitaires. Les *Hɔm* appellent cette espace le *Mfám* case des ancêtres royales¹⁶².

Au total, ce chapitre dévoile que la conception du monde chez les *Kemtiou* et les *Hɔm* fondent la vie culturelle de ces peuples. Ainsi, la nature brute et ses aspects modelés par l'homme abritent la divinité. Le culte peut-être rendu à un dieu mais aussi à un ancêtre déifié. Ce qui prouve qu'à tous les niveaux l'homme est en Dieu et Dieu est en l'homme les deux à l'unisson sont consubstantiels à l'ensemble de la nature et du cosmos.

¹⁶⁰ Entretien avec Ozembong Martine, 56 ans, Baham (Chengne), 20 avril 2021.

¹⁶¹ Entretien avec Fosto Emmanuel, (*Kuipou*) 52, Yaoundé, 30 juillet 2022.

¹⁶² Entretien avec Mkonchou Robert (tétawadjié), 72 ans à Baham (Chengne) 06 Avril 2021.

CHAPITRE II

**RITUELS EFFECTUES DANS DES LIEUX DE CULTES CHEZ
LES ANCIENS EGYPTIENS ET LES BAHAM DE L'OUEST
CAMEROUN : UNE APPARENCE POLYTHEISTE**

Hérodote jugeait que les anciens Egyptiens étaient des hommes religieux les plus scrupuleux de toute l'humanité¹⁶³. Selon lui, autres peuples n'avaient enfanté et adoré une foule aussi nombreuse de dieux, de déesses d'êtres et d'objets sacrés. De plus, aucun autre peuple n'avait construit pour ces dieux des temples aussi gigantesques et magnifiques ; et n'a mis à leur service un aussi grand effectif de prêtres et d'autres personnels. Aucun autre peuple n'a inventé autant de rites à l'honneur des dieux et des ancêtres. Cette remarque d'Hérodote peut être vérifiée chez le reste des peuples de l'Afrique noire au Sud du Sahara. A cet effet ils étaient considérés comme des peuples polythéistes. Il est ainsi question dans ce chapitre d'examiner ces apparences du polythéisme de forme chez les Egyptiens anciens et les Baham en insistant sur les éléments matériels et les cérémonies rituelles effectuées à plusieurs divinités et ancêtres dans les lieux de culte de ces peuples.

I. LES FORMES PHYSIQUES DU POLYTHEISME DE FORME DES LIEUX DE CULTES KEMETYOU ET HOM

Les éléments qui constituent les lieux de cultes chez les *Kemtiou* et les Baham sont d'une part naturels et d'autre part modelés par l'homme. C'est l'idée de ce qu'on a du lieu qui spécifie son cadre physique. Il est important de faire savoir que, comme il a été dit plus haut, les lieux dédiés aux divinités sont d'une double nature à *Kemet* et dans le royaume *Hom*. En fait, ils sont soit purement naturel sans modelage par l'homme, soit des édifices bien construits pour la cause. Les espaces dédiés au culte des ancêtres sont quant à eux essentiellement des édifices construits pour eux ; certainement parce que, ces ancêtres sont à la base des êtres humains investis dans un cosmos qu'ils sont appelés à protéger et à bénéficier de sa protection. Cependant, on peut voir à partir de la diversité de ces éléments, une matérialisation physique d'un système de croyances à plusieurs dieux ; en d'autres termes, la pratique du polythéisme.

1. L'expression du polythéisme de forme à travers les éléments naturels présents dans les espaces de cultes

Les Egyptiens anciens tout comme les Baham ont toujours eu connaissance en théorie comme en pratique du Dieu unique créateur de l'univers¹⁶⁴. Ce Dieu suprême est appelé *Ntr*

¹⁶³ C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Egypte : comparaison des données d'Hérodote avec les données égyptiennes*, Paris, Ed Leroux, 1910, p.104.

¹⁶⁴ Siake, *Le Culte des ancêtres*, p. 56.

(*Netjer*) pour les égyptiens anciens et *Si* pour les Baham. Ce grand Dieu précède les divinités *Ntrw* (*neterou*) à *T3wy* (*Tawy*), et *Sigũñ*, *Silá'* et *mfôsi* dans le village Baham.

Chez les *Kemtiou* et les Baham, tout comme le reste des peuples en Afrique Noire, le Dieu créateur de l'univers est considéré comme étant un et multiple. A ce propos Amadou Hampathé Bâ écrit que :

L'homme noir africain est un croyant né. Il n'a pas attendu les livres révélés pour acquérir la conviction de l'existence d'une Force, Puissante-Source des existences et motrices des actions et des mouvements des êtres. Seulement, pour lui, cette force n'est pas en dehors de la créature. Elle est en chaque être. Elle lui donne la vie, veille à son développement et éventuellement à sa reproduction entourée d'un univers des choses tangibles et visibles. L'homme, les animaux, les végétaux, les astres, etc. De tout temps, l'homme Noire a perçu qu'au plus profond de ces êtres et de ces choses résidait quelque chose de puissant qu'il ne pouvait décrire et qui les animait. Cette perception d'une force sacrée en toute chose fut la source des nombreuses croyances aux pratiques variées dont plusieurs sont parvenus, parfois dépouillés, il est vrai, avec le temps, de leur signification originelle profonde¹⁶⁵.

Ce propos d'Amadou Hampathé Bâ montre que Dieu est dans chaque élément de la création et veille à son bien-être. Ainsi, l'Africain a très tôt compris que dans toutes les créatures de Dieu, résidaient quelque chose de puissant qu'il ne pouvait expliquer qui les animait. Cette vision du sacré en toute chose a amené l'Africain à vouer un culte à tous les éléments de la nature. De ce fait, il existait une multitude de sanctuaires peints d'images d'animaux, de végétaux et autres que révèlent les vestiges laissés¹⁶⁶. Et Drioton de préciser que :

En ce qui concerne leur iconographie, les divinités présentaient suivant les cas, toutes les formes intermédiaires entre l'animal qui fut à l'origine pour beaucoup d'entre elle leur symbole et peut-être leur totem. Elles pouvaient donc être figurées sur un aspect animal : Anubis comme un chacal, Horus comme un faucon, Hathor comme une vache ; elles pouvaient aussi recevoir une tête d'animal sur un corps humain ; elles pouvaient enfin être complètement humanisées¹⁶⁷.

Les faits que relate Drioton concernant les *Kemtiou* sont aussi manifestes chez les peuples dits bamiléké en général et Baham en particulier. Leur comportement face à la nature a amené Apisay Eveline Ayafor à souligner que les peuples du Haut-Ngamba (groupe culturellement assimilable au Baham de l'Ouest Cameroun), déifient tous les éléments de la nature et ont en conséquence plusieurs dieux¹⁶⁸. De plus, les manifestations qui sont apparemment plurielles

¹⁶⁵ A. Hampathé Bâ, *Aspect de la religion africaine*, Paris, Présence Africaine, 1972, p. 170.

¹⁶⁶ E. Apisay Ayafor, "L'eau, la vie et la mort dans l'univers égypto-africain : Le cas des conceptions *Kemet* et Haut-Ngamba dans le Nord-Ouest du Cameroun", Thèse de Doctorat/PhD en Histoire, Université de Yaoundé I, 2014, p. 185.

¹⁶⁷ E. Drioton, *Page d'égyptologie*, Le Caire, Revue du Caire, 1957, pp. 86-87.

¹⁶⁸ Apisay Ayafor, "L'eau, la vie...", p. 185.

des divinités ne sont que "les agents soient actifs, soient passifs de la nature"¹⁶⁹. C'est en effet ce que les *Kemtiou* nommaient *Netjer*. Il s'agit du Démurge octogène antérieur aux dieux¹⁷⁰.

Pour les Egyptiens anciens, Dieu est un et multiples et ses appellations sont nombreuses Mugabingué Bilolo le décrit ainsi :

Dieu n'a pas de nom propre. Il est appelé par ses "épithètes au nombre infini qui correspondent à l'infini de ces aspects, ces fonctions [...], "totalité-rien", "caché-inconnu", "sans-nom", "poly nommés", "soleil-lune", "lumière", "Eau de vie", "air vivifiant", "Un-Unique", "Être qui donne", "Grand-Modéleur", ou "Architecte", "artiste par excellence", "*Ntr*, *Ntrw*", "Roi"¹⁷¹.

Dans cette affirmation de Mugabingué Bilolo, nous remarquons qu'il est difficile d'attribuer un nom propre à Dieu puisqu'il est présent dans tous les éléments de la nature. Il est nommé sans déterminant et ses épithètes foisonnent dans la société sur la forme des dieux locaux ou des *Netjerou* que Schwaler de Lubicz désigne comme étant "les qualités et fonctions de l'unité inconnaissable"¹⁷². Pour affirmer le caractère de cette unicité et multiple de Dieu, Betobo Bokagne affirme : "Quant aux Africains, la divinité est restée diffusée dans tous les éléments de tout ordre de la création animale (l'homme y compris), végétale, minérale et même astral parce que pour les Africains, la divinité anime par son énergie tout ce qui vit"¹⁷³. Cette affirmation de Bokagne peut se vérifier dans le royaume *Hòm* à travers le nom "*Si*" que les Baham utilisent pour désigner le grand Dieu universel. Ce théonyme rapproche également les astres, la faune, la flore et les humains vivants ou morts. Les Baham, à en croire Eric Hermann Siaké, ont toujours eu connaissance en théorie comme en pratique du Dieu Unique créateur du ciel et de la terre Ce Dieu dont l'appellation *Si* signifie également la terre, le globe terrestre, l'espace vitale¹⁷⁴.

Par ailleurs, chez les égyptiens anciens tout comme chez les Baham, le polythéisme apparent se manifeste également à travers les noms théophores que les Égyptiens et les Baham portent. Ces noms ont un caractère pieux, expriment cependant le rapport qu'entretiennent ces hommes vis-à-vis du Dieu suprême. Ainsi, considérons les noms théophores suivant :

¹⁶⁹ Abisay Ayafor, "L'eau, la vie...", p. 185.

¹⁷⁰ Ibid.

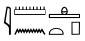


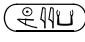
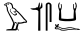


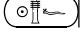



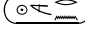
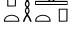
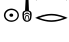
¹⁷¹ B. Mugabingué, "Le créateur et la création dans la pensée Memphite et Arménienne, l'approche synoptique", *Du document d'Afrique Memphis et du grand hymne théologique d'Akhenaton*, Kinshasa, Université Africaine, 1988, p. 148.





¹⁷² Abisay Ayafor, "L'eau, la vie...", p. 186.

¹⁷³ E. Bokagné Betobo, "Christianisme et croyance africaine processus d'un antagonisme historique : XVe- XXe siècle", Thèse de Doctorat/ Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008, p. 29.

¹⁷⁴ Siaké, *Le culte des ancêtres*, p. 56.

Tableau 1 : Les noms théophores égyptiens anciens

Graphies	Translitérations	Traduction	Datations
	<i>Imn Hpt</i>	Amon-est-en-paix	Ancien Empire (IV ^e dynastie)
	<i>R nb</i>	Rê-est-le-maître	II ^e dynastie (période thinite)
	<i>Nb k3w Hr</i>	Horus-est-le-Maître-des-kaou	II ^e dynastie (période thinite)
	<i>Mryk3R'</i>	L'aimé-de-Ka-de-Rê	Ancien Empire (X ^e dynastie)
	<i>Wsrk3r'</i>	Fort-est-l'esprit-de-Rê	Ancien Empire (V ^e dynastie)
	<i>I hms(w)</i>	Né-de-la-Lune	Nouvel Empire (XVIII ^e dynastie)
	<i>Hr '3</i>	Le-grand-Horus	Période Thinite (I ^e dynastie)
	<i>DdfR'</i>	Rê-est-stable	Ancien Empire (IV ^e dynastie)
	<i>Nfr.fr'</i>	Râ-est-bon	Ancien Empire (V ^e dynastie)
	<i>R mssw</i>	Rê-l'a-enfanté	Nouvel Empire (XIX ^e dynastie)
	<i>Ddk3r'</i>	Stable-est-le-ka-de-Rê	Ancien Empire (V ^e dynastie)
	<i>Mrrnr'</i>	L'aimé-du-nom-de-Rê	Ancien Empire (VI ^e dynastie)
	<i>Pth htp</i>	Ptah-est-en-plénitude	Ancien Empire (V ^e dynastie)
	<i>R nfr</i>	Rê-est-bon	Ancien Empire (V ^e dynasties)

	<i>Pth ms</i>	Ptah-l'a-enfanté	Ancien Empire (V ^e dynastie)
	<i>Hrddf</i>	Horus-demeure-en-lui	Ancien Empire (IV ^e dynastie)
	<i>R'wrkm</i>	Le-grand-Rê-est-noir	Ancien Empire (V ^e dynastie)
	<i>NbhrwR'</i>	Rê-est-le-Maître-de-la-voix	Ancien Empire (VI ^e dynastie)

Source : Womesse Golbo, "Anthroponymes et croyances magico-religieuses sous l'Ancien et le Nouvel Empire *Kemet* et chez les *Tpur* du Cameroun, XVIII^e-XIX^e siècles", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2019, p. 71.

Tableau 2 : Les noms théophores baham

Noms	Signification
<i>Nouebissi</i>	"Les problèmes à Dieu"
<i>Djoubissi</i>	"Ma plaidoirie à Dieu "
<i>Moussi</i>	"L'enfant de Dieu"
<i>Simo</i>	"Le Dieu de quelqu'un"
<i>Yessi</i>	"Le souffle de quelqu'un"
<i>Diéssi</i>	"La maison de Dieu"
<i>Djuissi</i>	"La femme de Dieu"
<i>Sipowa</i>	"Dieu est avec qui"
<i>Ghomsi</i>	"La parole de Dieu"
<i>Youbissi</i>	"Ecoute Dieu"
<i>Bissi</i>	"Etre avec Dieu"
<i>Gapigssi</i>	"Je remercie Dieu"
<i>Gatchuési</i>	"J'implore Dieu"

Source : Eléments trouvé lors de nos enquêtes de terrain.

Il ressort de ces quelques noms théophores que chez les Egyptiens anciens tout comme chez les Baham, sont des noms simples formés à partir d'un nom divin.¹⁷⁵ Les théophores proclament la qualité de la divinité ou établissent une relation personnelle avec le porteur du nom et la divinité ou de ses géniteurs.¹⁷⁶

De tout ce qui précède chez les Égyptiens anciens tout comme chez les Baham, la multitude des divinités apparaissent comme les manifestations d'un polythéisme apparent dans la mesure où les éléments naturels représentés dans un lieu de culte ont une connotation de divinités- maîtres des espaces où ils se trouvent. Cependant, dans les lieux de cultes on retrouve également une multitude de divinités représentatives du Dieu suprême

2. Les divinités des lieux de culte : des hypostases du Dieu Suprême

Les *Kemtiou* et les Baham ont, faut-il le dire, ont confié leur existence à Dieu qu'ils exhortent dans les domiciles mais surtout dans les sanctuaires de leurs différentes localités. En effet, le culte rendu à Dieu s'effectue selon ces peuples en particulier, les négro-africains en générale dans des espaces bien circonscrits et aménagés à leur manière. Même-ci pour eux, Dieu est partout et en tout. Le moins qu'on puisse dire est qu'il existe des lieux voués à un culte dédié à une divinité précise. Nous l'avons dit plus haut, Dieu est Un et Multiple. Etant en tout et partout, il se manifeste. Et la manière dont cela est faite, et surtout sur quoi cette manifestation est perceptible, convient pour définir et établir que cette entité manifeste du divin est une divinité ; on parle alors d'hypostases de Dieu Suprême.

Parmi les éléments matériels, on peut citer, entre autres, l'arbre, la grotte, l'étendue d'eau, l'animal, pour ne citer que ceux-ci constituent une pièce centrale voir principale dans tel ou tel lieu de culte représenter à plus d'un égard Dieu dans l'une de ses particularités singulières. Ainsi Nissire Sarr¹⁷⁷ parle de Dieu/*Netjer* comme "le Saint des saints, l'Immanent". L'entité qui est vénérée dans un lieu de culte à *Kemet* et dans le royaume *Hòm* n'est donc pas Dieu, mais plutôt une divinité représentative de Dieu, le Grand Architecte de l'Univers, le Saint des saints. A travers cette entité matérielle, le *Kemtiou* et le *Hòm* voient ou perçoivent une qualité du Dieu Immanent. D'ailleurs, les cosmogonies de ces peuples font prévaloir à chaque fois un Dèmiurge qui met en marche après s'être lui-même créé, le processus de l'acheminement et de l'ordonnement de la création notamment l'univers, le cosmos. Dans cette entreprise, le

¹⁷⁵ Womesse Golbo, "Anthroponymes et croyances magico-religieuses...", p. 70.

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ M.N. Sarr, "Le concept de Dieu en Egypte ancienne", in, Folofolo, *Revue des sciences humaines et des civilisations africaines*, Université Alassane Ouattara (Bouaké), 2010, pp.277-287.

Démiurge engendre les divinités qui sont, entre autres, ses Principes Divins, lui-même étant le Principe Premier ou l'Œuf Initial¹⁷⁸.

Dans le processus reconnu en tant que mode opératoire de la création qui peut être soit le Verbe, la salive, la sueur, l'engendrement¹⁷⁹, Dieu s'est étendu, et s'est extériorisé en diverses entités dans l'univers. Bref, il s'est démultiplié en entités infinies. Chez les *Kemtiou* par exemple, la cosmogonie héliopolitaine parle d'Atum comme ce démiurge qui a engendré huit divinités à savoir : Shu (le souffle vital), Tefnout (l'humidité vitale), Geb (la terre), Nout (le ciel), Aset (le trône), Ousir (le civilisateur, le grand voyant), Seth (le guerrier), Nebet-Hout ou Anat (la maîtresse de la demeure sainte).¹⁸⁰ Toutes ces divinités à l'unisson représentent Dieu. Ce sont ses différentes fonctionnalités, ses hypostases. Ils sont des *netjerou* engendrés et des démembrés du *Netjer* du côté égyptien.

Chez les Baham, chaque espace détermine les divinités qui l'habitent ; c'est dans ce sens que Mkontchou Robert affirme que : "chaque espace est particulier pour la présence d'une ou des divinités précises. Ceci aussi à partir des événements particuliers".¹⁸¹ Ces divinités sont des *sigoun* et *sil'a* du côté Baham. Sauf que chez ce peuple, la plupart d'entre elles comme nous l'avons vu au chapitre premier, avait un temple comme espace d'un culte particulier à lui dédié. C'est dans ce sens que Dominique Zahan parle à juste titre de "Cathédrale élémentaire de cultes"¹⁸².

Dans cette optique, en pays *Hòm* il existe des lieux de cultes dont les éléments de la nature parfois visibles ou non symbolisent une entité divine de "*Si*". Ainsi, Meukam Tagtchuen¹⁸³ et Deffo Kam Kouw,¹⁸⁴ prêtres responsables des lieux de cultes Fôvũ et Touck-msi affirment que : "Dans ces lieux de cultes, c'est le trou noir dans la grotte qui est la demeure de "*Si*". Nous pouvons donc nous permettre de dire, qu'on peut traduire "*Sĩ Fôvũ* " et "*Si Touck-msi*" respectivement par "la demeure invisible de la grandeur et de la toute-puissance de Dieu" et "chemin incorruptible de la grande destinée définie par Dieu". Dire que la divinité Shu en contexte *Kemtiou* est le souffle vital, c'est reconnaître que Dieu est Amour, initiateur et

¹⁷⁸ Obenga, *La Philosophie africaine...*, p.44.

¹⁷⁹ S. Bickel, *La Cosmogonie égyptienne*, Université Louvain, 2001, pp. 60-81.

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ Entretien avec Mkongtchou Robert, (Tétawadjie), 79 ans, enseignant retraité, Baham (Chengne) 6 avril 2021.

¹⁸² Zahan, *Religion et spiritualité...*, p.34.

¹⁸³ Entretien avec Meukam Tagtchuen, 86 ans, (prêtre responsable du lieu de culte Fôvũ) Baham (Boukue) 28 Juillet 2021.

¹⁸⁴ Entretien avec Deffo Kam Kouw, 73 ans, (prêtre responsable du lieu de culte Touck-msi), Baham 29 juillet 2021.

détenteur de la Vie entière de tout ce qui compose la nature et le cosmos. C'est dire également qu'il circule en tout être puisque toute créature de Dieu est une Vie. A cet effet, le *Kemtiou* ou le *Hòm* qui vénère un arbre ou tout élément naturelle, n'adore pas cet arbre et autres dans leur représentation première. Il s'agit en réalité de la vénération voire même de l'adoration du Souffle Vitale de Dieu manifestant le Saint des Saints Vivant.¹⁸⁵ Donc, dans les lieux de cultes, l'élément naturel vénéré est une représentation symbolique de Dieu. Il en existe pour la procréation, la richesse, la guérison, la justice, la divination, etc. A cet effet, c'est Dieu en tant que Justice, Guérisseur, etc., que l'on adore dans ces espaces culturels.

Pour ce qui est des lieux de cultes dédiés aux ancêtres, il ne faut non plus les voir comme étant des endroits d'adoration des morts, mais plutôt comme des lieux de célébration et d'adoration de la toute-puissance de la vie de Dieu.¹⁸⁶ De toute évidence, chaque ancêtre est un Osiris et par conséquent, un fils de Dieu décrit par l'un de ses démantèlements. Dans les lieux de cultes il y a également un ensemble de cérémonies rituelles effectuées.

II. LE CULTE RENDU AUX DIVINITES ET ANCETRES : UN POLYTHEISME DE FORME

Dans le chapitre précédent il était question de présenter la typologie, les caractéristiques et les catégories de lieu de culte à *Kemet* et dans le royaume *Hòm*. Il est de bon gré à présent, de montrer la manifestation du polythéisme de forme à travers les cultes rendus à plusieurs divinités et ancêtres dans ces lieux.

1. La pluralité des rites aux divinités dans les lieux de cultes égyptien ancien et Baham : un polythéisme de façade

En Afrique noire, tous les éléments de la nature sont d'essence divine, ils participent donc à la totalité de Dieu. A ce titre, ces éléments peuvent bénéficier des cultes particuliers comme la procréation, la fertilité des sols, la guérison des malades, la guerre, la construction monumentale, etc. des éléments de la création peuvent être loués ou invoqués. C'est pourquoi, des divinités ou des ancêtres divinisés existent et sont vénérés autant chez les *Kemtiou* que chez les Baham. Ainsi, comme l'observe Eric Herman Siake, "on ne parvient pas à déceler le point

¹⁸⁵ Entretien avec Deffo Kam Kouw, 73 ans, (prêtre responsable du lieu de culte Touck-msi), Baham 29 juillet 2021.

¹⁸⁶ *Idem.*

de division entre Dieu et divinité. On plonge en plein dans ce qui est abusivement appelé polythéisme".¹⁸⁷

Chez les anciens Egyptiens et les Baham, il existe plusieurs divinités auxquels sont rendus des cultes dans les espaces aménagés. Pour cela, il est nécessaire de s'entendre d'abord sur la notion de divinité. On entend par divinité, une entité ou autre esprit qui est aux services de Dieu. Il est parfois envoyé auprès des voyants et des prophètes pour délivrer le message de son maître¹⁸⁸. Chez les *Kemtiou*, plusieurs divinités étaient vénérées dans des espaces culturels. Dans un même espace, on pouvait rendre un culte à un ou plusieurs divinités à la fois.

Chez les Anciens Egyptiens, le temple n'était pas qu'un lieu de prière mais aussi la demeure terrestre du dieu. La plupart des divinités égyptiennes étaient anthropomorphes, zoomorphes ou tout simplement un signe astral. Mais le plus souvent elles avaient un corps d'humain et une tête d'animale. Ainsi, comme l'affirme Moustafa Gadalla : "chaque animal symbolise et incarne certaines fonctions et principes du divin d'une manière particulièrement pure et impactant. Par conséquent les animaux et les *neteru* (dieux/déeses) à têtes animales sont des expressions symboliques d'une profonde compréhension spirituelle".¹⁸⁹ A cet effet, on peut citer Thot qui avait parfois une tête d'Ibis et un corps d'humain, Anubis qui avait une tête de chacal et un corps d'humain¹⁹⁰, Horus qui avait une tête de faucon et corps d'humain Sekhmet avait un corps d'humain et une tête de lionne. D'autres étaient entièrement humain comme Osiris, Isis, Nephtys, etc. certains divinités par contre pouvaient prendre plusieurs forme à l'instar de Thot qui prenait la forme d'un ibis et ou celle d'un babouin ; Râ quant à lui avait plus de 75 aspects différents.¹⁹¹

Gamal Al-Din Mukhtar en soulignant la nécessité des croyances religieuses qui relie au progrès des civilisations, montre la place de choix qu'ont occupé les anciens Egyptiens dans le domaine. L'existence des croyances est pour lui plus importante que leur nature. Il peut donc présenter sa vision strictement polythéiste de la religion égyptienne ancienne en ces termes :

Le plus important à noter à propos de la religion des Egyptiens est peut-être la multitude des divinités. Elle provient de ce que l'Egypte était au début de son histoire divisée en petites principautés qui subsistèrent après l'unification du pays sous la forme des provinces composant le royaume égyptien. Chaque province garda sa divinité locale particulière autour de laquelle se groupait les gens se réfugiant au près d'elle dans les moments difficiles. Ainsi nous trouvons des provinces adorant le faucon animal qui forçait l'admiration des gens par sa force sur les oiseaux

¹⁸⁷ Siake, *Le Culte des ancêtres...*, p. 55.

¹⁸⁸ Toukam, *Histoire et anthropologie...*, p.155.

¹⁸⁹ Moustafa Gadalla, *La culture de l'Egypte antique révélé*, Tehuti Research Foundation, Grensboro, 2018, p.26.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ <https://www.Lumni.Fr/article/la-religion-polytheisme>. [Pris en ligne] 15 avril 2022.

et par son vol au plus hauts. D'où le choix de cet animal pour symboliser le soleil. Une province adorait la vache, bonne et généreuse du lait qu'elle offre et on la symbolisa par le ciel qui offre à la terre l'eau des pluies.¹⁹²

Cette affirmation d'Al-Din Mukhtar, laisse entrevoir l'origine de la pluralité des dieux dans l'ancienne Egypte. Il y a également la mention des espaces où ceux-ci étaient adorés et le rôle joué par chacun. Ainsi dans un même lieu de culte, à l'instar d'Abydos, plusieurs divinités pouvaient être adorés et bénéficier d'un culte précis.

Chez les Baham, la pluralité de divinité à qui on rend des cultes différents ou multiples et la pluralité des lieux de cultes très diversifiés tels que les chutes les grottes, les cours d'eau, et les arbres peuvent laisser croire au profane ou au non initié aux croyances Baham que ceux-ci croient à l'existence d'une pluralité de dieux donc par conséquent pratique le polythéisme. Seulement, comme les autres peuples africains, et du Cameroun en général, les Baham tout comme les Egyptiens anciens, pratiquaient ce que Engelbert Mveng a appelé un monothéisme élaboré dans le paganisme. Il l'affirmait en ces termes :

Le peuple ignorait un culte à Dieu quelque peu organisé. Il le priait cependant dans des circonstances graves de la vie. Ce Dieu, qu'on reconnaissait comme personnel, apparaissait très lointain des hommes depuis la rupture originelle, et entre lui et l'homme, ne subsistait que le pont, très incertain d'ailleurs de la médiation des ancêtres.¹⁹³

De cette assertion de Mveng, il en ressort que l'Africain pour s'adresser à Dieu doit passer par des intermédiaires. Et cette pratique religieuse n'est pas synonyme de polythéisme, dans la mesure où chez les Egyptiens anciens tout comme chez les Baham, le culte ou les prières faites dans les lieux de cultes sont adressés au Dieu suprême. De plus, les divinités que l'on trouve dans ces différents lieux sont les hypostases ou encore les démembrements du Dieu suprême principe premier appelé *Netjer* pour les Egyptiens Anciens et *Si* pour les Baham.

Dans la pensée Baham, le grand Dieu/*Si* avait délégué les pouvoirs aux divinités qui intervenaient dans les problèmes spécifiques (récoltes, familiaux...). Mkoungchou Robert affirme dans ce sens que : "pendant la période des semailles, plusieurs rites sacrificiels et de donation étaient faits dans les lieux de cultes (Fôvũ, Ken-mali etc.) pour appeler les pluies afin que les récoltes soient bonnes"¹⁹⁴. Par ailleurs, l'interpellation du Dieu suprême dans les rites


¹⁹² G. Al-Din Mukhtar, cité par G. Coudougnan, *Nos ancêtres les pharaons*, le Caire, centre d'Etudes et Documentations Economiques, Juridiques et Sociales (CDEJ), 1988, p. 120.

¹⁹³ E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence Africaine, 1963, p. 254.

¹⁹⁴ Entretien avec Mkonchou Robert (tétawadjié), 72 ans à Baham Quartier Chengne 10 Avril 2021.

ou le culte devait se faire lorsqu'il y avait un problème majeur qui concernait la vie, le sacré, le pouvoir.

De plus, dans ces différents lieux de cultes, les divinités ne sont pas indépendantes. Elles sont en réalité les démembrés du Dieu suprême. Dans la mesure où la plupart du temps, lorsqu'elles sont dans l'incapacité de résoudre un problème, elles trouvent juste de le soumettre au Dieu suprême en ce moment les divinités deviennent des intermédiaires. Ainsi, d'après les informations recueillies auprès du prêtre Meukam Tagtchuen qui stipule que : "certains rites qui permettent d'enlever la malédiction (*ndo*) par exemple n'aboutissent souvent pas, parce que le Dieu suprême n'a pas trouvé juste de le résoudre."¹⁹⁵ De ces propos, il en ressort que les divinités ne sont pas dissociées de Dieu, elles sont interdépendantes entre eux en fonction des problèmes.

Outre cela, la multitude des lieux de cultes ne renvoie pas au fait qu'il existe une pluralité de Dieu et n'exprime pas en réalité le polythéisme. Ces nombreux lieux sont des endroits où ces peuples estiment que les esprits logent. Aussi, dans la culture Egyptien ancien et Baham, le culte ne se fait pas partout. Il y a tout un ensemble d'éléments qui doit être réuni à savoir : la présence des esprits, l'emplacement aménagé pour les rites et cultes ce que Les anciens Egyptiens ont appelé  *Hwt-ntr/ Hout netjer*, domaine de dieu et les Baham *tsu-sĩ*. Il est important de préciser que la diversité des lieux de cultes est associée au type de problème que l'on peut résoudre. Cela ne renvoie pas au nombre de dieu qui existe chez ses peuples. Comme le fait savoir le prêtre Meukam Tagtchuen, le lieu de culte *fôvũ* est un lieu de confession. Cet informateur affirme que : "durant la période du maquis, toute personne soupçonnée de meurtre ou de trahison était amenée à *fôvũ*. Après plusieurs rites effectués par les prêtres et les *kamsi*, les soupçonnés montaient une à une sur des pierres et se confessaient". En outre, "le *Cwəp-tũ lá'* et la case des ancêtres sont des lieux où on enlève la malchance, et rend hommage aux ancêtres".¹⁹⁶ Le nombre de lieu de culte ne renvoie donc pas au polythéisme, c'est juste un lieu propice où l'on adresse le culte aux divinités sur l'onction d'un Dieu unique.

Au regard de tout ce qui précède, la multitude des lieux de culte ne renvoie pas mathématiquement au polythéisme. Il s'agit d'une réalité plus profonde dans les croyances Egyptien Ancien et Baham où, l'existence des divinités peut-être compris à des niveaux différents tel que celui qui accomplit une mission confié par le Dieu Suprême ou encore

¹⁹⁵ Entretien avec Meukam Tagtchuen, (prêtre responsable de *fôvũ*), 86 ans, Baham (Boukue), 27 juillet 2021.

¹⁹⁶ *Idem*.

participe à l'accompagner dans la résolution d'un problème Et celui qui intercède auprès de Dieu.

2. Le culte des ancêtres en Egypte antique et chez les Baham : une pratique très éloignée du polythéisme

Les Africains en général pensent que la mort n'est pas une fin mais une continuité. Ainsi, Louis Vincent Thomas affirme que : "pour la majorité des Africains, la mort ne semble pas constituer la négation de la vie mais plutôt une mutation".¹⁹⁷ Chez les Egyptiens anciens tout comme chez les Baham, les morts continuent d'exister sous la forme de forces spirituelles et sont en interaction avec les vivants. Ceci dans la mesure où chez ces peuples il n'existe pas de frontière entre le monde visible et invisible. Ces deux mondes mettent en place un rapport entre vivants et morts. Comme le précise Mkontchou Robert, "les ancêtres ont un pouvoir particulier. Ils peuvent agir sur les vivants pour le bien-être de leurs descendances, ou encore pour les punir s'ils ne respectent pas les coutumes ou transgressent dans la vie quotidienne les traditions et les interdits"¹⁹⁸. Toutefois, si les vivants ne respectent pas l'ordre établi, ils seront frappés par le *dò* (malédiction). Seulement, pour l'éviter, il faut faire le culte des ancêtres. A ce sujet Té Sa'a Zuwagap affirme que "pour entrer en communion avec l'esprit des ancêtres, il faut régulièrement aller dans les cases des crânes (*djie mtoue*) pour demander la bénédiction, faire des offrandes et rendre un hommage"¹⁹⁹.

Tout d'abord, il faut préciser que l'origine des cases des crânes chez les Bamiléké de l'Ouest-Cameroun en général et les Baham en particulier révèle que chez ce peuple, il y a un souci de ne pas abandonner les ancêtres aux différentes intempéries de la nature. Tout comme l'on observe aussi qu'il existe chez les Baham une volonté réelle d'être toujours assez proche de leurs disparus. Dans la mesure où, pour ce peuple comme d'autres en Afrique noire, la mort ne mettait pas fin à la vie²⁰⁰. Le mort continue de vivre, d'être en contact avec les vivants sous d'autres formes et par d'autres moyens. Les Baham pensent ainsi que le crâne du mort est le meilleur moyen pour rester en contact avec le disparu²⁰¹. Voilà pourquoi, il est plus juste de

¹⁹⁷ L. V. Thomas, *Anthropologie de la mort*, Payot, Paris, 1976, p. 55.

¹⁹⁸ Entretien avec Mkontchou Robert (tétawadjé), 72 ans à Baham Quartier Chengne 10 Avril 2021.

¹⁹⁹ Té Sa'a Zuwagap, 76ans, Notable, Baham (Batosouo) 19 février 2022.

²⁰⁰ L.V. Thomas et R. Luneau, *La Religion d'Afrique noire*, Paris, Fayard, 1969, p.57.

²⁰¹ La tête, partie supérieure du corps humain est traditionnellement, si nous en croyons Denis Nkwatche, cité par de Tague Kakeu, associée à l'esprit, à la pensée, à la conscience ou le Créateur. Il y a donc en l'être humain, créature sacrée de Dieu, en plus de la dimension visible, une partie invisible. Le crâne est censé être le support matériel de l'esprit immatériel. Il favorise par sa présence le contact étroit et l'échange entre les vivants et les morts à travers les prières d'action ou d'intercession de faveur auprès de Dieu (*Si, Se, Sen, Tsi* etc.). Les ancêtres n'étant en réalité que des courroies entre les dieux et les humains.

parler, non de culte des crânes, mais de culte des ancêtres divinisés (*Pfosi*) par le truchement des crânes.²⁰²

Si tel est le cas, il est intéressant de préciser que chez ces peuples, à l'instar ceux dits bamiléké à l'ouest Cameroun, l'accès au statut d'ancêtre est soumis à certaines conditions.

Sont exclus, tous ceux qui, de leur vivant, n'ont pas pu parvenir à un certain degré de sagesse. C'est le cas des fous (*Mbwe, Mba'a*), des adolescents non-initiés, des célibataires, des personnes qui décèdent de mauvaise mort. Et surtout, il faut que le défunt soit installé comme ancêtre dans le lignage, ce qui suppose qu'il ait laissé un héritier et qu'il ait de son vivant rempli ses obligations traditionnelles au regard des rituels et autres coutumes.²⁰³

Chez les Bamiléké comme ailleurs en Afrique et même dans l'ancienne Egypte, ne pouvait devenir ancêtre non pas celui qui voulait, mais celui qui pouvait ; c'est-à-dire celui qui dans ses actes, durant son existence terrestre ne s'était pas écarté des recommandations divines ou des ancêtres, bref, des coutumes²⁰⁴. Il fallait ainsi respecter la maât durant sa vie sur terre. Voilà pourquoi dans la confession négative lors du jugement divin devant Osiris, le mort affirme qu'il n'a pas tué ; n'a pas dérobé la chose d'autrui ; n'a pas diminué les offrandes dans les temples ; n'a pas souillé la terre ; etc. Egalement, le mort continue avec une confession positive en énumérant les bonnes actions qu'il a posées.²⁰⁵

Les critères pour devenir ancêtre étant ainsi définis, il est important de préciser que pour les Bamiléké, "il ne faut pas que les têtes restent dehors sous la pluie". Ceci revient à dire que comme l'a affirmé Charles-Henry Pradelles de Latour, "un mort n'est vénéré au titre d'ancêtre que si son crâne est détaché du squelette"²⁰⁶.

Chez les *Kemtiou*, il était question de bien conserver le corps du mort, et de l'enterrer dans une tombe digne de ce nom afin de pouvoir régulièrement faire les offrandes en son honneur. Ainsi, le nombre d'ancêtres auxquels on rend un culte, le nombre de cases des ancêtres et le nombre de *Cwəpsi* ou on invoque les ancêtres peut laisser croire à un observateur non averti qu'il s'agit du polythéisme, ce qui n'est effectivement pas le cas. En effet, la réalité liée au culte des ancêtres est beaucoup plus subtile, que ce soit chez les Egyptiens anciens que chez les Baham. En fait, chaque famille possède ces ancêtres et par conséquent fait un culte à ceux-

²⁰² A. Tague Kakeu, "Les cases des crânes dans les chefferies bamiléké de l'Ouest-Cameroun : entre lieux de culte et lieux de mémoire", *Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société*, Université de Kara-Togo, juin 2017, p. 7.

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ *Ibid.*, p.8.

²⁰⁵ Obenga, *La Philosophie africaine*, p. 153.

²⁰⁶ C. H. Pradelles de Latour, *Le Crâne qui parle*, 2eme éd., Paris, E.P.E.L., 1997, p. 39.

ci. Alors, avec le nombre de famille existant et les ancêtres fondateurs du royaume, le profane peu donc croire au polythéisme ou chaque famille à un dieu et ses rites religieux. C'est cette réalité qui a poussé la littérature coloniale à taxer la religion africaine d'animisme, d'idolâtre et de polythéiste pour ne citer que ceux-ci. Pour cela, Saliou Kandji écrit : "en effet, contrairement aux étiquettes, à la fois méprisante et dévalorisante de paganisme, fétichisme ou polythéisme que la littérature coloniale francophone entre autres, lui avait collées, la conception religieuse africaine s'est révélé, à l'analyse, comme un monothéisme ouvert."²⁰⁷ De cette affirmation de Saliou Kandji, il en ressort que la religion africaine depuis la vallée du Nil a toujours été monothéiste. Cependant, on peut faire dans deux concessions les rites différents tels que le rite expiatoire et le rite propitiatoire ce qui porte à croire qu'il s'agit de deux pratiques rituelles adressées à plusieurs dieux. Alors qu'en réalité, le culte des ancêtres n'est qu'une manière de rendre hommage à ceux à qui on doit la vie sur terre et, à plaider pour qu'ils intercèdent auprès de Dieu en notre faveur ou qu'ils apportent leurs bénédictions pour des problèmes mineurs qu'ils sont susceptibles de résoudre.

Quant aux personnes décédées de mauvaises morts, Té Sa'a Zuwagap tout comme Mkoungchou Robert affirme qu'ils sont souvent placés à des endroits différents que ceux décédés de "bonne mort" (*wou poupoun*) ou *wou kodie*, mort sur le lit, disparition naturelle établie selon les normes de la tradition. Dans certaines familles, une case attenante à celle qui contient les crânes des défunts décédés de "bonne mort " leur est construite. A la question de savoir pourquoi cette séparation, Mkoungchou Robert affirme que "ces morts étaient souvent violents dans leur façon d'agir vis-à-vis des vivants. Par conséquent, ils avaient besoin des soins particuliers"²⁰⁸. Ces cases de crânes, à l'image des autres autels chez les Baham, sont des lieux où se déroulent des rituels de reconnaissance aux ancêtres, au créateur ; des libations de graines de jujube, de kola, de viande (de chèvre, de chevreau, de bouc castré, de poulet), d'huile de palme, de sel, de gâteau de pistache, de galette de maïs, de haricot et de boissons (alcoolisées et de raphia) y sont faites, et tous ceux qui sont présents mangent le repas sacrificiel et boivent du vin. Il convient de préciser que l'élément le plus important pour ces offrandes et sacrifices est l'eau. Chez ces peuples, avant tout sacrifice ou offrande, le crâne est arrosé d'eau. Notons aussi que les éléments d'offrandes pour les crânes des hommes et des femmes ne sont pas identiques. A titre d'exemple pour l'homme, 1 bouc (souvent castré), plus 1 tine d'huile + le

²⁰⁷ Saliou Kandji, A. Turco et all, *Colori dello spirito*, vol 1, Seduta inaugurale, Bologna, CLUEB, 2001, p. 13. Il est à préciser que nous avons utilisé le fragment traduit en français par Saliou Kandji.

²⁰⁸ Té Sa'a Zuwagap, 76ans, Notable, Baham (Batosouo) 19 février 2022 ; Mkoungchou Robert Té Tawadje, 79 ans, Baham (Chengne), 20 février 2022.

sel ; 1 coq+huile+sel ; du gibier ; pour la femme, 1 paquet de nourriture+ une petite houe en fer ; 1 patte de chèvre + huile + sel ; le foie de la chèvre + huile + sel ; 1 poule, etc.²⁰⁹ Le but de ces rituels est à la fois d'apaiser la colère des ancêtres et d'appeler leur bénédiction et celle des dieux sur la famille.²¹⁰

La famille se réunit également dans les cases des crânes quand il faut prendre des grandes décisions qui la concernent, ou bien régler des litiges, ou tout autre problème crucial entre ses membres ou vis-à-vis d'une autre famille.²¹¹ Une maladie grave et chronique, ou une succession de déboires peuvent être interprétées par un oracle ou un devin, comme le signe de mécontentement d'un ou d'une aïeule oublié.²¹² Les ancêtres sont aussi remerciés ou consultés à l'occasion des réussites d'un ou des membres de la lignée ou encore à la veille des échéances importantes, comme des voyages, des grands projets etc.²¹³ Pour s'assurer la bonne volonté des morts et de découvrir l'avenir, les Egyptiens anciens ont inventé les "lettres aux morts" dans lesquelles ils écrivaient aux défunts proches de saluer ou de faire une demande. On lisait par exemple : "Êtes-vous d'accord? L'Occident se soucie de vous ? S'il vous plaît laissez-moi un enfant en bonne santé"²¹⁴.

De tout ce qui précède, il en ressort que les Egyptiens anciens tout comme les Baham ne considèrent pas leurs ancêtres comme Dieu, mais plutôt comme les entités pouvant entrer en contact avec Dieu au-delà de leur statut de défunt divinisé (*mfosi*). Ce n'est que la compréhension de l'étroite collaboration qu'ils ont avec les divinités et Dieu qui peut permettre de mieux saisir la réalité du monothéisme dans les cultes qui leurs sont assignés. Il s'agit en effet de la première étape de la relation ou connexion entre l'homme et l'au-delà parce qu'ayant eu une nature humaine. Ces ancêtres auxquels on rend un culte font partir d'un vaste ensemble qu'intègrent les divinités placées tous sous la domination et la coordination d'un Dieu unique que les *Kemtiou* appelait *netjer* et les Baham *si*.

²⁰⁹ Tague Kakeu, "La case des ancêtres", p. 238.

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ Toukam, *Histoire et anthropologie*, p.31.

²¹² *Ibid.*

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Culte_des_morts_dans_l'egypte_antique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Culte_des_morts_dans_l%27egypte_antique), [pris en ligne le 30 mars 2022].

III. FONCTIONNEMENT DES LIEUX DE CULTE A *KEMET* ET EN PAYS *HOM*

Dans le but de communiquer avec les puissances supérieures, le Négro-africain exécute un certain nombre de gestes, d'attitudes et d'actions codifiés par la tradition. Il s'agit, sans risque de nous tromper, des activités rituelles où le rite constitue très souvent la porte d'entrée du sacré²¹⁵. Les rites pratiqués par les *Kemtiou* et les *Baham* dans leurs différents lieux de cultes sont diverses. Dans le cadre de cette étude, on va insister sur le fait que ces pratiques ne sont pas l'expression du polythéisme.

1. Les rituels effectués dans les lieux de culte dédiés aux divinités et le service attaché

Dans les lieux de cultes dédiés aux divinités, il a existé à *Kemet* et dans le royaume *Hom*, plusieurs rituels et cérémonies distincts que les prêtres de service étaient appelés à effectuer. Il est important de préciser que tous les rites effectués s'adressaient au Dieu supérieure "*Netjer*" à *Kemet* et "*Si*" chez les *Hom* à travers une multitude de divinités. En effet, comme le fait savoir Guilhou et Peyré "les dieux se dédoublent et assument des identités multiples"²¹⁶. A *Kemet* au Nouvel Empire, il existait de manière effective et active plusieurs maisons de dieu pour autant de cités investies²¹⁷.

Dans la société égyptienne ancienne et *Baham*, il y a plusieurs rituels et plusieurs services de prêtres parce que chaque prêtre avait une fonction précise. Il est important de préciser que dans ces sociétés, le prêtre officiant par excellence était le roi parce qu'il était l'intermédiaire entre l'humanité et les dieux. Vandier relève que le pharaon est le seul être qui, comme Dieu (*Rê*) ou les dieux, possède 14 *Ka*, c'est-à-dire les 14 aspects sous lesquels pouvait se manifester cette force divine qu'il avait reçue de son créateur, à la différence des autres hommes, qui ne jouissent pas de ces possibilités.²¹⁸ Dans l'impossibilité de pratiquer, d'être présent dans tous les sanctuaires du royaume à la fois, il était nécessaire que le pharaon ou le roi délègue la plupart de ses obligations rituelles à ses nombreux prêtres. Mais, de temps à autre, il effectuait les rituels. Ainsi, Au Nouvel Empire, on retrouve un texte bien codifié relatant cet aspect. Dans ce texte on peut lire :

Rê a installé le roi

Sur la terre des vivants

²¹⁵Toukam, *Histoire et anthropologie*, pp. 246-248.

²¹⁶ Guilhou et Peyré, *La Mythologie égyptienne*, p. 210.

²¹⁷ Erman et Ranke, *La Civilisation égyptienne...*, p.347.

²¹⁸ J. Vandier, *La Religion égyptienne*, p. 142.

À jamais et à toute éternité
 De sorte qu'il juge les hommes
 Et satisfasse les dieux,
 Qu'il réalise Maât et anéantisse Isfet.
 Le Roi donne des sacrifices aux dieux
 Et des offrandes funéraires aux morts immortalisés.²¹⁹

Ce texte des pyramides n'est pas sans analogie avec l'opinion que les Baham se font du *Fô*. Pour eux, il est le représentant de Si, le Créateur. D'après Martin Sop Nkamgang :

Comme Dieu sur le plan de la Création et de l'existence, sur le plan social et politique le roi est le lieu concentrique de la collectivité dont il est sacré le guide [guide sacré] "Fô si", le roi, l'est par la volonté manifeste de Dieu. A son tour, "Fô pi Si" fait entendre que le roi est le lieutenant, le légat ou mandataire de l'Éternel parmi ses frères pour les affaires civiles et terrestres.²²⁰

L'on peut en déduire que le *Fô* comme le Pharaon, est un être exceptionnel. Il est l'être qui a le plus de force vitale parmi les autres. Cette possession de plus de force vitale, nous dit Cheikh Anta Diop, est une condition nécessaire pour que le roi en Afrique puisse "servir d'intermédiaire, puisqu'il est sacro-saint avec l'univers supérieur, sans qu'il y ait rupture, bouleversement catastrophique au sein des forces ontologiques."²²¹ Ce schéma proposé par Jan Assmann dans le cas du Pharaon dans l'univers culturel égyptien s'adapte volontiers dans l'univers culturel bamiléké dans le cas du *Fô*. Il ressort des lignes qui précèdent que l'homme, le Pharaon et le *Fô*, plus que toute autre créature, sont plus proches, à des échelles différentes, du Créateur suprême. Par ailleurs, en ce qui concerne le haut clergé, il était choisi dans les familles appartenant à l'aristocratie, et souvent leur charge était héréditaire.²²² Cette réalité est à peu près la même dans le royaume *Hòm*. En fait, à Baham le roi était le premier prêtre mais la tradition l'interdisait de remplir sa fonction sacerdotale. Cette fonction était exercée par des prêtres responsables des lieux de cultes. Tout comme en Egypte la charge de ces prêtres étaient héréditaires.

De plus, la diversité des rites à plusieurs divinités et de prêtres était perçus comme un polythéisme de façade dans la mesure où G. Posener affirme que : "Ces multiples idoles n'étaient pas adorées pour elles-mêmes mais étaient considérés comme des symboles de la

²¹⁹ J. Assmann, *Maât, L'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris, Maison de vie, 2000, p. 121.

²²⁰ Sop Nkamgang, *Dieu, le Malheur et le Destin dans la pensée Bamiléké*, septembre 1975, p. 27.

²²¹ C. A. Diop, *L'Afrique Noire précoloniale*, Paris, Présence Africaine, 1960, p. 64.

²²² *Ibid.*

divinité unique, aux noms nombreux, aux attributs multiples et tout ceci constituait les éléments de l'Adoré-de-tous et du Créateur-de-toute-chose".²²³ De cette déclaration de Posener il en ressort que cette pluralité de divinités et de rituels était des éléments d'une chaîne qui concourait au bon fonctionnement d'une seule religion. Ou alors qui permettait de développer la croyance en un seul Dieu. De fait, chaque prêtre avait une fonction bien précise. Dans l'Égypte ancienne par exemple, pour être élevé au rang de prêtre, membre du clergé permanent, il fallait être cultivé. Desroches Noblecourt présente les qualités d'un prêtre égyptien en ces termes : "le prêtre devait connaître tous les textes de la littérature sacrée, posséder complètement les différentes écritures égyptiennes et sa principale qualité devait être la pureté. Il était nécessaire qu'il eût une bouche douce et des lèvres douces pour être digne de chanter les louanges du Dieu."²²⁴

L'on distinguait en Égypte plusieurs Catégories de prêtres qui officiaient dans les temples. Parmi ceux-ci l'on avait le haut clergé permanent. Les membres qui le composaient étaient appelés soit : les serviteurs ou les esclaves de dieu ou encore les prêtres divins ils étaient des vrais officiants²²⁵. Parmi eux, le grand prêtre du temple était désigné par le roi grâce à l'artifice de l'oracle divin. Ensuite venaient les *Kheriyou-Hebet* ou prêtres lecteur. Comme l'indique leurs noms, ils avaient pour principale rôle de lire à haute voix les livres sacrés qui selon la croyance égyptienne contiennent des pouvoirs magiques²²⁶. Il apparaît de ce fait que le *Kerihe* est tout au moins d'après les croyances populaires du Nouvel Empire un magicien. C'était donc selon Pierre Oum Ndigi "un cérémoniel, un ritualiste qui dirige les actes religieuses en s'aidant d'un papyrus contenant des textes programmes"²²⁷. Et enfin venaient ceux qui constituaient la classe inférieure du clergé : Les *Ouabou* (pluriel de *Ouab*) ou purs ils étaient chargés des besoins sacristains. Comme le fait savoir Noblecourt : "ils assistaient aux sacrifices d'animaux et se chargeaient des besoins matériels, de la propreté du temple, ce qui leur permettait leur qualité de pur des mains et des pieds ils procédaient également à la toilette de la statue divine".²²⁸

A Baham tout comme en Égypte, plusieurs catégories de prêtres officient dans les lieux de cultes. Ils existent en fonction des démarches religieuses et culturelles. Ainsi pour le cas des

²²³ G. Posener, S. Sauneron, J. Yoyotte, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, F. Hazan, 1970, p. 275.

²²⁴ Desroches Noblecourt, "La religion égyptienne...", p. 237.

²²⁵ *Ibid.*

²²⁶ Erman et Ranke, *La Civilisation égyptienne*, p. 370

²²⁷ Gankem, "Les donations au clergé traditionnel Bamiléké ..." p. 35.

²²⁸ Desroches Noblecourt, "La religion égyptienne"..., p. 237.

prêtres officiants dans les lieux de cultes dédiés aux divinités, on distingue les “*Kamsi*” (les prêtres du Dieu “Si”) et les “*Meukam*” (princes). Tout comme en Egypte ces prêtres étaient désignés par le roi. Comme l’on a dit plus haut leurs fonctions étaient héréditaires. Ces prêtres sont des gardiens des lieux sacrés communautaires (sanctuaires). Le tableau ci-dessous dresse la liste des grands lieux de cultes publics à Baham et les prêtres officiants.

Tableau 3 : Les lieux de cultes où officient les prêtres à Baham

Lieu sacré	Prêtre responsable
<i>Fôvũ</i>	Meukan Tagtchen
<i>Ken-mali</i>	Déffo Tcheung boug
<i>Touck-msi</i>	Deffo Kam Kouw
<i>Vag-vag</i>	Té Docgne
<i>Lang-bem</i>	Tadié Kamdem
<i>Sekem</i>	Meukam Dzu Souw
<i>Liègne</i>	Waffo Dzugaing
<i>Meugne</i>	Wobo Zdudom

Source : Données recueillies sur le terrain par Nono Kemta Lisette le 3 mai 2021.

Les “*mkámsi*” quant à eux étaient des hommes ou des femmes qui ont eu une relation divine et ont été chargé par Dieu d’un message²²⁹. Ils étaient en quelque sorte des prophètes qui allaient souvent de village en village purifier des populations. La plupart d’entre eux portaient de longs cheveux. Ils ont prophétisé et ont fait des “miracles”, ont guéri en écartant des mauvais esprits des habitants du village ; ils ont recommandé des sacrifices aux ancêtres et à Dieu afin d’attirer les faveurs aux sacrifiant.²³⁰ La fonction des *mkamsi* peut être héréditaire c’est-à-dire, de père en fils, de mère en fille, d’ainé en cadet et d’ami en ami. Généralement les *mKamsi* n’avaient pas d’adjoint ils étaient les seuls habilités à officier dans les lieux sacrés²³¹.

De plus, dans une concession, quand les membres mouraient successivement par pendaison, noyade et accident, on pratiquait le rituel d’expiation (*vagne*). Ce rituel d’expiation

²²⁹ Entretien avec Mamkoug Beatrice, 43 ans, *Kamsi*, Bafoussam, 20 avril 2021.

²³⁰ *Idem*.

²³¹ *Idem*.

de la malédiction consistait à sacrifier une chèvre au lieu sacré des pères fondateurs de la concession (*Cwəp tū lá'*), par le successeur ou le *kamsi*. L'officiant écrasait le cœur de la chèvre avec les excréments prélevés dans ses intestins et on le mélangeait avec d'autres ingrédients (dont il n'a pas voulu citer). Ensuite, on le distribuait à tous les enfants de la concession en prononçant les paroles tels que : " que Dieu nous épargne de cette malédiction ; que le mal s'éloigne de cette famille ; que les ancêtres chassent le mauvais esprit de cette famille".²³² Toutefois, ce rituel pouvait être communautaire dans la mesure où la malédiction concernait tout le village. Par exemple, pendant les semailles pour implorer dieu afin qu'il envoie la pluie, ces prêtres appartenant à la société secrète *Dzhə* cherchaient les matriarches dans tout le village Baham. Ils vont tous ensemble dans les lieux de cultes publics dédiés aux divinités à savoir : *Fôvũ*, *Ken-mali*, *Touəkmsi*, *Laŋ mbəm*, etc, pour invoquer la pluie afin d'arroser les champs pour que les cultures soient bonnes.²³³

Au regard de tout ce qui précède, il en ressort que, la diversité des rites et des prêtres forme un tout homogène dans les croyances Egyptien ancien et Baham. Ainsi, malgré le nombre tellement grand de divinités, ces peuples africains font toujours mention de dévotion envers une divinité unique. Après avoir présenté les rituels effectués dans les lieux de cultes dédiés aux divinités, il est temps présenter ceux dédiés aux ancêtres.

2. Les rituels effectués dans les lieux de cultes dédiés aux ancêtres

Les rituels dédiés aux ancêtres sont spécifiques aux grandes familles. C'est ce qui explique la pluralité des rites, car chaque famille a ses ancêtres quelle prie et vénère en fonction du statut de l'ancêtre et des réclamations qui sont faites aux ancêtres. Ainsi, comme le fait savoir Siake : "les vivants entretiendraient avec leur mort tout un faisceau de relation, d'obligation constitué de rites divers, rites à travers lesquels la cohésion, la morale, l'ordre social et la survie du groupe sont garantis."²³⁴ De ce fait, la recherche de cette vie harmonieuse entre les vivants et les morts a donné naissance à une pluralité de rituel dans les lieux de cultes dédiés aux ancêtres. Chez les Egyptiens anciens par exemple, quand une sépulture est abandonnée par les siens le mort l'est également. Son tombeau tombe en ruine, la faim l'étreint. De ce fait Guilhou et Peyré affirme que : "le mort ne trouvera la paix que si quelqu'un s'engage à reprendre les rituels, lui apporte quotidiennement un sac de blé et une libation d'eau."²³⁵ Cependant, pour

²³² Entretien avec Té Tagne Téta'a, 98 ans (kamsi), Baham (Boukué), 30 Septembre 2022.

²³³ Entretien avec Kenmogne Tapita, 100 ans, Baham, quartier Chengne, 10 Avril 2021.

²³⁴ Siake, *Le culte des ancêtres...*, p.67.

²³⁵ Guilhou et Peyré, *La Mythologie égyptienne*, p. 259.

remédier à ce problème d'oubli, toute personne pouvait se faire inscrire une formule d'offrande dans la sépulture afin que celle-ci, prononcée par un vivant, alimente son *Ka* par la nourriture nécessaire à la survie de tout défunt chez les *Kemtiou*.

Tout compte fait, tous rituels effectués dans les lieux de cultes dédiés aux ancêtres ne peuvent être prise de manière isolé ou indépendant. Ces différents rituels bien que ciblé ou spécifique concoure à l'épanouissement des croyances en un seul être unique, que ce soit chez les anciens Egyptiens que chez les Baham.

Les rituels effectués dans les lieux de cultes chez les Egyptiens anciens tout comme chez les Baham se font selon un schéma qui a été élaboré par l'ancêtre fondateur. Zahan affirme à cet effet que :

La vie spirituelle africaine est si imprégnée de l'idée d'immolation que pratiquement on ne trouve nulle part sur le continent noir, des populations dont les pratiques religieuses ne comportent pas l'égorgement des victimes les plus diverses. Bien plus le sacrifice est la clé de voûte de cette religion ; il constitue "la prière" par excellence celle à laquelle on ne saurait renoncer sans compromettre gravement les rapports entre l'homme et l'invisible. Car qui dit sacrifice dit sang s'écoulant des bêtes égorgés²³⁶.

Ces propos de Zahan confirment la réalité africaine selon laquelle une prière ne saurait se faire sans offrandes à la divinité. Sur ce point, Zahan insiste sur l'offrande d'immolation ; sauf que les Africains au Sud du Sahara ont privilégié un catalogue varié et diversifié des produits investis pour une donation.

Chez les Anciens Egyptiens, Régulièrement des hymnes étaient chantés aux morts en leurs honneurs. La réalité est que ces hymnes étaient aussi des formules pour faire des offrandes à un double éthérique. Cette formule se trouve généralement sculptée ou peinte sur des stèles funéraires plantées dans une demeure éternelle (*per djet*), des fausses portes, des cercueils et parfois d'autres objets funéraires. A *Kemet*, on se servait de l'expression *djet medou* traduit par "parole dite ou prononcé" afin d'introduire des récits initiatiques, rites de purification et bien d'autres adressés aux morts²³⁷. Il s'agit d'un ensemble de paroles magiques prononcées par un initié pour dompter les animaux féroces, les reptiles, ou alors amener à la vie un être²³⁸. Cette formule d'offrandes était utilisée par tous ceux qui pouvaient se permettre d'en avoir un support qui peut être une stèle, une fausse porte de tombe, un sarcophage, bref tout objet funéraire

²³⁶ Zahan, *Religion et spiritualité*, p.58.

²³⁷ M.N. Sarr, "Dialogue Nord-Sud : Recours aux traditions historiques des peuples d'Afrique Noire" in *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*, Université de Yaoundé 1, vol 1, n°7 nouvelle série, deuxième semestre, 2007, p. 247.

²³⁸ *Ibid*, p. 248.

implanté à l'intérieur ou à côté d'une sépulture. Généralement cette formule était conçue et présentée sur le model "*htp di nswt / hetepdi nesout*" (offrande que donne le roi/souverain). Voici un exemple typique de formule d'offrandes :

Htp di nsw wsr nb ddw ntr 3' nb 3bdw

hetep di nesou ouser neb dedou netjer aâ neb abedou

Offrande que donne le roi à Ouser (Osiris), le siegneur de Dedou (Bousiris), le grand dieu, le seigneur d'Abedjou (Abidos)²³⁹

Il s'agissait en effet, tout simplement de prononcer cette formule pour donner vie aux offrandes représentées sur les stèles, fausses portes et d'autres supports appropriés

Cette réalité se pratiquait aussi chez les Baham. Ainsi, chez ces derniers, certains ingrédients étaient très souvent privilège par rapport aux autres. Et, ces rituels avaient pour but de respecter les consignes instaurées par l'ancêtre fondateur. A titre d'exemple, dans la concession de Soup Talom Nehoumo à Baham (Chengne), le successeur prêtre familiale affirme que :

Le rituel propitiatoire consiste à sacrifier un coq et verser le sang sur le *cwapsi* des ancêtres fondateurs, le bruler jusqu'à ce qu'il cuise, mélanger à l'huile rouge et le sel (*bâpsi*) donner les parties telle le cœur, les pattes et le cou aux divinités de la concession. Ensuite, distribuer le *bâpsi* en commençant dans la case des crânes, ensuite déposer au pied de tous les *cwapsi* de la concession et enfin distribuer le reste aux personnes présentes.²⁴⁰

Alors que dans la concession de Sa'a Deffo à Boukue, le prêtre familial affirme que : "le rituel destiné aux ancêtres consiste à faire le gâteau de maïs (farine de maïs, pistage, viande boucanée et l'huile rouge) et reprendre dans la case des ancêtres et tous les *cwapsi* de la concession."²⁴¹ La diversité de ces rites laisse entrevoir la pratique du polythéisme dans le sens ou chaque famille à ses divinités et ses pratiques rituelles. Cependant, en observant de plus près ces rites on se rend très vite compte que ces différents prêtres s'adressent à un seul Dieu.

Outre cela, la diversité des prêtres officiants dans les lieux de cultes dédié aux ancêtres n'est pas en reste. En effet, il y avait en dehors des prêtres en charge dans les lieux des cultes divins ceux qui exerçaient essentiellement dans les espaces ou les maisons dédiés aux ancêtres. Il s'agit en effet des dignitaires des cultes des ancêtres. Ils le sont par la succession et après une longue période d'initiation. D'autres peuvent l'être par délégation royale. Mais qu'à cela ne tienne, il y a d'abord une initiation.

²³⁹ Sarr, "Dialogue Nord-Sud...", p. 49.

²⁴⁰ Entretien avec Soup Talom Nehoumo, 96 ans, Notable, Baham, (chengne), 30 Juillet 2021.

²⁴¹ Entretien avec Sa'a Deffo, Tchofo, Baham, (Boukue), 30 juillet 2021.

Dans l'ancienne Egypte, notamment au Nouvel Empire, cette catégorie de prêtres étaient appelées les prêtres du *Ka* c'est-à-dire les *Hemou Ka*²⁴². Serges Sauneron explique que, dans les tombes préhistoriques, c'est le fils aîné du défunt qui assurait cette fonction du *Hem Ka*. Mais au Nouvel Empire comme nous le fait comprendre ce même auteur²⁴³, tous les prêtres qui s'occupaient du culte des ancêtres ou tout simplement du mort étaient appelés les *Hemout ka*. De manière générale, les *Hemout Ka* étaient chargés de diriger les fondations funéraires et d'assurer le culte et les offrandes dans les sépultures du défunt grâce au revenu qui en découlait. Le prêtre du *Ka* avait donc pour devoir d'entretenir le mort.

Chez les Baham, les prêtres chargés du culte des ancêtres sont, entre autres, les *Wala* prêtre responsable de la case des crânes royaux (*mfám*) ; et *Dzũdyə* (héritiers ou successeurs) Mkonchou Robert affirme que "l'héritier ou le successeur (*dzũdyə*) est le prêtre de la famille parce que c'est lui qui conserve le crâne de son prédécesseur et ceux de ses ancêtres depuis la création de leur lignage"²⁴⁴. Et Talla Paul d'ajouter que "tous les frères et sœurs du successeur (*dzũdyə*) ont l'obligation de passer par lui avant d'effectuer tout rituel religieux concernant leur famille"²⁴⁵. On voit à partir de ce témoignage que le prêtre familial est le détenteur des crânes de la famille ou du lignage dont il est l'héritier.

Dans le village Baham faut-il le souligner, lorsqu'un noble ou un chef de famille décède, il s'est arrangé bien avant à désigner son successeur, que les autres prêtres ou ses proches s'activent à placer aussitôt dans ses fonctions après les rites funéraires. Il pouvait être jeune-homme ou d'un adulte, mais toujours est-il que celui-ci passait par une initiation. Après cette initiation, il prend fonction de sa prêtrise. Il prend dorénavant le titre de père même s'il est encore jeune²⁴⁶. En effet le prêtre est le porte-parole des ancêtres qui communiquent avec eux par différents canaux.

Ces prêtres en effet assuraient le culte des ancêtres du roi autant à *Kemet* que chez les *Hòm*. Toutefois, le pharaon est d'abord lui-même un prêtre successeur de ses ancêtres. A cet effet, il assure même par délégation ou par lui-même le culte de ses ancêtres royaux. C'est ce

²⁴² Sauneron, "Le culte funéraire", in G. Posener et all, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, Fernand Harzan, 1959, p. 79.

²⁴³ *Ibid.*

²⁴⁴ Entretien avec Mkonchou Robert (Tcho-fo), 72 ans à Baham Quartier Chengne 10 Avril 2021.

²⁴⁵ Entretien avec Talla Paul (Souop), 48 ans à Baham Quartier Chengne 30 juillet 2021.

²⁴⁶ *Idem.*

que montre l'image ci-après où le souverain *Kemtiou* rend un culte à ses ancêtres royaux dans le temple royal funéraire d'Abydos.

Photo 7 : Image Sési et son fils Ramsès II à *Kemet* rendant un culte aux ancêtres royaux



Source : Sauneron, *Les prêtres de l'ancienne Egypte*, p. 140.

Sur cette image, on voit Sési et son fils Ramsès II ayant une posture cérémonielle. Celui de devant a une coiffure des enfants royaux, il est donc certainement un prince. Le personnage en arrière quant à lui est un souverain. On peut le reconnaître à travers sa couronne et l'accessoire royal funéraire qu'il tient à sa main gauche. Ils passent en revue un ensemble de noms écrits dans des cartouches. C'est donc un prêtre roi assisté par son fils qui est en plein office cultuel et rituel dans un temple funéraire royal.

C'est au travers de tout ce qui précède que l'on peut expliquer la diversité et la multiplicité des rituels que l'on retrouve dans les lieux de cultes. Cependant, peu importe la procédure adoptée par les anciens Egyptiens et les Baham, le rite vise le même objectif. Toutefois, il ne faut pas se tromper par la pluralité des cérémonies ainsi que des officiants. L'essentiel est de s'appesantir sur les objectifs visés, sur la hiérarchie des divinités et l'interaction entre tous ces

divinités et le dieu unique. De ce fait, Etienne Drioton affirme que : "quoi qu'il en soit des détails, on peut dire que dans l'ensemble, le polythéisme égyptien ne fut que l'enfant bâtard d'un monothéisme plus ancien".²⁴⁷ Cette croyance en un Dieu unique dans les lieux de cultes chez ces peuples est visible à travers les prières et les chansons effectuées par les officiants dans ces lieux.

²⁴⁷ E. Drioton, *Pages d'égyptologie*, Caire, La Revue du Caire, 1957, p. 103.

CHAPITRE III

**LIEUX DE CULTES COMME ESPACE DE PRATIQUE
ET DE MANIFESTATION DU MONOTHEISME À
*KEMET ET EN PAYS HCM***

Dans ce chapitre il est question de montrer les manifestations du monothéisme dans les lieux de cultes chez les Egyptiens anciens et les Baham. Cette croyance en Dieu unique est manifeste dans les lieux de cultes à travers les prières et les chansons effectuées dans ces lieux. Ainsi pour faire les rites et les cérémonies dans les lieux de cultes les anciens Egyptiens et les Baham ont élaboré des prières et des chansons rituelles à la gloire de Dieu.

I. LES PRIERES EFFECTUEES DANS LES LIEUX DE CULTES EGYPTIENS ANCIENS ET BAHAM

Chez les égyptiens anciens tout comme chez les Baham les prières prononcées dans les lieux de cultes étaient propitiatoires ou expiatoires.

1. Prières propitiatoires chez les anciens Egyptiens et les Baham

Les *Kemtiou* et les *Hòm* prononçaient les prières propitiatoires pour rendre grâce à Dieu pour le remercier de ses biens faits. Chaque lieu de culte à *Kemet* tous comme dans le royaume *Hòm* contenait une ou des divinités principales qu'ils le vénéraient à travers les prières. Alors, apaiser Dieu, rétablir une communion et retrouver sa faveur les Egyptiens anciens disait ceci :

Seigneur de Maât, père des dieux,
 Qui a fait les hommes et créé les animaux.
 Tu es l'unique qui a créé tout ce qui est,
 Unique demeurant dans son unité, qui crée les êtres (...)
 Hommage à toi créateur de tout cela,
 Un qui demeure unique aux mains nombreuses,
 Père des pères de tous les dieux.

Cette prière présente Dieu comme le créateur de tout ce qui existe. Plus encore il est unique. Il n'a pas d'autre dieu que lui. Et les dieux qui furent après lui, c'est lui qui les a créés. De plus, Pour donner les offrandes à son double éthérique les *kemtiou* pouvaient prononcer ces quelques paroles à l'exemple de celles-ci ci-dessous citées :

Salut, oh mon double éthérique !
 Regarde ! Je dure encore ! Je vie ! Je viens vers toi, plein de vigueur et de puissance magique...
 Je me lève tel le soleil
 En possession d'une âme immortelle d'invincible volonté.
 Je t'apporte de l'encens pour purifier tes émanations.
 Ce que j'ai dit de mal, ce que j'ai fait de mal.
 Ne me le reproche !
 Car je suis en vérité cette tablette d'émeraude qui est suspendu au cou de Ra,
 Placé par les esprits

Qui habite la maison des deux horizons.
 S'ils prospèrent, je prospère aussi,
 Car mon double est pareil à leur double ;
 Et la nourriture de leur double est la même.
 Oh vous, esprit divin qui soulevé très haut,
 Vers les narines de Ra, la balance de la justice
 Ne laisse pas ma tête tomber sur mon épaule !
 En vérité ne suis-je pas un œil qui voit, une oreille qui entend ?
 Ne suis pas un puissant champion d'Osiris qui combat et repousse ses ennemis ?
 Les offrandes sépulcrales n'ont-elles été préparées pour moi par les esprits très hauts ?
 Laisse-moi donc approcher de toi, oh dieu puissant !
 Car je suis purifié et j'ai fait triompher Osiris de ces ennemis.
 Pour recevoir des offrandes, les anciens Egyptiens disaient :
 Vous, grand esprit, maître des offrandes sépulcral,
 Et vous chefs de demeure céleste !
 De même que vous porté des offrandes au grand Ptah dans

[Son palais],

De même, porté moi des offrandes solides, liquides !
 Puis-je être purifié par l'attouchement de la hanche

[Sacrée]

Et par une offrande de vêtement de lin !
 O vous qui naviguez parmi les champs des bienheureux,
 Apprenez que les offrandes qui ne sont pas destinées
 Doivent être apportées le long de ce canal,
 Pendant que votre père divin passe dans sa Barque céleste²⁴⁸.

Prière d'adoration à Amon-Ré taureau qui réside à Héliopolis, qui a autorité sur toutes les épouses divines, le dieu parfait, le bien-aimé, qui donne la vie à tous les êtres vivants et aux troupeaux.
 Salut à toi Amon-Ré, le plus grand du ciel, le plus ancien de la terre, le maître de ce qui existe, qui établis durablement toute chose !
 Salut à toi, qui brilles dans le ciel, qui illumine ses pays ! Les Ames du Nekhen²⁴⁹ te font acclamation, les Ames de l'Orient t'adorent.
 Salut à toi, Ré-Horakhty, dieu parfait qui monte de l'horizon ! Tu brilles ; tu resplendis, tu resplendis ; tu es lumineux, tu es lumineux ; tu culmines.²⁵⁰

Cette prière montre la grandeur et la toute-puissance de Dieu chez les Egyptiens anciens.

Les Baham quant à eux remerciaient Dieu pour ses biens-faits ainsi qui suit :

Cwəpòsí, Téta'-monyə,
Sí mó yá á tú là yá á
Sí Té Tálóm Nehoumo
Sí Kámto Makuatse
Sí mouə makuatsə
Səsǒ Cwəpòsí
Səsǒ Mtapə 'à

²⁴⁸ G. Kolpakhty, *Livre des morts dans l'Ancien Egypte*, Edition STOCK, 1993, p. 189.

²⁴⁹ Nekhen est l'ancienne capitale de la Haute Egypte, Hieraconpolis.

²⁵⁰ P. Bargaet, *Le Livre des morts des anciens Egyptiens*, Paris, Editions du Cerf, p. 45.

Səsõ Mouəpā a

Põ woə ðũ mcousi má dzə miá

Gǎ Səsõ é woə zhu' yá woə yé gá nà só à

Gǎ ná mə ə góp yəŋ ná só'gá lá á pá bà kà lə pá touəŋ bó míŋ aa

Səsõ má pō pú ú kuitsá á nə ná' kiátsə yà à

Á pá dò ta bakala miá mà góp yəŋ gā pə tá pǒ ná da'tsá á tsu' yá gó o wó ná tá pũ sók soua bò à.²⁵¹

Seigneur Dieu tout puissant, Dieu des innocents

Le Dieu de l'ancêtre fondateur de cette concession

Dieu de papa Talom Nehoumo

Dieu de maman Makuaste

Dieu de Kamto Makuaste

Je vous en prie Seigneur Dieu tout puissant

Je vous supplie mes papas

Je vous supplie mes mamans

Allez demander les excuses de ma part devant les ancêtres

Pour qu'ils écoutent ceux pourquoi je suis venu

Je suis venu avec cette poule pour que s'il y a n'importe quoi qui me bloque ou me dérange,

S'il vous plaît aidez-moi à le détachez

Même-ci c'est la malédiction ou n'importe quoi, qu'après vous avoir remis cette poule vous me montré

là où je peux aller pour qu'on lave cette malédiction sur moi.

Dans cette prière l'officiant offre une poule aux ancêtres afin qu'ils demandent à Dieu de toujours le protéger contre ses ennemis et aussi pour qu'il continue à le bénir afin qu'il réussisse dans tout ce qu'il entreprend.

Les Baham offraient aussi en sacrifice des chèvres aux divinités afin que ceux-ci plaident en leur faveur devant le Dieu tout puissant. Nous en voulons pour exemple cette prière qui suit.

Cwəpòsí, Sí kəŋmáli,

Sí vág-vág

Sí touə' dyá

Sí tēm tēm

Sí kúŋ là' pyá

Gǎ sɔ' pǒ ná kala gǎ kwá dzə pō

Gǎ yəŋ dzə pō sə sũ dzə

Põ zhyá á we ká ghə sòm wə.

Cwəpòsí səsõ Téta' mónyə

Pũ ghəm dzə nwá á ná pō Cwəpòsí

²⁵¹ Fotso Emmanuel (*Kuipũ*), 53 ans, Yaoundé le 30 octobre 2022.

Bíŋ dzhum nwá á ná pò Cwəpòsí
Fô ghə téta' mónyási,
Kázhă woə yá gǎ líá bí í dəm cá' à pá
Kázhə woə yá pǔ kuí bəm à pá.
Ó kázhə Cwəpô
Gǎ sɔ' dzə pò lo ó hə fú
Gǎ sɔ' dzə pò lo ó' yə gúŋ
Gǎ sɔ' dzə pò lo ó yá wenyə
Dzə yé pò kuí bəm à a yəŋ Cwəpòsí
Səsǒ po na tǒ ó guà madyǎ dzhum kiə' koua tehou ge Cwəpòsí
Səsǒ po kiè e yà madzhə.²⁵²

Seigneur Dieu tout puissant, Dieu de *Ken-mali*
 Dieu de Vag-Vag
 Dieu des Carrefours
 Dieu de tous horizons
 Dieu de mon quartier
 Je suis ici parce que j'ai grandi devant vous
 J'ai marché tout nu devant vous
 Vous me connaissez tous je n'ai rien fait.
 Dieu tout puissant, s'il vous plait le père des innocents
 Quand on va devant on tombe sur vous,
 Quand on rentre en arrière on tombe toujours sur vous
 Grand Chef, Dieu des innocents,
 Je ne sais pas ce que j'ai pris au monde,
 Je ne sais pas ce qu'on me reproche.
 Oh je ne sais pas Seigneur
 Je viens devant vous demander de me bénir
 Je viens devant Vous demandez la force,
 Je viens devant Vous demandez le souffle de vie.
 Voici la chèvre que vous m'avez demandée Seigneur Dieu tout puissant
 S'il vous plaît, avec cette chèvre, enlevé la corde que j'ai au cou et porté sur le cou de la personne dieu
 tout puissant
 S'il vous plait ouvrez ma voie.

Dans cette prière l'officiant vient faire le sacrifice de chèvre à Dieu afin de plaider sa cause par rapport aux accusations porté contre lui. Il demande au Dieu tout puissant de le bénir, de lui donner la force et le souffle de vie. Il réclame son innocence, en demandant à Dieu de

²⁵² Simo Basi, (Bu gamdo), 44 ans, Kamsi, Yaoundé le 14 octobre 2022.

jeter la malédiction sur tous ceux qui l'accusent injustement. Après avoir présenté les prières propitiatoires dans les lieux de cultes, passons aux prières expiatoires.

2. Prières expiatoires chez les Egyptiens anciens et les Baham

Les prières expiatoires peuvent se définir comme étant des paroles prononcées par l'officiant pour enlever la malédiction ou le mauvais sort sur une personne, une famille ou les habitants d'un village. C'est également lié à l'idée d'éloigner la culpabilité par le versement d'une offrande. Comme exemple de prières d'expiation les Egyptiens anciens disaient ceci :

Gloire à toi, qui préside à tous les mystères ! Vois : des paroles hostiles ont été dites par un dieu qui a de l'aversion pour moi. Submerge le mensonge, renverse-le immédiatement, ô maître de la vérité, et écarte de moi une mauvaise sentence ! Que ce dieu rejoigne la vérité, que ce dieu me soit favorable, que ce m'est opposé soit favorable, ô Neki²⁵³ !

O maître des offrandes, grand potentat, vois, je t'ai apporté des offrandes dont tu vis. Sois-moi favorable, chasse toute aversion qui est dans ton cœur pour moi !²⁵⁴

Dans cette prière l'officiant apporte les offrandes à Dieu afin qu'il pardonne ses péchés. Les Baham quant à eux disent ceci :

Sí gǔŋ ó tsə ghəm mó pǐŋ ghəm pa á

Ó lám jək, mó pǐŋ cók

Cwəpósí gǎ yəŋ wə fi' púa pǒ góp pá tá

Ná tsú' yá gá fəm pə dyə só' ná à

Ó yəŋ dyə gá lá ká fǐŋ nə zhə tsú' ó nə tsó' gǎ nə kálá dyə mə'ó yǒm tsó' tàcwə.

Səsó Sí, Səsó sí təm-təm,

Mtǎ pá, fə gwuə, Səsó Pǒ ghó dó mcúsi má bí í Sí ná ká lá gǎ hó ó nwə tá cúm yəŋ gǔŋ dzǔ

Mú'cwə gǎ hó ó, mú'cwə ká hó ó

Dá' gá gǎ dó ghóm gá lá

Səsó pǒ ghə sók á bǐŋ hé é djədyə búŋpúŋ bóm

Gǒ ghəm ghí ná só' mtsǒ' pá ciatsə

Səsó Sí pǒ ghə kiə'tsá á bǐŋ nə ə ghə mó.²⁵⁵

Dieu de l'univers, quand tu parles personne ne parle,

Quand tu plantes personne n'enlève.

Seigneur Dieu tout puissant me voici qui descend avec trois poules

Au lieu dont je suis sorti de la maison pour y aller

Tu sais très bien que je ne peux pas savoir où tu te trouves parce que vous êtes nombreux ici.

S'il te plaît mon Dieu, s'il te plaît Dieu de tous horizons ;

²⁵³ Neki "Deki", dieu inconnu.

²⁵⁴ Barguet, *Le Livre des morts*, p. 45.

²⁵⁵ Simo Basi, (Bu gamdo), 44 ans, Kamsi, Yaoundé le 14 octobre 2022.

Mes ancêtres, grand roi, s'il vous plait allez demander de ma part les excuse à Dieu parce que j'ai commis beaucoup d'erreur durant cette année.

Peut-être je suis coupable, peut-être je ne le suis pas.

Mais je vous supplie de me laver de mes erreurs et m'ouvrir les bonnes portes

Afin que j'aie attraper la panthère et vous apporter.

S'il te plait mon Dieu détacher moi et faite de moi quelqu'un.

Dans cette prière l'officiant offre trois poules aux divinités afin que celles-ci demandent au Dieu tout puissant de le bénir de la laver de tous ses péchés de l'ouvrir les portes de la richesse et du succès afin que celui-ci va et leur apporte une panthère en sacrifice.

II. LES CHANSONS RITUELLES SPALMODIEES DANS LES LIEUX DE CULTE KEMTIYOU HÛM

Dieu pour les *Kemtiou* et les Baham était tout puissant. Et, avait un pouvoir sans limite et sans fin. Il était pour le *Kemtiou* et le *Hôm*, le Créateur de toute chose dont il a également le contrôle absolu. Rien sur cette terre et dans l'univers entier ne s'est fait sans son accord. Dieu est le Grand Architecte de l'Univers. Dans un chant composé par Akhenaton lui-même la doctrine religieuse de l'unicité d'Aton et son caractère de vie rayonnante y sont parfaitement indiqué. Ce chant-prière se présente ainsi que suit.

Tu apparais en beauté dans l'horizon du ciel,

Disque vivant, qui a inauguré Vie !

Sitôt tu es levé dans l'horizon oriental,

Que tu as emplis chaque pays de ta perfection.

Tu es beau, grand, brillant, Elevé au-dessus de tout l'univers,

Tes rayons entourent les pays Jusqu'à l'extrémité de tout ce que tu as créé.

Tu es le principe solaire, Tu régis les pays jusqu'à leurs extrémités,

Tu les lies pour ton fils que tu aimes.

Plus éloigné sois-tu, tes rayons touchent la terre,

Tu es devant nos yeux mais ta marche demeure inconnue.

Lorsque tu te couches dans l'horizon occidental,

L'univers est plongé dans les ténèbres, comme mort.

Les hommes dorment dans les chambres, La tête enveloppée,

Et aucun d'eux ne peut voir son frère.

Dérobe-t-on leurs biens sous leur tête,

Ils ne s'en aperçoivent pas.

Tous les lions sont sortis de leur antre,

Tous les reptiles mordent.

Ce sont les ténèbres d'un four et le monde gît dans le silence,
C'est la plus profonde ténèbres.
Son créateur se répose dans l'horizon.
Mais à l'aube, dès que tu es levé à l'horizon,
Tu rayonnes, disque solaire, dans le jour,
Tu dissipes les ténèbres Tu répands tes rayons.
Le double pays est en fête,
Les hommes s'éveillent, Ils se tiennent debout sur leur pied.
C'est toi qui fais qu'ils se lèvent.
Leur corps devenu pur, ils s'habillent,
Et leurs bras sont en adoration à ton lever.
L'univers entier se met à l'œuvre,
Chaque troupeau est satisfait de son herbage
Arbres et herbes verdissent,
Les oiseaux, qui s'envolent de leurs nids,
Leurs ailes éployées sont en adoration devant ton être.
Tous les animaux sautillent sur leurs pattes.
Tous ceux qui volent, tous ceux qui se posent,
Vivent lorsque tu t'es levé pour eux.
Les bateaux font voile, En montant et en descendant le courant,
Tout chemin est ouvert parce que tu es apparu.
Dans la rivière, les poissons font des bonds vers ton visage,
Tes rayons pénètrent jusqu'au sein de la mer-très-verte.
Tu fais que l'embryon naisse chez les femmes
Tu produits la semence chez l'homme,
Toi que vivifies le fils dans le sein de sa mère,
Tu le mets en paix Avec ce qui arrête les larmes.
Tu es la nourrice de celui qui s'abrite encore dans le sein,
Tu donnes constamment le souffle pour donner vie à toute créature.
Au moment où la créature sort de la matrice pour respirer,
Tu ouvres sa bouche complètement,
Tu offres ce qui lui est nécessaire.
Le petit oiseau est dans son œuf, il pépie dans sa coquille,
Tu lui donnes le souffle à l'intérieur, pour le vivifier.
Tu as ordonné pour lui Un temps de gestation mesuré avec rigueur, en le rendant complet,
Il brise sa coquille de l'intérieur, il sort de l'œuf, il pépie à l'instant fixé,
Il sort et marche sur ses pattes.
Comme sont nombreux les éléments de ta création,
Bien qu'elles soient cachées à nos yeux,
Dieu unique sans égal Tu créés l'univers selon ton cœur conscience,

Alors que tu étais seul.
 Hommes, troupeaux, animaux sauvages,
 Tout ce qui vit sur terre Se déplaçant sur ses pieds
 Tout ce qui est dans les hauteurs vole, ailes déployées
 Les pays de montagne Syrie et Soudan,
 Et la plaine d'Egypte,
 Tu places chaque homme en sa fonction tu lui octroies ce qui lui convient.
 Les langues sont multiples Dans leur manière de s'exprimer,
 Leurs caractères comme leurs couleurs sont distincts,
 Tu as différencié les peuples étrangers.
 Tu crées un Nil dans le monde inférieur,
 Tu le fais surgir selon ta conscience
 Pour donner vie aux Hommes d'Egypte.
 Selon la manière que tu l'as fait pour toi-même.
 Tu es leur Maître Tu te soucies d'eux,
 Maître de toutes contrées, tu te lèves pour elles
 Disque des jours grands de dignité, tu donnes la vie à tout pays étranger, même éloigné,
 Tu places un Nil dans le ciel Il descend pour eux,
 Il donne forme aux courants d'eau
 Pour arroser leurs champs et leurs villes.
 Que tes dessins sont excellents, O Seigneur d'éternité,
 Le Nil dans le ciel Est un don de toi aux étrangers,
 A tout animal du désert qui marche sur ses pattes,
 Pour la terre Aimée, Le Nil vient du monde inférieur.
 Tes rayons allaitent tous les champs,
 Tu te lèves, Ils vivent, poussent pour toi.
 Tu règles harmonieusement les saisons,
 Tu développes toute ta création.
 L'hiver a pour fonction de donner la fraîcheur, La chaleur de faire que les hommes t'apprécient.
 Tu crées le ciel au loin, tu te lèves en lui,
 Tu embrase de l'œil toute ta création,
 Tu demeures dans ton Unité.
 Tu te lèves en ta forme de disque vivant
 Qui apparaît et resplendit,
 Qui est loin, mais demeure proche
 Tu extrais éternellement Des milliers de formes à partir de toi-même,
 Tu demeures dans ton Unité Villes, régions, champs, chemins, fleuves
 Tout œil te voit en face de lui,
 Tu es Aton du jour sur la terre.
 Mais parce que tu es parti,

Aucun des êtres engendrés par toi n'existe
 Pour ne point contempler toi-même uniquement.
 Aucun de ceux que tu engendres ne te voit,
 Tu résides en mon cœur.
 Il n'existe pas un autre qui te connaisse
 A l'exception de ton fils Nebkheperourê Ouâenrê,
 Tu le rends connaissant de tes projets, De ta puissance
 L'univers est venu à l'existence sur ta main Comme tu l'as créé
 Tu te lèves, Il vit. Tu te couches, Il meurt.
 Tu es l'étendue durable de la vie, On vit de toi.
 Les yeux fixent continuellement ta perfection, Jusqu'à ton coucher,
 Tu te couches à l'occident Tout travail s'arrête.
 A ton lever Tu fais croître toutes choses pour le roi,
 Et la hâte s'empare de toute jambe
 Depuis que tu as organisé l'univers
 Et que tu les as fait surgir
 Pour ton fils, Issu de ton être
 Le roi de Haute et Basse-Egypte. Vivant de l'Harmonie universelle,
 Le maître du double pays, Neferkheperourê Ouâenrê,
 Fils de Rê, Vivant de l'harmonie universelle Seigneur des couronnes Akhenaton,
 Que la durée de sa vie soit grande !
 Que sa grande épouse qu'il aime,
 La Dame du double pays, Neferneferouaton-Nefertiti,
 Puis-t-elle vive et rajeunir à jamais, éternellement !²⁵⁶

Ce long chant laisse comprendre qu'Akhenaton avait simplifié la théologie d'Amon. Le dieu Amon obscur et mystérieux. Pour le commun des mortels, il était sorti de l'obscurité pour la lumière, plus compréhensible et plus saisissable par tous à travers ce chant d'Akhenaton. On voit aussi que la doctrine religieuse atonienne s'était appuyée sur les conceptions héliopolitaines. De même le pluriel du mot *Netjer* (*Netjerou*) désignant les divinités avait été proscrit. Il y a donc qu'un Dieu unique appelé Aton. C'est le seul créateur des Hommes. Tous les Hommes étrangers comme égyptiens sont tous les fils d'un même Dieu ; qui ne manque de leurs procurer à tous le nécessaire. A cet effet, les *Kemtiou* peuvent s'enorgueillir de la crue du Nil qui vient directement de l'océan primordial. Mais ne doivent pas oublier que Dieu a placé pour les autres Hommes un Ile céleste qui descend féconder leurs champs sous forme de pluie.

²⁵⁶ Daumas, *La Civilisation de l'Egypte...*, pp. 322-325.

Toute la création entière chante la joie à la venue de la lumière divine. En plus du grand hymne à Aton, nous avons également le grand hymne à Amon à savoir :

Unique est Amon [...] qui se dérobe aux dieux, sans que l'on connaisse son aspect.

Il est plus éloigné que la voûte céleste, plus profond que la *Douat*.

Aucun dieu ne connaît sa véritable nature. [...]

Il est trop mystérieux pour que soit découverte sa prestigieuse majesté.

Il est trop grand pour être interrogé, trop puissant pour être connu.

On tomberait l'instant mort d'effroi,

Si on prononçait son nom secret, intentionnellement ou non

Aucun dieu ne sait l'appeler par ce nom :

Âme cachée (*amon*) est son nom, tant il est mystérieux.²⁵⁷

Dans cette hymne, Amon est le Dieu caché, il trop puissant pour être connu. Il est un Dieu mystérieux aucun dieu ne sais l'appeler par son nom.

Tous comme les anciens Egyptiens, les Baham chantent également la gloire de Dieu. Le rituel d'expiation de la malédiction se déroulait dans les cases des crânes. En effet, comme le fait savoir Fono Mathieu, quand un membre de famille après un long séjour en ville, se mariait et ne pouvait faire d'enfant, il consultait un *kami* qui lui disait que les ancêtres étaient fâchés. Ainsi, pour calmer la colère des ancêtres il était obligé de faire des rites de bénédiction (*biányə*) dans la case des crânes.²⁵⁸ Ainsi, chez les Baham tout comme dans les villages voisins de l'espace *ghómálá'*, ce rituel (*biányə*) consistait à faire assoir le postulant sur un tabouret peint en rouge. Devant lui sont déposées des offrandes à savoir : unealebasse neuve remplie d'huile de palme, et une autre remplie de sauce.²⁵⁹ Toute la parenté le lave en chantant :

Si pe you dzhə

Po Si yin kui hwe

Epe bêseo ye ntio ne ke là o be kà te yo ba tchui queo yo

No tin nye pu ntio o tchum ùgwe

Tsu ka kô luo o

Pô mǎjui tchuepon ha tio bou

Ntou mou nun pa wou-wou

Ku pôm nen

Pe nwa tchum mwa, te nwa tchun tche a.

Que le Dieu soit ton chemin

²⁵⁷ Guilhou et Peyré, *La mythologie égyptienne*, pp. 209-210.

²⁵⁸ Entretien avec M. Fono (Mwafo), 60 ans, Baham (Chengne), 30 juillet 2022.

²⁵⁹ Ghomsî, "Les Bamiléké du Cameroun...", p. 201.

Que le Dieu et toi marchent d'un même pas
 Qu'il soit avec toi
 Qu'il soit ton œil droit, car tu es notre dos et notre porte-parole
 Que le serpent s'arrête à ta droite dans l'herbe
 Que le hibou ne dérange pas ton sommeil
 Que le taro des méchantes femmes te fortifie
 Qu'aucune parole de destruction ne sorte de ta bouche
 Que tes entrailles rampent comme le "wouwou"
 Aime les gens
 Soit huile avec l'huile et non huile avec l'eau.²⁶⁰

Dans cette chanson, l'officiant demande à Dieu de le protéger contre les mauvaises personnes. Et, de bénir se entrailles afin qu'ils soient féconds. En plus de chanson nous avons également celle qui suit

Dá dyə ! dá dyə ! dá dyə
Hé dá dyə pá á cwepò Sí,
Hé dá dyə wə gô pfɛ mǔɔk hé dá' dyə !
Hé dá dyə pá á cwepò Sí, dá' dyə !
Dá dyə ! dá' dyə ! da dyə !
Hé dá' dyə pá á cwepò Sí !
Bó dé kuitsó o ô vɔk hé
Dá dyə ! dá dyə ! dá dyə !
Hé dá dyə pá á cwepò Sí,
Bó də ə bátsə Si et ghə ô vɔk hé

Si je savais ! si je savais ! si je savais !
 Hé si je savais comme le Dieu tout puissant !
 Si je savais que tu devais mourir mon enfant si je savais !
 Hé si je savais comme le Dieu tout puissant si je savais !
 Si je savais ! si je savais ! si je savais !
 Hé si je savais comme le Dieu tout puissant !
 Je devais t'aider afin que tu guérisses !
 Si je savais ! si je savais ! si je savais !
 Hé si je savais comme le Dieu tout puissant !
 Je devais supplier Dieu pour qu'il te guérisse.

²⁶⁰ Ghomsi, "Les Bamiléké du Cameroun...", p. 202.

Cette chanson parle de Dieu comme celui qui ordonne tout, celui qui sait tout le grand architecte de l'univers. Outre cette chanson nous avons également :

Oh oh! oh oh gǎ pɛŋ Sǐ oh !
Hé gǎ pɛŋ sǐ ta bɛŋ mama! Hé Gǎ pɛŋ Sǐ
Oh oh! oh oh gǎ pɛŋ Sǐ oh! pɛŋ Si yé la nìap goug !
Hé gǎ pɛŋ Sǐ ta bɛŋ mama! Hé gǎ pɛŋ Sǐ
Hé Sǐ fòvũ sɔk à la bó gǎ kui cɔm kǎ !
Hé Sǐ vág-vág sɔk à la bó gǎ kui cɔm kǎ !
Hé é sɔk a lé ! hé hé é sɔk a lé ! hé é sɔk à lé nə gó kən cwə jap oh !
Hé gǎ pɛŋ si ! pɛŋ Sǐ yé la pəm ma ! Hé gǎ pɛŋ Sǐ!
Hé gǎ pɛŋ Sǐ! pɛŋ bǐ mama ! Hé gǎ pɛŋ Sǐ
Hé Sǐ kən-mali sɔk à la bó gǎ kui cɔm kǎ !
Hé Sǐ Touək-msi sɔk à la bó gǎ kui cɔm kǎ !
Hé Sǐ to krem yən sɔk à la bó gǎ kui cɔm kǎ !
Oh oh oh ! é sɔk a lé ! Oh é sɔk a lé ! Oh oh é sɔk à lé nə go kən cwə jap oh !
Oh oh oh ! é sɔk a lé ! hé hé é sɔk a lé ! hé hé é sɔk à lé nə go kən cwə jap oh !²⁶¹

Oh oh ! oh oh je rends grâce à Dieu oh!
 Hé je rends grâce à Dieu pour toujours ! Hé je rends grâce à Dieu
 Oh oh ! oh oh je rends grâce à Dieu oh! Je rends grâce à Dieu créateur de l'univers !
 Hé je rends grâce à Dieu pour toujours ! Hé je rends grâce à Dieu
 Hé si le Dieu de Fòvũ me lave je ne vais plus être inquiet
 Hé si le Dieu vag-vag me lave je ne vais plus être inquiet
 Hé il m'a lavé ! hé hé il m'a lavé ! hé il ma lave jusqu'à me mettre au bord de l'eau oh !
 Hé je rends grâce à Dieu ! je rends grâce Dieu qui m'a créé ! hé je rends grâce à Dieu !
 Hé je rends grâce à Dieu pour toujours ! Hé je rends grâce à Dieu
 Hé si le Dieu de Kan-mali me lave je ne vais plus être inquiet
 Hé si le Dieu Touək-msi me lave je ne vais plus être inquiet
 Hé si le Dieu de cette grotte me lave je ne vais plus être inquiet
 Hé il m'a lavé ! hé hé il m'a lavé ! hé il ma lave jusqu'à me mettre au bord de l'eau oh !
 Hé il m'a lavé ! hé hé il m'a lavé ! hé il ma lave jusqu'à me mettre au bord de l'eau oh !

Cette chanson célèbre la gloire de Dieu, sa toute puissance dans les lieux de cultes. Cette chanson explique également que quand la gloire de dieu se manifeste sur toi aucun être ne peut l'enlever. Car il est le seul qui béni ou maudit sa créature.

Gǎ yəŋ bó dé cùg mambou lé, mambou bí Sí ô !
Gǎ yəŋ bó dé cùg mambou

²⁶¹ Simo Basi, (Bu gamdo), 44 ans, Kamsi, Yaoundé le 14 octobre 2022.

Oh dé tsə kəŋə dé tse pieng oh !
Gǎ yəŋ bó dé cùg mambou lé mambou bí í sí ó !
Gǎ yəŋ bó dé cùg mambou
Oh yéyac yéyac bəŋ magne Si oh
Oh yéyac yéyac bəŋ tagne Si oh
Gǎ yəŋ bó dé chùg mambou lé mambou bí Si oh !
Gǎ yəŋ bó dé chùg mambou
Oh yéyac yéyac kò o mũ tsə gǔŋ ó
Gǎ yəŋ bó dé chùg mambou lé mambou bí í sí ó !
Gǎ yəŋ bó dé cùg mambou
Oh Si Fòvũ Sí Touək-si ó
Gǎ yəŋ bó dé cùg mambou lé mambou bí í sí ó !
Gǎ yəŋ bó dé cùg mambou
Oh lé tcho nwá mó kámtsə yú ó
Ó nwǎ ták dyá mó dja pa liá' ó ó !
Gǎ yəŋ bó dé cùg mambou lé mámbũ bí Si oh !
Gǎ yəŋ bó dé cùg mambou.
Gǎ yəŋ bó dé cùg mámbũ lé mambou bí Si oh !
Gǎ yəŋ bó dé cùg má'mbũ.

Je suis devenu celui qui lève les mains, qui lève les mains à Dieu oh !
 Je suis devenu celui qui lève les mains
 Je n'ai pas accepté, je n'ai pas refusé oh !
 Je suis devenu celui qui lève les mains, qui lève les mains à Dieu oh !
 Je suis devenu celui qui lève les mains
 Dans mes marches j'ai accepté être la mère des jumeaux
 Dans mes marches j'ai accepté être le père des jumeaux
 Je suis devenu celui qui lève les mains, qui lève les mains à Dieu oh !
 Je suis devenu celui qui lève les mains
 Dans mes marches je peux arriver quelque part et mourir
 Je suis devenu celui qui lève les mains, qui lève les mains à Dieu oh !
 Je suis devenu celui qui lève les mains
 Dieu de Fòvũ, Dieu de Touək-msĩ,
 Je suis devenu celui qui lève les mains, qui lève les mains à Dieu oh !
 Je suis devenu celui qui lève les mains
 Avant de mal parler des autres, pense à toi oh !
 Si les problèmes manquent dans une maison aujourd'hui, demain il y en aura.
 Je suis devenu celui qui lève les mains, qui lève les mains à Dieu oh !
 Je suis devenu celui qui lève les mains.

Cette chanson quant à elle montre la grandeur de Dieu et tout ce qu'il fait est bon. De fait il faut le célébrer tous les jours car tout arrive par sa volonté. Dieu seul choisit ses prophètes et, Donner naissance au jumeau émane de lui dans le sens lui seul choisit la personne à qui il les donne. Cette chanson prône également la patience car, qui va lentement va sûrement.

En lisant attentivement les prières et chansons ci-dessus, on se rend compte que ces différentes prières et chansons en Egypte ancienne tout comme à Baham, ont une prédominance du mot Dieu ou *Si* au singulier. Aussi, toutes les prières et les chansons, que ce soit dans les lieux de cultes dédiés aux ancêtres que ceux dédiés aux divinités, sont adressées à un seul Dieu, Dieu suprême, principe premier. Ainsi, le monothéisme dans la pensée de ces peuples s'exprime sur plusieurs formes. Il dépend du milieu géographique et du mode d'organisation institutionnel de ce peuple en question. Toujours est-il que chez les *Kemtiou* et les Baham Dieu est un et multiple ; il se manifeste en tout et sur tout, partout et de diverse manière. De plus, il est important de préciser que les lieux de cultes dans l'ensemble sont dédiés indirectement à un Dieu suprême. Aussi, les activités qui s'y effectuaient ont eu un impact considérable dans la vie de ces peuples. Les lieux de cultes ont également connu une évolution.

CHAPITRE IV

IMPORTANCE ET EVOLUTION DES LIEUX DE CULTES DANS L'EGYPTE ANCIENNE ET A BAHAM

En Egypte ancienne tout comme dans le village Baham, les lieux de cultes occupent une place prépondérante dans la vie de ces peuples. De plus, ils sont des espaces importantes reconnus pour leur efficacité dans l'établissement du contact entre l'Homme et le Divin ceci est d'autant plus possible que ces espaces ont contribué à nourrir la foi de l'Homme à sa croyance aux divinités. Ce fait si plausible a évolué et fait ses preuves depuis l'aube de l'humanité. Une traçabilité de l'origine commune de l'importance des lieux de culte en Afrique noir se pose comme un postulat de travail fondamental pour la compréhension de la mentalité africaine relative à l'éthique des pratiques religieuses dans les espaces culturels. Ainsi il s'avère être une évidence que la religion influence certainement la conception du monde et la caractérisation des espaces culturels. C'est à partir de ce regard que nous pouvons être capables de dégager l'importance qui sous-tend l'établissement des lieux de culte chez les peuples Négro-africains. Il n'en demeure pas moins vrai que cette philosophie a traversé des périodes ayant entraîné un tant soit peu une certaine évolution dans la considération des lieux de cultes. Aussi, quelques mutations des croyances monothéistes ont souvent eu cours avec la marche du temps. Il nous incombe d'examiner ces faits dans les lignes qui suivent.

I. L'IMPORTANCE SOCIALE, POLITIQUE ET ECONOMIQUE DES LIEUX DE CULTES EGYPTIENS ANCIENS ET BAHAM

La religion en Afrique Noire repose sur les éléments inaltérables d'une région à une autre, d'une communauté à une autre, d'un peuple à un autre etc. c'est le cas des espaces de cultes. Ces constances font qu'il soit possible de parler de la religion et non des religions africaines. Dans cette perspective, les lieux de cultes sont perçus non comme des espaces de vie temporelles mais comme des lieux de production de la vie et de son entretien en permanence. Voilà pourquoi l'on les considère également comme les lieux de vie dans la totalité de son sens. Ainsi est-il possible de considérer les espaces culturels en Afrique Noire à partir des exemples *Kemtiou* et *Hom* comme des pôles de développement social, politique et économique ?

1. L'importance Socio-politique des lieux de cultes *Kemtiou* et *Həm*

Tout au long de ce travail nous n'avons pas manqué de montrer que la conception Négro-africaine du monde dérive de sa conception de Dieu. Cette considération fait que la vie dans le monde visible et matériel dérive d'une autre immatérielle et immanente. L'ensemble est créé par un être qui s'est démultiplié. Voilà pourquoi les Egyptiens Anciens et les Baham accordent une valeur sacrée à tout ce qui vit, à tout ce qui existe comme l'eau, les plantes, les pierres, les

animaux, etc. cette pensée qui fait de toute créature le siège d'une partie de Dieu va les pousser à pratiquer des rites spécifiques pour tout ce qui est susceptibles d'impacter sur la vie sociale et les institutions politiques. C'est ainsi que certains rites étaient pratiqués pour aller à la guerre ou les vies doivent être hottées et en faire de même après la guerre pour rétablir l'ordre consacré par l'existant²⁶². Dans ce sens les lieux de cultes deviennent des espaces de célébration de vie. A travers des rites que renouent et actualisent la vie après un temps de trouble comme la guerre.

C'est donc dire que les espaces culturels chez les Anciens Egyptiens et les Baham étaient des lieux qui permettaient le rétablissement d'un ordre perturbé par un trouble quelconque puisque c'est un lieu où on y pratique des rites destinés au divin. La nature du rite en question donne ainsi à ce lieu une valeur particulière. Voilà pourquoi ils sont en quelque sorte des matrice porteuses et entreprenante de la stabilité à la fois sociale cosmique et politique.

Une certaine littérature dite africaniste a tôt fait de qualifier la religion négro-africaine de fétichiste et de totémisme au point de la résumer sur l'appellation péjorative d'animisme. Pourtant ce terme ne renvoie à rien dans les langues négro africaines. Cet état de chose a poussé certains chercheurs avisés, à s'attaquer à cette question d'animisme en contexte africain. C'est le cas par exemple du professeur des religions Nathanael Ohouo Djoman²⁶³. Pour cet auteur, l'animisme doit être appréhendé comme la croyance à un principe immatériel qui est au-delà de ce que pouvons voir et qui vie. L'animisme croit en l'existence des esprits impersonnels, des forces de la nature (ancêtres morts devenu divinités ou même esprit de la nature) tel que : l'eau, la montagne, la terre, l'air et le feu²⁶⁴.

Nombres d'ancêtres, des génies de montagne, des eaux de la forêt sont ainsi priés en Afrique au point de bénéficier de tout un culte tel que nous l'avons vu plus haut. Chez les Baham par exemple en dehors des bois sacrés, qui sont les espaces de culte bien réglé, la maison des ancêtres aussi en est un si besoin est de le rappeler. Emmanuel Ghomsi écrit à ce sujet :

Le culte le plus répandu et le plus populaire est celui des cranes des ancêtres. Ce culte est basé sur la croyance que les morts ont une possibilité d'action sur les vivants et se concilier leur bonne grâce il leurs faut des sacrifices rituels. Aussi, ces cranes de mort sont religieusement

²⁶² F.P. Enoke, "Facteurs religieux dans l'éthique africaine de la guerre et de paix à travers l'histoire de l'Egypte pharaonique aux Empires, royaume et peuple précoloniaux (Mali, Bamoun, Banen et Yambassa", Thèse de Doctorat en Ph.D en Histoire, Yaoundé 1, 2013, p. 50.

²⁶³ N.O. Djoman, "Religion africaine", *cours de la premier année licence de religion africain*, UPAC, 2006-2007.

²⁶⁴ Djoman, "Religion africaine", p. 3.

recueillir un an après le décès et enterré à faible profondeur dans les cases occupées par les héritiers, ce dernier devient ainsi le prêtre de culte²⁶⁵.

Le moins que nous pouvons retenir de ces affirmations de Ghomsi est l'importance qu'on donne au mort. Ils ont selon ce peuple atteint une autre dimension de la vie. Ils sont toujours en relation étroite avec les vivants. Entre les morts et les vivants, il y a toute une relation étroite et de partage de responsabilité mutuelle. Du moment où l'on l'a compris dans cette socio-culture, il devient évident que entre le monde visible et le monde invisible, il y a une stabilité pérenne et constamment entretenue. Vu que c'est dans la case des ancêtres tant que lieu de culte que l'on effectue des offrandes en l'honneur de ces divins morts, et que par ces offrandes et par ce contact entre vivant et mort que sont noués et s'entretiennent de bon hospice et de la collaboration. Il va donc s'en dire qu'un tel lieu est le point de convergence de l'entretien de l'ordre cosmique ayant des corollaires sur la vie sociale. C'est dans cette perspective qu'Alexis Tague Kakeu affirme en rapport avec la case des ancêtres chez les Bamiléké de l'Ouest que :

Il y a un souci de ne pas abandonner les ancêtres aux différentes intempéries de la nature ; tout comme l'on observe aussi qu'il existe chez les Bamiléké une volonté réelle d'être toujours assez proche de leur disparu. Si tel est le cas, l'on peut raisonnablement se poser un certain nombre de questions. Pourquoi prélever seulement le crâne et non une autre partie du corps ? Conserve-t-on le crâne de toutes les personnes disparues²⁶⁶ ?

La question que se pose l'égyptologue Tague dans cet extrait permet à plus d'un égard de considérer la conception de la mort chez les peuples africains. Pour ces peuples la mort ne met pas fin à la vie ; le mort continue de vivre, d'être en contact avec les vivants sur d'autres formes et par d'autres moyens. C'est pourquoi les peuples dits bamiléké en général, Baham en particulier pense que : "le crâne du mort est le meilleur moyen pour rester en contact avec le disparu".

De plus, Dans le village Baham, quand la sécheresse perdurait, les sociétés secrètes telle que le *Dzha* (prophètes du royaume, les messagers de *Si*) allaient dans les lieux de cultes publics dédiés aux divinités à savoir : Fôvũ, Kan-mali, Touockmsi, Lang mbeum etc. pour implorer les divinités afin qu'ils envoient une abondante pluie. En effet, d'après les informations recueillies auprès de Kenmogne Tapita, pour faire le rituel, les prêtres du *Dzha*

²⁶⁵ E. Ghomsi, "Essai d'étude sur les Bamiléké de l'ouest de l'origine à 1920", Thèse de Doctorat de troisième cycle, Paris, université de Paris 1, Sorbonne, 1972, p. 201.

²⁶⁶ A. Tague Kakeu, "Les cases des cranes...", p. 235

cherchaient les matriarches dans tout le village Baham, ils allaient tous ensemble dans les lieux de cultes pour invoquer la pluie afin d'arroser les champs pour que les cultures soient bonne.²⁶⁷

Outre cela, dans tous les lieux de cultes les offrandes étaient faites pour demander à Dieu de protéger les habitants du village contre d'éventuels accidents, de suicides et bien d'autres. Pour éviter également des épidémies, ou les mauvais esprits dans le royaume, les prêtres du *Dzhə* allaient dans toutes les voies d'entrées du royaume, frappaient la route en prononçant des prières de protections.²⁶⁸

Les forêts sacrées regorgeaient également plusieurs espèces d'arbres. C'est dans ce lieu que les guérisseurs (*kamsi* et *ginkaing*) allaient cueillir des plantes pour soigner les malades. Elles étaient également des sites de biodiversité. Et, ils constituent aujourd'hui un rempart pour la sauvegarde de notre environnement. Pour traiter certaines maladies, on fait boire au malade une eau puisée dans la source qui prend naissance dans la forêt sacrée.²⁶⁹ C'est également dans les lieux de culte que, les vieux avant de mourir allaient faire la confession publique "*ma'a dzhəm*" ; c'est au cours de cette confession qu'ils racontaient leurs vies et faisaient leurs testaments.²⁷⁰

Bien plus est, les lieux de cultes sont des véritables lieux de mémoire En Afrique Noire ancienne et moderne²⁷¹. Le lieu de mémoire se refait à l'histoire collective. Pluriel, il peut s'agit d'un monument, d'un bâtiment d'un artefact d'un écofact d'un cours d'eau etc. dans cette conception, Pierre Nora définit le lieu de mémoire comme étant une donnée prise : "dans les sens du mot. Va de l'objet le plus matériel et concret, éventuellement géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit"²⁷². Dans la mesure où le lieu de mémoire échappe à l'oubli, il est judicieux de penser que la plupart des lieux de cultes chez les Anciens Egyptiennes et les Baham sont les véritables lieux de mémoire.

Premièrement les cases des cranes, les sépultures *Kemtiou* par exemple permettent de retracer l'histoire des familles, du lignage et même du royaume. A l'analyse, il est facile de se rendre compte que les cranes qui se trouvent dans les cases des ancêtres et les momies qui se trouvent dans les sépultures anciens sont ceux des personnes qui au cours de leur vie ont jouées

²⁶⁷ Entretien avec Kenmogne Tapita, 100 ans, Baham, quartier Chengne, 10 Avril 2021.

²⁶⁸ *Idem*.

²⁶⁹ Entretien avec Tétagne Tétâ, 97 ans, (kamsi), Baham, quartier Boubué, 08 Avril 2021.

²⁷⁰ *Idem*.

²⁷¹ Tague Kakeu, "La case des cranes..."

²⁷² P. Nora, "Lieu de mémoire", [en ligne], www.cfqlme.org/lieu de mémoire, consulté le 10 février 2022.

un rôle plus ou moins important au sein de la famille, pour la nation, pour le royaume et même au-delà. Il faut dire que les chefferies bamiléké en générale, et celle des Baham en particulier ont la particularité d'avoir été constituée par des populations venu d'horizon divers. C'est ainsi que J. Hurault considère la société bamiléké comme un mode de regroupement d'individu irrémédiablement détribalisé²⁷³. L'on comprend à cet effet que l'ancêtre présent dans la mémoire de ses ascendants peut éclairer l'histoire non seulement d'un groupe de personne mais aussi d'un groupe de plusieurs royaumes. Il peut éclairer l'histoire des guerres et des conquêtes, des migrations des institutions, des alliances, des conflits de successions²⁷⁴. De même, Dans le temple construit par Ramsès II à Thèbes on peut apercevoir sur les parois des murs et des pilonnes plusieurs nom de pharaons ayant régné en Egypte. Dans les sépultures du Nouvelle Empire, on trouve graver sur les murs ou les sarcophages le nom du propriétaire de la tombe et la généalogie de toute sa famille.

Par ailleurs, sur le plan politique, les lieux de cultes sont des espaces ayant permis aux africains de se préparer pour des évènements particuliers. En effet quand on parle de la religion en Afrique noir, les Hommes voient le plus souvent Dieu et la recherche du salut pour une meilleure vie après la mort. Pourtant, la religion dans la socio-culture africaine a été mise au service de la guerre.²⁷⁵ La religion a été le pilier central sur lequel les Africains depuis l'Egypte ancien se sont appuyés et continuent de s'appuyer pour faire la guerre. Il s'agit d'une vision du monde où le spirituel et le temporel sont imbriqués voilà pourquoi Thierno Mocta Bah affirme :

L'un des fondements culturels essentiels du monde négro-africain traditionnel est l'imbrication du spirituelle et du temporelle, l'imprégnation de l'ensemble de société globale par les données magico-religieuses. L'esprit même de la violence armée et de la pratique de la guerre sont régies par des valeurs magico-religieuses.²⁷⁶

De cette assertion, on comprend pourquoi les Africains se sont donné les croyances à un monde métaphysique réglé par Dieu au sein du quelle, les Anciens Egyptiens et les Baham ont trouvé mieux d'aménager les espaces cultuels en vue de préparer la guerre ou de se purifier des effets post-conflits. C'est ainsi qu'à *Kemet*, après la victoire au cours d'une guerre, les louanges sont faites aux dieux et vice-versa. Mais surtout le pharaon avait l'obligation en contrepartie d'une victoire à l'issue d'une guerre de faire construire des temples aux dieux. Par exemple, après la victoire de Toutmôsis III contre certaines armées de neuf arcs représentant l'ennemie

²⁷³ J. Hurault, *La Structure sociale des peuples bamiléké*, Paris, Mouton & Co, p. 3.

²⁷⁴ A. Tague Kakeu, "Les cases des cranes..." p. 250.

²⁷⁵ Enoka, "Le facteur religieux...", pp. 63-64.

²⁷⁶ T.M. Bah "Guerre, pouvoir et société", cité par Enoka in, "Facteur religieux...", p. 64.

traditionnels de *Kemet*, Amon-Rê lui a adressé un message de louange.²⁷⁷ Dans ce texte Amon-Rê est lui-même au cœur de la guerre et au cœur des victoires militaires de l'Égypte à travers son fils Touthmôsis. C'est Amon-Rê lui-même qui s'exprime au moment où Touthmôsis vient rendre une visite dans le temple.

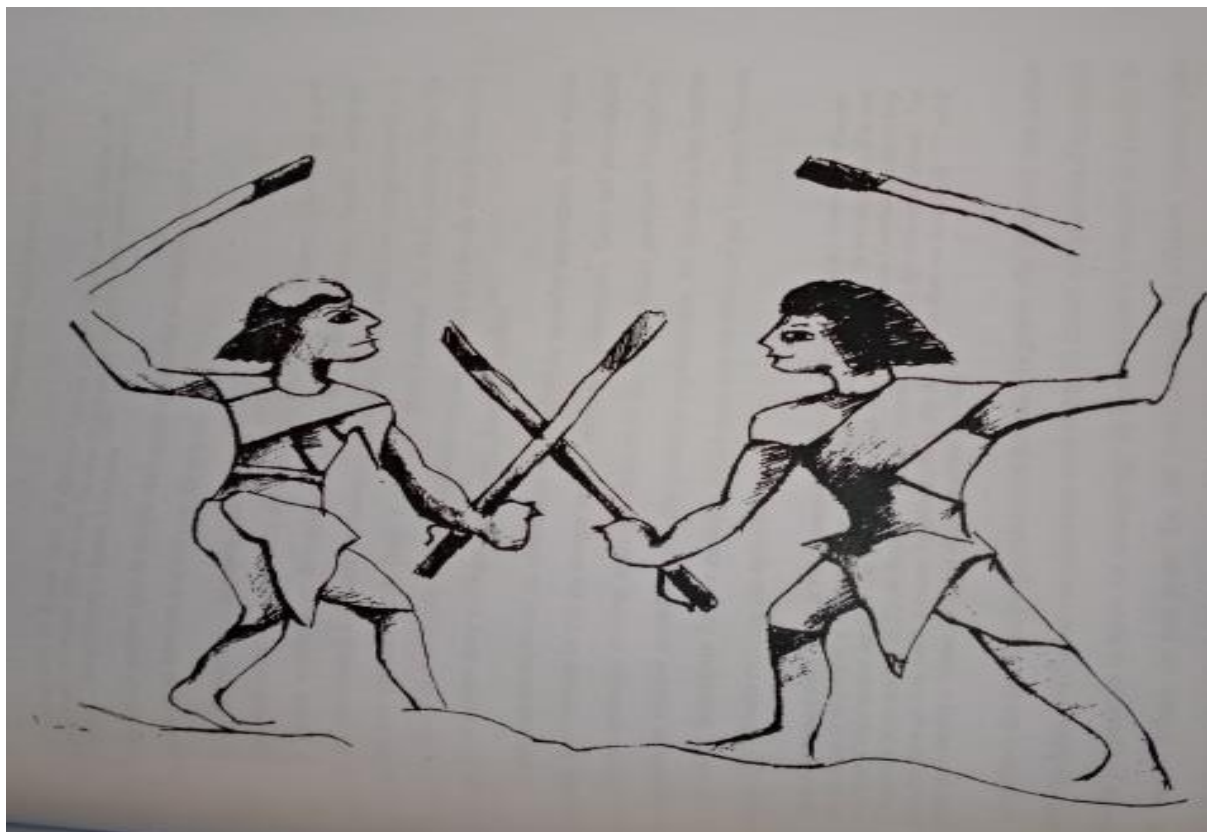
Il promet de ce fait de combattre pour *Kemet* et de lui donner des victoires des terres et des prisonniers par milliers à condition que Touthmôsis l'accepte toujours comme guide. On comprend donc que le temple d'Amon-Rê à Thèbes au sein duquel le pharaon se rend pour honorer dieu qui lui a attribué une victoire dans une guerre a été construit au paravent de manière bienveillante. C'est pourquoi avant d'aller en guerre Thoutmosis s'y rendait, honorait dieu, obtenait ses bénédictions les quelles lui permettaient de remporter la guerre. Au retour le roi se rendait encore dans le temple d'Amon-Rê à Thèbes, pour remercier dieu de sa victoire. Aller dans ce lieu de culte avant et après toute chose montre à suffisance l'importance et la portée d'un pareil temple et même du dieu *Amon-Rê*.

En outre plusieurs lieux de cultes étaient des espaces de formation des guerriers dans l'Afrique ancienne. C'est dans certains temples tels qu'on peut le remarquer à travers des scènes de lutte des enfants fixé sur les bas-reliefs.²⁷⁸ C'est dans les temples et sépultures qu'on formait les jeunes à l'art de la guerre. Dans ces lieux on y voit figurer plusieurs formes de jeux d'endurance et de lutte. Dans certains lieux de la chefferie *Hòm* on voit des sculptures de jeune lutteur. Le fait que ces représentations et objets sculptés se trouve dans certains espaces saints de *Kemet* et du royaume *Hòm*, nous amène à penser que c'est lieux étaient également des espaces de formation à l'art de la guerre.

²⁷⁷ On peut lire ce texte de louange d'Amon-Rê à Touthmosis III dans Urk IV (18^e dynastie), 611, 14-613, 7. L'institut de papyrologie de l'Ile en a fait une traduction.

²⁷⁸ Erman et Ranke, *La Civilisation égyptienne*, p. 328.

Photo 8 : Combattants égyptiens à l'entraînement



Sources : un ostracon peint tombe de Dehi-el Medinet, vers -1293-1069, in François Trassard la vie quotidienne en Egypte, 2002, p. 117.

La photo ci-dessus représente deux jeune-homme s'entraînant à l'art de la guerre. A Baham lors de nos recherches sur le terrain nous n'avons pas trouvé des archives contenant des lutteurs s'entraînant à l'art de la guerre.

De même, pour les raisons parfois politiques il y avait à *Kemet* une multiplication des temples. C'est ainsi que sous le règne d'Akhenaton, pour éviter au maximum des affrontements entre les prêtres du grand temple Amon-Ré et ceux d'Aton le pharaon avait fait construire une nouvelle ville à Amarna appelé Akhetaton ; c'est au sein de cette dernière que siégea et exerça le temple d'Aton²⁷⁹. Aussi, à *Kemet* chaque cité avait sont temple et son personnel. C'est également le cas en pays *Hòm*. Où dans chaque village, quartier, concession, en dehors des grands lieux de cultes publics, l'on trouve un espace cultuel propre à ce lieu.

En outre, certains lieux de cultes ont été également des espaces judiciaires autant chez les Anciens Egyptiens que chez les Baham. En effet dans cet espace l'on y pratiquait des oracles


²⁷⁹ Daumas, *La Civilisation de...*, p. 387.

afin de rendre justice. Ainsi, à *Kemet* par exemple, il avait des temples employés pour des techniques oraculaires²⁸⁰. Dans ces lieux on présentait aux dieux des requêtes écrites. C'est ainsi que, un texte d'oracle datant du grand prêtre Pinedjem dont nous avons déjà pris l'exemple plus haut, Afin de déterminer de manière juste le coupable d'une mauvaise action.

Dans le texte de Pinedjem, nous voyons que le dieu Amon-Rê a rendu justice sur une affaire de soupçon de vol. Après vérification de la réponse de Dieu, l'inculpé de départ se tire étant honoré de cette épreuve et a bénéficié d'un sérieux avancement de son salaire. En terme donc de justice, le dieu oraculaire dans un temple donnait des éclairages à toutes les questions liées soit aux salaires, aux commerces, aux activités professionnelles soit aux vols etc. A Baham, lorsqu'on n'a pas pu trancher efficacement un litige au sein de la famille, chez le chef de quartier au chez le *fô*, la solution ultime est généralement d'aller dans un *Cwəp-gwə*. Mkonchou Robert dit Teta'a Wadjie explique que dans le *Cwəp-gwə* on laisse tout à dieu c'est lui le juge suprême qui donne le verdict ultime²⁸¹. A Baham on trouve ce lieu de culte à caractère judiciaire à cheffou, où l'espace précis est appelé *Cwəp-Kəḡko'o*, à Batossouo il est appelé Maham et Djacoboum à la Chefferie.²⁸²

On voit en définitif que les lieux de cultes étaient non seulement les espace de recueils, de formation à la vie social et politique et religieux, de contacts avec le divin et les ancêtres. Mais aussi les espaces de partage et d'entraide mutuelle entre les vivants et les morts, les dieux et l'ensemble des personnes constituant une communauté. Dans ce sillage, les lieux de cultes sont en Afrique Noire des espaces de cohésion sociale et de maintien de l'équilibre cosmique. Ils sont par ailleurs des espaces de vies Economiques.

2. L'importance socio-culturelle et économique des lieux de cultes

Au-delà de l'importance socio-politique, les lieux de cultes ont également une importance du point de vue économique. Le fait que dans les lieux de cultes, il eût un service d'offrande institué, obligea l'instauration d'un système de production. Ceci afin de satisfaire régulièrement le service de donation. C'est la raison pour laquelle le  *Hout netjer* était souvent associé à un important complexe comprenant les habitations des prêtres, des ateliers de production diverse et des entrepôts. Les temples égyptiens possédaient également des étendus considérable de terres. Employaient parfois de milliers de personnes pour subvenir à ses

²⁸⁰ Sauneron, *Les prêtres...*, p. 98.

²⁸¹ Entretien avec Tétagne Téta, 97 ans, (kamsi), Baham, quartier Boubué, 08 Avril 2021.

²⁸² *Idem*.

besoins. Ces demeures de dieu suivant leur importance étaient en même temps des centres religieux et économiques.²⁸³

A *Kemet*, il faut dire que la gestion économique des temples était partiellement décentralisée. Ceci grâce aux entrepreneurs qui assuraient l'exploitation des vastes domaines pour le compte des institutions mais aussi aux marchands qui assuraient la transformation du surplus en métaux précieux, stocké ensuite dans des entrepôts des temples, et donc une certaine quantité était versée au trésor royal.²⁸⁴

Bien plus les temples dans l'ancien Egypte, étaient souvent constitués d'un grand personnel et gestionnaire du domaine du dieu. A Karnak par exemple dans le grand temple d'Amon, c'était par centaine voir par millier qu'on évaluait les membres du personnel présent dans le temple sous le règne de Ramsès III (-1198-1166). Dans un papyrus datant de la période de ramesside, on peut lire le total des hommes au service d'Amon. Constituer de chasseurs, de bateliers, d'administrateurs et d'ouvriers divers. Le chiffre total de ceux-ci selon ce papyrus s'élève à 81322 personnes. Le lieu de ce dieu fortuné disposait aussi de 433 jardins, 2393 km² de champs, 83 bateaux, 46 chantiers de constructions et 65 Bourgades consacré à la seule mise en valeur des domaines sacrés²⁸⁵.

A voir ce chiffre on comprend l'importance exceptionnelle du personnel d'Amon et la quantité des biens produite, entretenue et gérée. Dans le temple d'Héliopolis, on dénombrait 12963 personnes investis comme personnels, 45554 têtes de bétailles, 64 jardins, 441 km² de champs, trois bateaux, Cinq chantier et 103 bourgades.²⁸⁶ A Memphis on comptait 3079 personnes investis comme personnel, 1047 têtes de bétailles, 5 jardins, 28 km² de champs, 02 bateaux et 01bourgades.²⁸⁷

Au regard de la présentation des biens de ces temples sus-évoqué, nous voyons que le domaine des dieux à *Kemet* avait de quoi produire des richesses et être des véritable centre économique. La preuve est que lorsqu'un temple détenait des terres c'était pour les mettre en valeur. Il fallait les cultiver afin de ravitailler le grenier de la *Hout-netjer*. Au sein de cet espace on produisait diverse denrée qui servait à la nutrition du dieu et à payer les salaires de tout le

²⁸³ <http://www.wikipedia.org/wiki/temple-Egypte-ancien>, consulté le 18 Avril 2022.

²⁸⁴ J.C. Moreno Garcia, "L'organisation social de l'agriculture pharaonique : quelques cas d'études", in *Annales. Histoire, science social*, n°69, vol 1, 2014, p. 68.

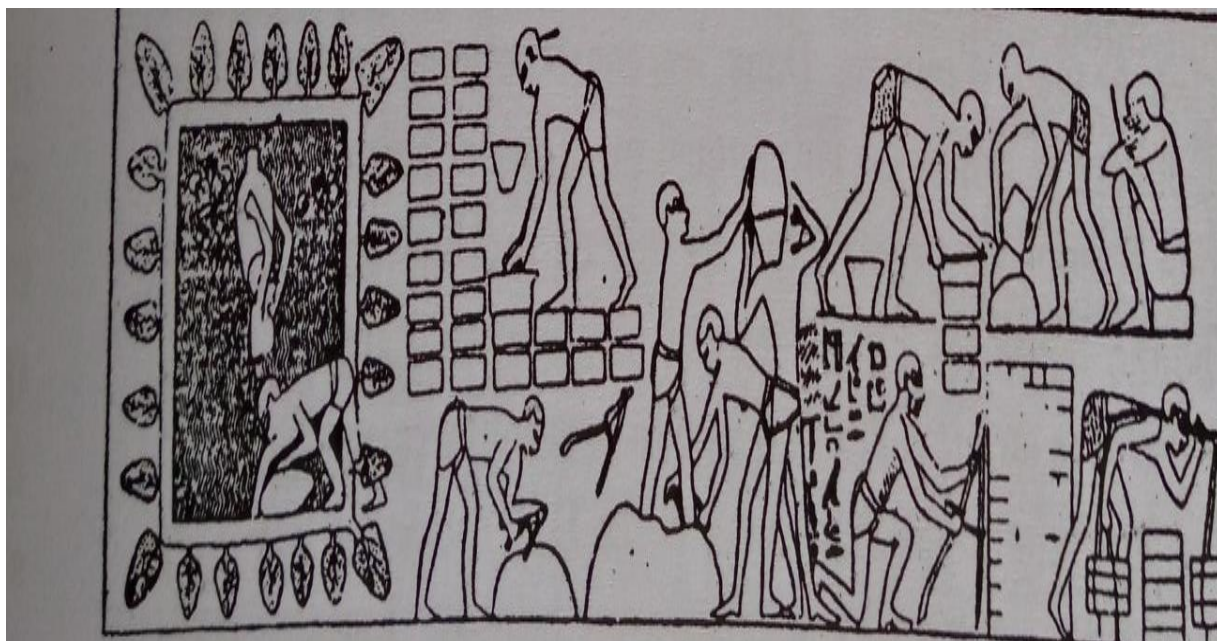
²⁸⁵ Sauneron, *Les prêtres...*, p. 53.

²⁸⁶ *Ibid.*

²⁸⁷ Sauneron, *Les prêtres...*, p. 53

personnel. Le mur extérieur du grand temple de Medinet Abou a conservé des parties d'une liste énumérant les offrandes fondées par Ramsès II et, après lui, par Ramsès III en faveur de ce temple érigé par eux. On peut citer d'après cette liste, les fleurs, l'encens, le miel, le pain les boissons. Plus concrètement on pourrait dénombrer selon les données de Adolph Erman et Herman Ranke que journalièrement on déposait sur la table d'offrande de ces temple 3220 pains, 24 gâteaux, 144 cruches de bières, 32 oies et quelques cruches de vins.²⁸⁸ Les images ci-dessous montrent plusieurs de ces activités.

Photo 9 : Les maçons au travail (XVIII^e dynastie)



Source : Erman et Ranke, *La civilisation égyptienne*, p. 571.

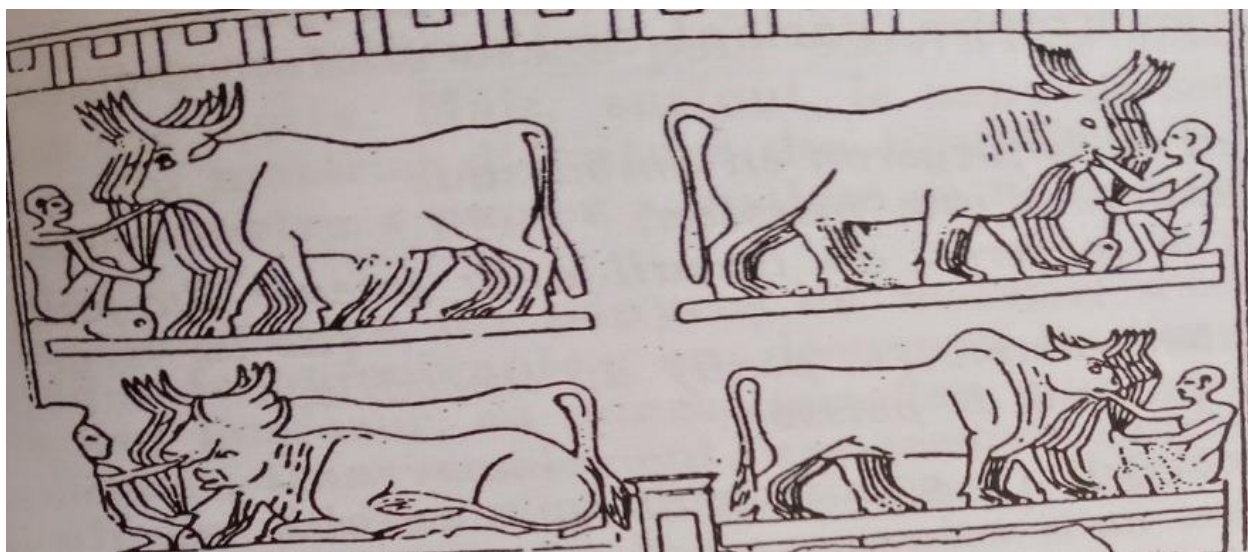
²⁸⁸ Erman et Ranke, *La Civilisation égyptienne*, pp. 351-355.

Photo 10 : Les paysans au travail dans les champs (XVIII^e dynastie)



Source : Erman et Ranke, *La Civilisation égyptienne*, p. 578.

Photo 11 : Etable à bœufs du temple d'Aton à El Amarna



Source : Erman et Ranke, *La Civilisation égyptienne*, p. 598.

Les images ci-dessus montrent que dans un temple ou dans une sépulture, il y avait à *Kemet* plusieurs activités annexes ; celles-ci englobaient les activités de maçonneries, les activités pastorales et même les activités de chasses et artisanal.

Chez les Baham, les offrandes aux dieux ou aux ancêtres, se font sur fonds propres. Toujours est-il que dans la liste des offrandes il y a des produits issus des champs, (du vin de raphia, de l'huile de palme rouge, la cola, le jujube etc. ; des produits de l'élevage et même des produits issus de l'industrie domestique.

Aussi, lors du rituel de donation, on se retrouve souvent en train de vivre une véritable foire économique avec en actif le bétail les denrées alimentaires diverses, du vin, des produits des champs cuits ou crus etc.²⁸⁹ C'est surtout le moment de faire les bénédictions afin que les récoltes dans les champs soit toujours abondante, que le raphia offre toujours du bon vin, que le bétail soit gras et que la chasse soit fructueuse.²⁹⁰

Les lieux de culte chez les anciens Egyptiens et les Baham ont ainsi servi comme pôle de maintien de la cohésion sociale et cosmique d'une part, et ont été des centres économiques d'autre part. Les lieux de cultes ont connu une évolution à travers le temps et l'espace en Égypte et en pays Baham.

II. L'ÉVOLUTION DES LIEUX DE CULTES A KEMET ET CHEZ LES BAHAM

Dans cette partie, il est question d'analyser les mutations observées çà et là dans les lieux de cultes à *Kemet* et dans le royaume *Hom*. Ainsi, plusieurs facteurs sont à l'origine de cette mutation. Il s'agit notamment des facteurs internes, externes et les manifestations religieuses dans les lieux de cultes.

1. Evolution des lieux de cultes

En Égypte tout comme chez les Baham, les lieux de cultes ont connu une mutation particulière. En Égypte en effet, il apparaît que les vestiges conservés soient à dominante cultuelle et funéraire, les habitations ou constructions utilitaires ont un intérêt architectural certain. Bien que les influences culturelles et religieuses soient lisibles dans cette architecture des temples funéraires et divins, elle correspond avant tout à des réponses pragmatiques aux problèmes posés par l'environnement, la technique et les matériaux utilisés par les Egyptiens.²⁹¹

En outre, les plafonds des toits étaient ornés des étoiles comme le ciel. Le pavage était le sol sur lequel poussaient les papyrus sculptés sur les soubassements ou les colonnes florales. Dans l'intervalle, le roi rendait le culte au dieu. Le sanctuaire lui-même, dans l'obscurité de la nuit, était l'horizon où les dieux apparaissaient, lumineux, tel le soleil au moment des possessions.²⁹²

²⁸⁹ Entretien avec Kamdem Jean Baptiste (kuipou), 82 ans, Baham (Boukue) le 8 Août 2022.

²⁹⁰ *Idem*.

²⁹¹ J. C. Goyon et al, *La Construction pharaonique du Moyen Empire à l'époque gréco-romaine*, Picard, 2004, p. 67.

²⁹² Daumas, *La Civilisation de l'Égypte...*, p. 440.

Par ailleurs, les souverains se sont consacrés à la construction de temples et de monuments funéraires et divins. Le chantier de prédilection de ces souverains est sans aucun doute Karnak, qui a été agrandi durant presque toute cette période. D'un point de vue architectural, on assiste à l'élaboration du temple type²⁹³ comprenant : un pylône, déjà utilisé dans les complexes funéraires de l'Ancien Empire dont la façade est ornée d'oriflammes et précédée ou non par : une paire d'obélisques un dromos une cour péristyle une salle hypostyle un reposoir de la barque un sanctuaire ou naos des dépendances, à savoir : entrepôts habitations des prêtres greniers.²⁹⁴ De plus, on assiste à des mises sur pieds de nouvelles techniques de construction des temples divins et funéraires. Ainsi, on assiste aussi à la prolifération des chambres funéraires souterraine creusées dans la roche qui sont devenus de plus en plus présent.²⁹⁵

Par ailleurs, rappelons que sous la période amarnienne on assiste à la construction des temples funéraires et divins d'un type différent. Contrairement aux temples classiques où la plupart des pièces étaient couvertes, les temples amarniens quant à eux étaient presque intégralement à ciel ouvert.²⁹⁶ De plus, dans la construction des monuments funéraires et des temples, les talatates²⁹⁷ (pierres de petite taille) ont remplacé les grosses pierres.²⁹⁸ Ils sont généralement organisés principalement autour des autels, en raison des particularités du culte d'Aton. Les temples amarniens tels que la "Maison du disque solaire à Akhetaton" prennent des dimensions impressionnantes compte tenu du temps réduit de leur construction.²⁹⁹ Les autels étaient répartis dans des enclos de taille variable, mais toujours à ciel ouvert. Un style particulier de porte se généralise également pendant cette période. Il s'agit notamment des portes dont le linteau est composé de deux parties disjointes.³⁰⁰

A la différence de l'époque amarnienne, l'époque ramesside s'est démarquée d'abord par la volonté des souverains d'effacer toutes les traces de l'épisode amarnien dans les temples divins et funéraires. Dans les constructions, le registre iconographique, en gardent de nombreuses traces. Les grands chantiers se concentrent alors à Thèbes où les nombreux temples funéraires font de la rive ouest un ensemble architectural important, tandis que Karnak reçoit toujours les agrandissements successifs des différents souverains.³⁰¹ Par contre, Abydos lieu de

²⁹³ R. H. Wilkinson, *The Complete temples of ancient Egypt*, Thames and Hudson, 2000, p. 24.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 60.

²⁹⁵ R. H. Wilkinson, *The Complete temples of ancient Egypt*, Thames and Hudson, 2000, p. 61.

²⁹⁶ H. Stierlin, *Les Pharaons, bâtisseurs*, Terrail, 2001, p. 125.

²⁹⁷ Ce sont les blocs de trois fois la largeur de la main. C'est aussi une pierre de construction en grès.

²⁹⁸ Stierlin, *Les Pharaons, bâtisseurs*, p. 125.

²⁹⁹ *Ibid.*, p.126.

³⁰⁰ *Ibid.*

³⁰¹ *Ibid.*, p. 148.

culte osirien, était devenu un excellent exemple de la beauté des créations ramessides.³⁰² Sous le règne de Sethi I^{er} père de Ramsès II, la construction des temples funéraires et divins ont connu de légères modifications dans l'architecture. La rigueur de la construction, et notamment de l'agencement, est également omniprésente dans les temples funéraires de cette époque.³⁰³

Chez les Baham tout comme chez les Egyptiens, les lieux de cultes ont connu une évolution particulière à travers le temps et l'espace. Chez les Baham en effet, il faut remarquer que depuis le XVIII^e siècle, les lieux de cultes faisaient l'objet des croyances particulières. Ainsi, les premiers sanctuaires qui faisaient l'objet des croyances particulières, étaient des lieux aménagés par les premiers souverains du royaume. Il faut noter après leur installation, les premiers rois à l'instar de Bussu, avaient construit des sanctuaires destinés aux cultes des ancêtres. Après la mort du premier roi, son successeur Taguiastou décida de construire un autre sanctuaire plus grand pour réaliser les sacrifices en honneur des ancêtres.³⁰⁴

XIX^e siècle, plusieurs événements à la fois internes et externes ont joué un rôle très important dans l'évolution des lieux de cultes. Par exemple, sur le plan externe, les migrations externes occasionnées par des conflits de succession inter- ethnique vont pousser une infime partie de la population à aller s'installer ailleurs. A titre d'exemple, considérons le cas de la famille Soup Talom Nehoumo qui au XIX^e siècle, le conflit de succession à Bansa a poussé leur ancêtre et leurs serviteurs à aller s'installer ailleurs.³⁰⁵ A l'installation sur le nouveau site, ceux-ci, vont construire deux nouveaux lieux de cultes avec la terre qu'ils avaient emportée depuis leur village d'origine. Les deux nouveaux sanctuaires construits par les nouveaux arrivants sont entre autres des lieux de cultes destinés aux divinités et ceux destinés aux ancêtres.³⁰⁶

Les Baham quant à eux ont interdit la présence étrangère sur leur territoire. En effet, l'histoire de Baham depuis la fondation jusqu'au début du XX^e siècle a été dirigée par des rois guerriers dont le plus fameux fut Kamdem II³⁰⁷. En 1905, le Capitaine Glauning³⁰⁸ explore le Centre et le Sud du plateau Bamiléké dont la soumission à l'autorité impériale allemande était

³⁰² Stierlin, *Les Pharaons, bâtisseurs*, p. 125.

³⁰³ P. Tallet et al, *Pharaon*, Paris, Flammarion, 1998, p. 208.

³⁰⁴ Entretien avec Nkountchou Robert, *Tetawadjie*, 72 ans à Baham Quartier Chengne 06 Avril 2021.

³⁰⁵ Entretien avec Souop Talom Nehoumo, 98 ans, Baham Chengne, 4 avril 2021.

³⁰⁶ *Idem*.

³⁰⁷ Entretien avec Té-Tagne Téta'a, 97 ans, guérisseur, Baham, quartier Boukué, 20 avril 2021.

³⁰⁸ D. Malaquais, "Construire au nom de Dieu architecture, résistance et foi chrétienne en Bamiléké", in *politiques africaine*, vol 4, n° 76, Paris, p. 182.

plus théorique que réelle. D'ailleurs le territoire Baham lui fut interdit par le roi Kamdem II.³⁰⁹ Ce fut la guerre. Malgré la résistance héroïque, le royaume Baham défait et perdit plus d'une centaine d'hommes et la résidence royale fut incendiée. Diverses objets d'art et emblèmes royaux furent emportés, volés et pillés, confisqués ou donnés comme tribut et partirent en Allemagne³¹⁰. En 1928, le roi Pouokam succède à Kamdem II et continue les œuvres de son père en luttant farouchement à la pénétration étrangère³¹¹.

En 1938, le roi Max Kamwa succède à Pouokam. Ancien catéchiste devenu chef traditionnel, il a su garder quelques traits de son élan de pionnier de l'implantation du "règne de Dieu" dans son village³¹². Monseigneur Plissonneau nous parle ainsi de ce chef : "la sympathie de ce chef me semble acquise à notre œuvre. Il s'engage à construire une chapelle digne de son pays ; il, m'invite à en tracer moi-même les dimensions"³¹³.

Et les catéchistes André Kamdoum et Philippe Tchémou d'ajouter : "à son actif : la multiplication des postes secondaires, son soutien matériel et moral pour la construction de l'église, le financement de la commande des cloches pour cet église"³¹⁴.

Pour résumer ce contexte dans lequel le christianisme s'est installé dans le territoire Baham, on peut dire que celle-ci c'était implanté dans une logique d'expansion propre aux églises et au christianisme. Une fois installé, la première mission a été d'évangéliser ou du moins de christianiser les populations locales ceci en créant des stations missionnaires. Cette œuvre avait débuté à la période allemande et s'est poursuivie jusqu'à la période française. Cependant, l'avènement du christianisme dans le royaume Hom n'avait pas été sans conséquence sur les modes de vie, de pensées et surtout sur la vie religieuse des populations. Ces derniers ont vu des mutations s'opérer à travers la construction et la considération des nouveaux lieux de cultes et la mutation de leur croyance.

³⁰⁹ D. Malaquais, "Construire au nom de Dieu architecture...", p.182.

³¹⁰ Entretien avec Mkounchou Robert, (Té-Tawadje) enseignant retraité, Baham, quartier Chengne, 31 juillet 2022.

³¹¹ Entretien avec Té-Tagne Téta'a, 97 ans, guérisseur, Baham, quartier Boukué, 20 avril 2021.

³¹² C.C. Fouellefak Kana Dongmo, "Le christianisme occidental à l'épreuve des valeurs religieuses africaines : le cas du catholicisme en pays bamiléké au Cameroun (1906-1995) 2 vol, Université Lumière Lyon2, 2005. p. 120.

³¹³ Mgr Plissonneau, cité par fouellefak kana dongmo, in "Le christianisme occidental à l'épreuve des valeurs religieuses africaines : le cas du catholicisme en pays bamiléké au Cameroun (1906-1995) 2 vol, Université Lumière Lyon2, 2005. p. 120.

³¹⁴ *Ibid.*

2. Evolution des pratiques et croyances effectuées dans les lieux de cultes *Kemtiou* et *H3m*

En Égypte ancienne tout comme chez les peuples de l'Afrique noire ancienne en général et chez les Baham en particulier, les sanctuaires ont connu des mutations dans le temps et dans l'espace. A *Kemet* en effet, l'évolution des pratiques et croyances dans les lieux de cultes trouvent leur fondement avec la mise sur pieds du pouvoir politique. Cette politique a commencé avec l'expulsion des Hyksos. Ainsi, sous la XVIII^e dynastie, l'Égypte était devenue un Etat puissant et cette puissance se justifie avec la montée fulgurante du culte du dieu Amon dans les sanctuaires en particulier et dans toutes l'Égypte en générale. Avec l'agrandissement du domaine du dieu Amon, celui-ci était devenu très Puissant. Dès lors, les temples divins recevaient une grande partie du butin que les souverains rapportaient de leurs campagnes et des redevances annuelles que payaient les peuples soumis.³¹⁵ Sous le règne d'Aménophis II, le caractère du dieu Amon va se modifier. Ainsi, dieu guerrier au début de la XVIII^e dynastie, Amon était devenu le dieu cosmique et va se confondre à Rê.³¹⁶ De plus, ajoutons que pendant cette période, les hymnes dédiés à Amon étaient exclusivement solaires.

Par ailleurs, avec l'avènement du roi Akhetaton encore appelé Aménophis IV, on assiste à une sorte de mutation dans les pratiques et des croyances religieuses sous la XIX^e dynastie. En effet, sous cette dynastie, l'évolution des croyances religieuses n'avaient rien détruit des prérogatives du clergé de Karnak étant donné qu'Amon, lui-même, étroitement assimilé au dieu soleil, avait gardé sa suprématie.³¹⁷ Cependant, sous le règne Aménophis III, le culte du disque solaire s'est rapidement développé, mais n'avait pas menacé la primauté d'Amon. Ainsi, l'avec l'avènement du roi Aménophis III, cette situation va rapidement changer. Sous son règne, ce roi avait pris la mesure de retirer au grand prêtre d'Amon l'administration des bien du dieu.³¹⁸ De plus, il le privait de la puissance politique qu'il exerçait indûment depuis des longues années. Toutefois, comme la mesure ne suffisait pas, le jeune roi comprit qu'il ne pourrait s'arracher à l'emprise du clergé d'Amon qu'en rompant complètement qu'avec la foi traditionnelle en créant une religion nouvelle dans un nouveau cadre. En outre, ce roi poursuivit Amon de sa haine, et se consacra entièrement à la religion qu'il avait fondée, et s'institua.³¹⁹

³¹⁵ Vandier, *La Religion égyptienne*, p. 150.

³¹⁶ C. Lalouette, *Textes sacrés et textes profanes de l'ancienne Égypte. Des pharaons et des Hommes*, Paris, Gallimard, 1984, p. 99.

³¹⁷ Vandier, *La Religion égyptienne*, p. 151.

³¹⁸ *Ibid*, p. 152.

³¹⁹ Vandier, *La Religion égyptienne*, p. 152.

Au cours de la période amarnienne au Nouvel Empire, on note la substitution des divinités de l’Égypte antique par le dieu Aton, le disque solaire. Cette substitution était l’œuvre du pharaon Amenhotep IV qui avait imposé à *Kemet* l’enseignement du disque solaire Aton vivant. C’était là le nom du nouveau dieu porté par la nouvelle religion d’État. Où est invoqué le disque solaire vivant, le dieu en dehors de qui, il ne nécessite point d’autre.

Il faut relever que la manière donc on avait rendu un culte au disque solaire sous le règne du père d’Aménophis IV à savoir Aménophis III, permit de comprendre pourquoi Akhenaton avait choisi le symbole du disque solaire pour incarner la divinité suprême et unique³²⁰. Il n’avait jamais donné comme au paravent une forme humaine à Aton. En effet, pour Akhenaton, Dieu ne pouvait jamais avoir une forme animale ou humaine. Il est irreprésentable. Pour des besoins d’usages et symboliques, On ne peut que le représenter sur la forme du disque solaire. Le soleil pour le pharaon est unique. Et se révèle à toutes les créatures. A la différence d’Amon qui demeurait le dieu mystérieux de la dynastie et de l’Égypte entière, de nature trop obscure pour s’imposer facilement aux étrangers, le dieu Aton, pour sa part pouvait attirer autour de lui la communion de toutes les nations³²¹. Il favorisait à la limite l’union de toute la terre et la création.

Le culte d’Aton se célébrait dans des temples dont le sanctuaire sans statue était à ciel ouvert. François Daumas exprime cet aspect de la religion antonienne comme suite " c’était une étrange révolution dans le rituel qui semble n’avoir plus de procession, puisqu’on n’avait plus d’idole à promener³²².

Comme on peut le constater d’après cette affirmation de Daumas, le monothéisme *Kemtiou* à la période amarnienne avait abandonné les idoles. La preuve en est que, dans les sanctuaires des temples d’Aton, on ne trouvait aucune statue du dieu et l’on adorait directement le disque solaire à ciel ouvert. On peut justifier ce fait à travers l’image ci-dessous.

³²⁰ Vandier, *La Religion égyptienne*, p. 320.

³²¹ Daumas, *La Civilisation de l’Égypte...*, p.320.

³²² *Ibid.*, pp. 321-322.

Photo 12 : Offrande royale à Aton



Source : Daumas, *La Civilisation de l'Égypte...*, p. 356.

Cette image est un fragment de balustrade du temple amarnien, en calcaire dur (haut de 1,04m).³²³ Le dieu Aton n'a ni statue, ni image. On le représente simplement par le disque solaire émettant des rayons qui se terminent par des mains. Celles qui arrivent aux yeux du roi ou de la reine donnent la vie. Au-dessus de deux guéridons couverts de fleurs de lotus, Akhenaton fait la libation que la reine recommence derrière lui³²⁴.

Par ailleurs, pour ce qui est des prières, il faut dire que, celles-ci suivaient le même schéma général que les hymnes, s'en adressent à Dieu d'une manière plus personnelle, demandant des bénédictions, de l'aide ou le pardon des actes répréhensibles. De plus, on note aussi la présence fréquente de nombreux rituels de temple, des rites, étaient pratiqués à travers le pays et des rites limités à des temples uniques ou aux temples d'un seul dieu.³²⁵ Certains rites étaient exécutés quotidiennement, tandis que d'autres avaient lieu annuellement ou à de rares occasions. Le rituel du temple le plus courant était la cérémonie d'offrande du matin, effectuée quotidiennement dans les temples à travers l'Égypte.³²⁶ Dans les temples, on note que le prêtre de haut rang, ou parfois le pharaon lui-même, nettoyait, oignait et habillait minutieusement la

³²³ Daumas, *la Civilisation de l'Égypte...*, p. 352.

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ W. L. Moran, *Les lettres d'El-Amarna*, Paris, Gallimard, 1987, p. 56.

³²⁶ A. Moret, *Le Rituel journalier du culte divin*, Paris, Le Roux, 1957, p. 78.

statue du dieu avant de lui présenter des offrandes. Ensuite, lorsque le dieu avait consommé l'essence spirituelle des offrandes, les objets eux-mêmes étaient pris pour être distribués aux prêtres.³²⁷

En outre, les rituels du temple, ou festivals, moins fréquents, étaient encore nombreux, des dizaines se produisant chaque année. Ces fêtes impliquaient souvent des actions au-delà de simples offrandes aux dieux, telles que des reconstitutions de mythes particuliers ou la destruction symbolique des forces du désordre. La plupart de ces événements n'étaient probablement célébrés que par les prêtres et n'avaient lieu qu'à l'intérieur du temple³²⁸. Cependant, les festivals de temple les plus importants, comme la Fête *d'Opet* célébré à Karnak, impliquaient généralement une procession transportant l'image du dieu hors du sanctuaire dans une barque modèle pour visiter d'autres sites importants, tels que le temple d'une divinité apparentée. Les roturiers se rassemblaient pour regarder la procession et recevaient parfois des portions des offrandes exceptionnellement importantes données aux dieux à ces occasions.³²⁹

Dans de nombreux sites sacrés, les Égyptiens adoraient des animaux individuels qu'ils croyaient être des manifestations des divinités particulières Hypostase du Dieu Suprême. Ces animaux ont été sélectionnés sur la base de marques sacrées, spécifiques et censées indiquer leur aptitude. Certains de ces animaux de cultes ont conservé leur position pour le reste de leur vie, comme le taureau Apis vénéré à Memphis comme une manifestation de Ptah. Ces cultes sont devenus plus populaires plus tard, et de nombreux temples ont commencé à élever des stocks de ces animaux parmi lesquels choisir une nouvelle manifestation divine.³³⁰

Les Égyptiens priaient également les dieux et leur faisaient des offrandes. Les preuves de ce type de piété personnelle sont rares avant le Nouvel Empire. Cela est probablement dû aux restrictions culturelles sur la représentation de l'activité religieuse non royale, qui se sont assouplies au cours du Moyen et du Nouvel Empire. La piété personnelle est devenue encore plus importante à la fin du Nouvel Empire, quand on croyait que Dieu intervenaient directement dans la vie des individus, punissant les malfaiteurs et sauvant les pieux du désastre.³³¹ Les temples officiels étaient des lieux importants pour la prière et les offrandes privées, même si leurs activités centrales étaient fermées aux laïcs.

³²⁷ Tallet et al, *L'Égypte pharaonique*, p. 250.

³²⁸ *Ibid.*

³²⁹ Ch. Ziegler, *Pharaon*, Paris, Flammarion, 2005, p. 25.

³³⁰ Ziegler, *Pharaon*, p. 25.

³³¹ D. Valbelle, *Histoire de l'Etat pharaonique*, Paris, PUF, 1998, p. 125.

Les Égyptiens donnaient fréquemment des biens à offrir à la divinité du temple et des objets inscrits avec des prières placés dans les cours du temple. Souvent, ils priaient en personne devant des statues de temple ou dans des sanctuaires réservés à leur usage.³³² Pourtant, en plus des temples, la population utilisait également des chapelles locales séparées, plus petites mais plus accessibles que les temples formels. Ces chapelles étaient très nombreuses et probablement tenues par des membres de la communauté. Les ménages, aussi, avaient souvent leurs propres petits sanctuaires à offrir aux dieux ou aux parents décédés.³³³ Les divinités invoquées dans ces situations différaient quelque peu de celles au centre des cultes d'État.

De nombreuses divinités populaires importantes, telles que la déesse de la fertilité Taouret et le protecteur de la maison Bès, n'avaient pas de temples à elles. Cependant, de nombreux autres dieux, dont Amon et Osiris, étaient très importants dans la religion populaire et officielle. Certains individus pourraient être particulièrement dévoués à un seul Dieu. Souvent, ils favorisaient les divinités affiliées à leur propre région ou à leur rôle dans la vie. Le dieu Ptah, par exemple, était particulièrement important dans son centre de culte de Memphis, mais en tant que patron des artisans, il a reçu la vénération nationale dans cette profession.³³⁴

Chez les Baham tout comme chez les Égyptiens, les pratiques religieuses ont évolué au fil du temps. Et, il y a des facteurs tels que la guerre, la colonisation et l'avènement du christianisme qui ont en quelque sorte modifiés les pratiques religieuses dans les lieux de cultes. Notons que chez les Baham, lors des conflits et des guerres interethniques, les pratiques religieuses dans les lieux de cultes ont connu quelques modifications. En effet, d'après Fosto Emmanuel, "la descendance de tous ceux qui ont été déportés durant la guerre font des rites en route, dans les carrefours, dans la direction de leur village ceci par qu'ils ne connaissent pas exactement leur village, leur quartier ou leur concession".³³⁵ Par ailleurs, dans la case des ancêtres, on retrouve dans les canaris des pierres qui représentent les membres de la famille qui sont morts en exil. Comme le fait savoir R. Mkouchou, "quand le corps d'un membre de la famille n'a pas été retrouvé pour participer aux rites funéraires, pour qu'il bénéficie des offrandes et des libations dans la case des ancêtres, on va remplacer son crâne dans le canari par une petite pierre"³³⁶.

³³² D. Valbelle, *Histoire de l'État pharaonique...*

³³³ Lalouette, *Textes sacrés et textes profanes*, p. 99.

³³⁴ *Ibid.*

³³⁵ Entretien avec Fosto Emmanuel (Kuipou), 52ans, Yaoundé 28 juillet 2022.

³³⁶ Entretien avec Mkouchou Robert, (Té-Tawadje) enseignant retraité, Baham, quartier Chengne, 31 juillet 2022.

Au niveau des significations, il y a des choses qui sont faites aujourd'hui donc la signification a changé. Par exemple, le *saleka* (le partage de nourritures à tous) étant un moyen pour rétablir la paix. Aussi quand on fait ce rite dans les lieux sacrés, les passants sont prioritaires. Pendant et après la période coloniale, on remarque que les prêtres traditionnels ne respectent plus exactement la façon dont les ancêtres le faisaient à l'époque et ne respectaient pas non plus les pratiques telles que les éléments préliminaires à savoir les jours d'exécution des rites dans les lieux de cultes publics. De plus, les prêtres traditionnels "modernisés", par exemple, dans un lieu de culte si les divinités demandent en sacrifice un coq, ceux-ci (les prêtres) réclament à la place du cop une chèvre, un sac de sel, une tine d'huile, et, très souvent à la fin de cérémonie, l'emportent. Comme le souligne Mkountchou Robert : "dans le temps quand un prêtre attachait une chèvre pour les coutumes, après la chèvre mettait bas il vendait et payait l'huile, le sel et le redistribuait à tout le monde. Aujourd'hui, le prêtre prend cela comme sa propriété privée."³³⁷

En outre, l'avènement du christianisme en pays Baham a eu un impact très considérable sur les lieux de cultes. En effet, lorsque les prêtres traditionnels "modernisés" font des prières dans les lieux de cultes ils introduisent les formules de prières propres au christianisme comme l'expression "au nom de Jésus". Aussi, la plupart des chefs de quartiers qui ont subi l'influence du christianisme à savoir Soup Kamgreleu du quartier Chengne refuse de respecter les obligations envers les ancêtres. Ce refus consistait à ne pas faire des cultes divins en l'honneur des ancêtres.³³⁸

Au terme de ce chapitre, il ressort que les lieux de culte à *Kemet* et dans le royaume Baham ont connu des mutations. Ces mutations sont perceptibles à travers les différents facteurs de changement observés çà et là dans les deux univers culturels. Des croyances et les pratiques religieuses dans ces lieux de cultes ont également connu des évolutions durant les différentes dynasties du Nouvel Empire. Chez les Baham tout comme chez les Égyptiens, ces mutations ont été perceptibles à travers leurs processus migratoires effectués durant leur histoire, le contact avec l'Occident et l'avènement du christianisme. Ici, certaines pratiques de croyances effectuées dans les lieux de cultes ont perdu leur lettre de noblesse.

³³⁷ Entretien avec Mkounchou Robert, (Té-Tawadje) enseignant retraité, Baham, quartier Chengne, 31 juillet 2022.

³³⁸ *Idem*.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En entreprenant ce travail sur les lieux de cultes, il était question de comprendre les relations entre la multitude des **lieux de cultes et l'expression du monothéisme chez les anciens Egyptiens du Nouvel Empire et les Baham entre le XVIII^e et le XX^e siècle**. L'objectif visé a été de montrer qu'à Baham et dans l'ancienne Egypte, les lieux de cultes sont des espaces des pratiques effectives des croyances à fonds monothéistes. Dans l'optique d'atteindre les objectifs fixés, l'exploitation des données telles que sources *Kemtiou* directes comme les textes de pyramides, les textes de sarcophages, les papyri, les stèles et bas-reliefs..., et les sources *Hom*, comme la tradition orale, les manuscrits, l'iconographie, des travaux académiques et plusieurs autres sources rituelles, etc, ont été d'une importance capitale. Ainsi, avons-nous, dans pour des besoins d'analyse structurer le travail en quatre principaux chapitres. Chacun de ces chapitres a fait l'objet des résultats probants.

Tout d'abord, Chez les anciens Egyptiens et les Baham, il a été recensé deux types de lieux de cultes. Il s'agit, des lieux de cultes artificiels, c'est-à-dire modifiés ou construits par l'homme et les lieux de cultes naturels car n'ayant pas été transformés par l'homme. Nous avons également trouvé chez ces peuples deux catégories de lieux de cultes à savoir les demeures des divinités et les maisons des ancêtres. Aussi, l'étude de ces lieux de culte a permis, dans ce premier moment d'analyse, de comprendre que les *Kemtiou* et les Baham ont toujours manifesté un attachement à une divinité. Celle-ci, bien qu'elle puisse être considérée comme une divinité secondaire ou principale, et même parfois comme un simple élément divinisé, la réalité demeure que dans chaque lieu de culte, il y a primauté d'une croyance à une divinité. Car pour ces peuples, Dieu est un et multiple. Et cet attachement à la divinité se manifeste par des rites cultuels et des libations faites dans des lieux de cultes en l'honneur de ces divinités.

Par ailleurs, la multitude des divinités et la diversité des rites et cérémonies effectués dans les lieux de cultes ne renvoie pas systématiquement au polythéisme. Il s'agit d'une réalité beaucoup plus profonde dans les croyances Egyptiennes Anciennes et Baham. De plus, Ce n'est que la compréhension de l'étroite collaboration qu'ils ont avec les divinités et Dieu qui peut permettre de mieux saisir la réalité du monothéisme dans les cultes qui leurs sont assignés. En effet, le fait que Dieu soit un et multiple implique non seulement une certaine déification de la nature avec sa cohorte d'éléments, mais aussi une sacralisation de la vie à la fois humaine et naturelle. Voilà pourquoi l'intérêt de diversifier les espaces de cultes constitue une sorte de relation de cause à effet dans ces socio-cultures. Il faut donc y voir une croyance due au principe de réciprocité entre le Divin et l'Homme où, l'un et l'autre sont en réalité imbriqués. On comprend ainsi la raison pour laquelle le *Kemtiou* et le *Hom* considèrent chaque espace comme

étant sacré et où l'homme peut se mettre en relation avec le Divin, c'est-à-dire rendre un culte à une divinité, même certains lieux sont naturellement prédisposés pour la circonstance.

De plus, les prières et chansons prononcées lors des cérémonies rituelles dans les lieux de cultes en Egypte ancienne tout comme à Baham, ont une prédominance nominative du Divin. Ce dernier c'est-à-dire Dieu ou *Si* chez les Baham et *Netjer* chez les Kemtiou. Ainsi, que ce soit dans les lieux de cultes dédiés aux ancêtres qu'à ceux dédiés aux divinités, ces prières et chansons sont adressées à un seul Dieu, Dieu suprême, principe premier. De ce fait, le monothéisme dans la pensée de ces peuples s'exprime sur plusieurs formes. Il dépend du milieu géographique et du mode d'organisation institutionnel de ce peuple en question.

En fin, Il n'en demeure pas moins vrai que l'importance des lieux de cultes dans la vie des égyptiens anciens et des Baham a connu des phases d'évolution ayant entraîné un temps soit peut une certaine dynamique. Aussi, quelques mutations dans des cérémonies rituelles investies dans la croyance à une divinité n'ont pas échappé à la marche du temps. Ces lieux de cultes ont été influencés par les reformes interne à savoir les reformes religieuses d'Akhenaton au Nouvel Empire à *Kemet*, et externe à savoir la christianisation des Baham.

De tout ce qui précède, il en ressort de la présente investigation que, l'analyse des lieux de cultes *Kemtiou* et *Hɔm* nous a permis d'aboutir aux résultats insoupçonnés. Ainsi, sommes-nous arrivé au constat selon laquelle, la multitude des lieux de cultes chez peuples *Kemtiou* et Baham n'exprime pas le polythéisme, mais plutôt un monothéisme profond. En effet, il faut noter que dans les lieux de cultes dédiés aux divinités, les prières sont adressées directement à Dieu, le principe premier *Netjer* à *Kemet* et *Si* dans le royaume *Hɔm*. Dans les lieux de cultes dédiés aux ancêtres, les prières sont adressées indirectement à Dieu. En fait, les ancêtres jouent le rôle d'intermédiaires entre Dieu et les vivants.

ANNEXES

Annexe 1 : Autorisation de recherche délivrée par le chef de département d'histoire

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
UNIVERSITE DE YAOUNDE I
FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
UNIVERSITY OF YAOUNDE I
FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIALS SCSCIENCES
DEPARTMENT OF HISTORY

ATTESTATION DE RECHERCHE.

Je soussigné, **Pr. BOKAGNE BETOBO Edouard**, Chef de Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I (FALSH), certifie que l'étudiante **NONO KEMTA Lisette**, matricule **10L319** est inscrite en Master II au Département d'Histoire et poursuit actuellement un travail de recherche sur le thème : **“Lieux de cultes et monothéisme des croyances en négroculture: l'exemple des Baham (Ouest Cameroun) sous l'éclairage des anciens égyptiens (ancien empire)”**

Cette étude est encadrée par le **Pr TAGUE KAKEU Alexis**, Maître de Conférences à l'Université de Yaoundé I.

Nous la recommandons aux responsables des Administrations, Centres de documentation, archives et toutes institutions de recherches nationales ou internationales et tout autre support de diffusion de l'information relative à son thème de recherche en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le **25 JAN 2021**

Le Chef de Département



Pr. Bokagne Betobo Edouard
Maître de Conférences

Annexe 2 : Guide utilisé lors des entretiens avec les informateurs

- 1- Quels sont les différents types de lieux de cultes chez les Baham ?
- 2- Quelles sont les caractéristiques des lieux de cultes ?
- 3- Quelles sont les catégories de lieux de cultes ?
- 4- Quelles sont les personnes autorisées à officier dans les lieux de cultes ?
- 5- En quoi consiste le culte des ancêtres chez les Baham ?
- 6- Citez-nous les outils utilisés lors des cultes aux dieux
- 7- Quelles sont les raisons de la pratique des rites dans les lieux de culte ?
- 8- Quels sont les éléments qui justifient la pratique du monothéisme dans les lieux de cultes ?
- 9- Citez-nous les acteurs de l'intersession dans les lieux de cultes
- 10- Quelles sont les différentes prières et chansons effectuées dans les lieux de cultes ?
- 11- Quelles sont les contraintes religieuses des lieux de cultes ?
- 12- Quel est l'environnement des lieux de cultes pendant les rituels et cérémonies effectués dans ces lieux ?
- 13- Quelles sont les évidences socioreligieuses des cultes monothéistes ?
- 14- Quelles sont les implications politiques des pratiques religieuses dans les lieux de cultes à Baham ?
- 15- Expliquez-nous l'impact économique des lieux de cultes à Baham
- 16- Quelles sont les mutations observées dans les lieux de cultes

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES

I. SOURCES ÉCRITES

A. Ouvrages

Aldred, G., *Akhenaten: King of Egypt*, New-York Thames and Hudron, 1988.

Assmann, J., *Maât, l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris, Maison de vie, 2000.

Barthel, P., *Interprétation du langage mythique et Théologie Biblique*, Brill, Leiden, 1967.

Beaud, M., *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de Doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La Découverte, 1985.

Bernal, M., *Black Athéna Les racines afro-asiatiques la civilisation classique*, Paris, PUF, 1996.

Bertrand, R., *L'hymne d'Amon roi des dieux égyptiens*, Paris, L'Empire de l'Ame, 2012.

Bickel, S., *La cosmogonie des anciens Égyptiens*, Université de Louvain, 1994.

Bickel, S., *La cosmogonie égyptienne*, Université Louvain, 2001.

Cadiou, F. et al, *Comment ce fait l'histoire. Pratiques et enjeux*, Paris, Editions la découverte, 1999.

Daumas, *La civilisation de l'Égypte pharaonique*, Paris, Arthaud, 1971.

Deroches Noblecours, Ch. *La femme au temps des pharaons*, Paris, Stock, 1986.

Desroches Noblecourt, Ch., *Lorsque la nature parlait aux égyptiens*, Paris, Philippe Rey, 2003.

Diop, C. A., *L'Afrique Noire précoloniale*, Paris, Présence Africaine, 1960, p. 64.

Domche- Teko, E. et Als, *Dictionnaire Ghomala- français, français- ghomala*, Hambourg- Yaoundé, Ed Erika EICHHOZER, 2002.

Drioton, E., *Page d'égyptologie, le Caire*, Revue du Caire, 1957.

- Dunant Fr. et Zivie-Coche. Ch.**, *Dieu et Homme en Egypte*, Paris, collection "U", 1991.
- Durkheim E.**, *Les règles de la méthode en sociologie*, Paris, Flammarion, 1988.
- Erman, A. et Ranke, H.**, *La civilisation Egyptienne*, Paris, Payot, 1976.
- Faulkner, R.O.**, *A concise dictionary of middle Egyptian*, Oxford, Griffith institut, 1962.
- Gadala, M.**, *La culture de l'Egypte antique révélée*, 2ème édition, Greenboro, Tehuti Research, 2018.
- Garnot, J.S.F.**, *La vie religieuse de l'ancien Egypte*, Paris, PUF, 1948.
- Coudougnan, G.**, *Nos ancêtres les pharaons : L'histoire pharaonique et Copte dans dans les manuels scolaire égyptiens*, le Caire, in centre d'Etudes et Documentations Economiques, Juridiques et Sociales (CDEJ), 1988.
- Goyon, J. Cl. et Al**, *La construction pharaonique, Pharaonique*, Paris, Edition Picard, 2004.
- Guilhou, N., et Peyré, J.**, *La mythologie égyptienne*, Paris, Marabout (Hachette livre), 2005.
- Hampathé Bâ, A.**, *Aspect de la religion africaine*, Paris, Présence africaine, 1972.
- Kange Ewané, F.**, *Semences et moisson coloniales. Regard d'un Africain sur la colonisation*, Yaoundé, Clé, 1994.
- Kolpakhty, G.**, *Livre des morts dans l'Anciens Egypte*, Edition STOCK, 1993.
- Lalouette, C.**, *Textes sacrés et textes profanes de l'ancienne Égypte. Des pharaons et des Hommes*, Paris, Gallimard, 1984.
- Mbondji Edjenguélé, J.**, *Mort et vivant en négro-culture. Culte ou entraide?* Presse Universitaire d'Afrique Yaoundé, 2006.
- Montet, P.**, *L'Egypte éternelle : des origines à Alexandre Le Grand*, Paris, Fayard, 1970.
- Moran, W. L.** *Les lettres d'El-Amarna*, Paris, Gallimard, 1987.
- Morenz, S.**, *Egyptian religion*, Ithala, Cornell University Press, 1973.
- Moret, A.** *Le rituel journalier du culte divin*, Paris, Le Roux, 1957.

Mubabingué, B., *Le créateur et la création dans la pensée memphite et arménienne. L'approche synoptique*, in *Document d'Afrique Memphis et du grand hymne théologique d'Akhenaton*, Kinshasa, Menaibuc, 2005.

Nguiffo, L.T., *Contribution à l'histoire du royaume Baham*, Yaoundé, Editions Traditions Vivantes, 1995.

Obenga, Th., *Philosophie africaine de la période pharaonique 278-330 avant notre ère*, Paris, Harmattan, 1990.

Perrois, L. et Notué, J. P., *Rois et sculpteurs de l'Ouest Cameroun, la panthère et la mygale*, Paris, Karthala, 1997, p. 59.

Pradelles de Latour, C. H., *Le crâne qui parle, 2eme éds*, Paris, E.P.E.L., 1997.

Robins, G., *The art of ancient Egypt*, Cambridge, Harvard University Press, 1987.

Sauneron, S. et Yoyotte, J., *La Naissance du Monde*, Paris, Seuil, 1959.

Sauneron, S., *Les prêtres de l'ancienne Egypte*, Paris France, Seuil, 1957.

Schwaler de Lubicz, I., *Her- bak "Disciple" de la sagesse égyptienne*, Paris, Flammarion, 1956.

Siake, E.H., *Le culte des ancêtres chez les Bamiléké, Tom1*, Canada, ED Kiyikaat, 2015.

Sop Nkamgang. *Dieu, le Malheur et le Destin dans la pensée Bamiléké*, septembre 1975.

Sourdille, C., *Hérodote et la religion de l'Egypte : comparaison des données d'Hérodote avec les données égyptiennes*, Paris, Leroux, 1910.

Stierlin, H., *Les pharaons, bâtisseurs*, Paris, Terrail, 2001.

Tallet, P. et al., *Pharaon*, Paris, Flammarion, 1998.

Tchegho, J.M., *Les croyances africaines à la croisée des chemins*, Ed Démos, collections racines africaine, 2013.

Thomas L.V. et Luneau, R., *La religion d'Afrique noire*, Paris, Fayard, 1969.

Thomas, L.V. et Luneau, R., *Terre africaine et ses religions. Traditions et changements*, Paris, L'Harmattan, 1980.

Valbelle, D., *Histoire de l'Etat pharaonique*, Paris, PUF, 1998, p. 125.

Van Slageren, J., *Les origines des églises du Cameroun- Missions Européennes et christianisation autochtone*, Yaoundé, Clé, 2009.

Vandier, J., *La religion égyptienne*, Paris, 1949.

Wafeu Kam Tameu, *Contribution à l'histoire du royaume Baham*, Yaoundé, éditions Traditions Vivantes, 1995.

Wil Kinson R.H., *The complete temple of ancient Egypt*, London, Thames and Hudson, 2000.

Yette Bayika, *Miracle Grec » Mythe ou réalité*, Paris, Menaibuc, 2005.

Zahan, D., *Religion spiritualité et pensée africaines*, Paris, Payot, 1970.

Ziegler, Ch., *Pharaon*, Paris, Flammarion, 2005.

B. Thèses et Mémoires

a- Thèses

Apisay Ayafor, E. "L'eau, la vie et la mort dans l'univers égypto-africain : Le cas des conceptions Kemet et Haut-Ngamba dans le Nord-Ouest du Cameroun", Thèse de Doctorat PhD en Histoire, Université de Yaoundé I, 2014.

Bokagné Betobo, E. "Christianisme et croyance africain processus d'un antagonisme historique : XVe- XXe siècle", Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, 2008.

Chendjou Kouatcho Nganso, "Les Bamilékés de l'Ouest Cameroun, pouvoir économique et société : 1850-1916", Thèse de Doctorat 3^{ème} cycle en Science Humaine, Université de Paris I, 1986.

Eyezo'o, S., "Fronts, frontières et l'espace missionnaire chrétien au Cameroun de 1843-1900", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007.

Enoka, F.P., "Facteurs religieux dans l'éthique africaine de la guerre et de paix à travers l'histoire de l'Égypte pharaonique aux Empires, royaume et peuple précoloniaux (Mali, Bamoun, Banen et Yambassa)", Thèse de Doctorat en PhD en Histoire, Yaoundé I, 2013.

Fouellefak Kana Dongmo, C.C., "Le christianisme occidental à l'épreuve des valeurs religieuses africaines : le cas du catholicisme en pays bamiléké au Cameroun (1906-1995) 2 vol, Thèse de Doctorat, Université Lumière Lyon2, 2005.

Gankem, J.B., "Sens et portée des donations au clergé traditionnel bamiléké au regard des sources Egypto-nubienne" Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire/ Egyptologie, université de Yaoundé I, 2016.

Ghoms, E., "Les Bamiléké du Cameroun : Essai d'étude historique des origines à 1920", Thèse de Doctorat 3^{ème} cycle, Paris, Université de Paris 1 Sorbonne, 1972.

Oum Ndigi, P., "Les Bassa du Cameroun et l'Antiquité Pharaonique Egypto- Nubienne : Recherche historique comparative sur leurs rapports culturels à la lumière de l'Egyptologie", Thèse de Doctorat (N R), Université Lumière Lyon II, 1997.

Saha Tchinda, E., "Rencontre entre le christianisme et les religions traditionnelles Bamiléké", Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2013.

Tague Kakeu, A., "Le sous-développement dans l'Afrique indépendantes au regard du développement dans l'ancienne Égypte et le pays bamiléké de la période précoloniale", Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007.

Tamgho., Les funérailles dans les chefferies Bamiléké du XVI^e à nos jours : approche historique, Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2017.

b- Mémoires

Fotso, J., "Valeurs fondamentales de la polygamie chez les Bamiléké," Mémoire de D.E.S de droit canonique, Strasbourg, Juin 1975.

François, P., "Le temple dans l'Égypte Ancienne", Mémoire de Licence en Histoire d'architecture, Ecole National Supérieur d'Architecture de Lyon, 2002.

Tagatio Dzune, M.A., " Société Bamiléké et rite de veuvage cas de Badjoun de la période ancienne à 2012", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2015.

Womesse Golbo., "Anthroponymes et croyances magico-religieuses sous l'Ancien et le Nouvel Empire *Kemet* et chez les *Tpur* du Cameroun, XVIII^e-XIX^e siècles", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2019.

C. Articles

Cauville, S., "Edfou", in *IFAO*, le Caire, 1984, pp. 31-55.

Delarozière, R., "Les institutions politiques et sociales des populations dites bamiléké", in *Etudes camerounaises*, no 25-26, 2007, pp. 5-68.

Desroches Noblecourt, Ch., "La religion égyptienne", in *Histoire générale des religions. Les primitifs, l'ancien Orient*, Paris Librairie Aristide Quillet, 1960, pp. 146-269.

Estienne, S., "Statues des dieux « isolées » et lieu de culte : l'exemple de Rome", in *Cahiers du centre Gustave Glotz*, N 8, 1997, pp. 81-96.

Heyberger, B., "Pratique religieuse et lieux de culte partagés entre Islam et Christianisme (autour de la méditerranée)", in *Archives de sciences sociales des Religions*, DOI : 10.4000/assr. 21994, 1998, pp. 253-277.

Malaquais, D., "Construire au nom de Dieu architecture, résistance et foi chrétienne en Bamiléké", in *Politiques Africaine*, vol 4, N° 76, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 117-135.

Moreno Garcia, J.C., "L'organisation social de l'agriculture pharaonique : quelques cas d'études", in *Annales d'Histoire, science social*, N° 69, vol 1, Cambridge University Press, 2014, pp. 39-74.

Sarr, M.N., "Dialogue Nord-Sud : Recours aux traditions historiques des peuples d'Afrique Noire", in *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*, Université de Yaoundé 1, vol 1, N° 7 nouvelle série, deuxième semestre, 2007, pp.245-267.

Sarr, M.N., " cours d'eau et croyances en Egypte pharaonique et en Afrique noire moderne", *Ankh*, Numéro 14-15, 2005-2006 ; pp. 128-135.

Sarr, M.N., "Le concept de Dieu en Egypte Ancienne", in, *Folofolo*, Revue des Sciences Humaines et des Civilisations Africaines, Université Alassane Ouattara (Bouaké), 2020, pp. 272-297.

Sauneron, S., " le culte funéraire", in Posener, G., et als, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, Fernand Harzan, 1959, pp. 76-80.

Sauneron, S., "Culte divin" in Posener, G., et als, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, Fernand Harzan, 1959, pp. 75-76.

Tague Kakeu, A., "Les cases des crânes dans les chefferies bamiléké de l'Ouest-Cameroun : entre lieux de culte et lieux de mémoire", *Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société*, Université de Kara-Togo, juin 2017, pp. 229-250.

II. SOURCES WEBOGRAPHIQUES

<http://Alamyimages.fr>, consulté le 10 février 2022.

www.fr.m.wikipedia.org, consulté : 7/09/2022.

[http://www.wikipedia.org/wiki/temple- Egypte-ancienne](http://www.wikipedia.org/wiki/temple-Egypte-ancienne), Consulté : 30/03/2022.

http://www.wikipedia.org_83251/wiki/temple_Egypte_ancien, Consulté : 18/04/2022.

http://www.wikipedia.org_etude-club.wiki_Baham.cm, consulté 10/05/2021

http://www.youtube.com/watch?V=UBmt_XGVKK, consulté 10/05/2021

https://www.fr.m.wikipedia.org./wiki/religion-de-10027/Egypte_antique.cm. Consulté : 30/03/2022.

https://www.fr.wikipedia.org/wiki/Culte_des_morts_dans_leypte_antique.cluetude.org, Consulté : 30/03/2022.

<https://www.Lumni.Fr/article/la-religion-polytheisme>. Consulté : 15/04/2022.

<http://www.monpellier-egyptologie.fr/la-recherche/ortempsol/.org> « orientation des temples solaires » (<http://www.monpellier-egyptologie.fr/la-recherche/ortempsol/>) [archive], sur Ortempsol, consulté : 17/04/2022.

www.cfqlme.org/lieu de mémoire, consulté : 10 février 2022.

P. Nora, "Lieu de mémoire", [en ligne], www.cfqlme.org/lieu de mémoire, consulté le 10 février 2022.

III.SOURCES ORALES

Tableau4 : Liste des informateurs

N°	Noms et Prénoms	Agés	Qualités	Lieux	Dates
1	Mkontchou Robert	72ans	Tcho-fo	Baham	10/04/2021
2	Djidjié Emmanuel	79ans	Wabé kui Tchuanyack	Bapa	06/04/2021
3	Fopossi Michel	80ans	Bou-Kuipou	Baham	08/04/2021
4	Kougchou Michel	72ans	Marçon	Baham	08/04/2021
5	Meukam Tagtchuen	86ans	Prêtre responsable de Fôvũ	Baham	28/07/2021
6	Deffo Kam Kouw	73ans	Prêtre responsable de Touck-msi	Baham	29/07/2021
8	Deffo Tchuenbou	65ans	Prêtre responsable de Kenmali	Baham	12/04/2021
9	Kamdem Louis	53ans	Souop-nouena	Baham	12/04/2021
10	Kamgaing Irené	75ans	Kuipou	Baham	11/04/2021
11	Kenmogne Tapita	100ans	cultivatrice	Baham	10/04/2021
12	Mamkoug Beatrice	43ans	Kamsi	Bafoussam	20/04/2021
13	Meukam zudomchom	73ans	Meukam	Baham	16/04/2021
14	Dzembong Martine	56ans	Commercante	Bafoussam	20/04/2021
15	Talla paul	48ans	Souop	Baham	30/07/2021
16	Talom Nehoumo	96ans	Souop talom	Baham	28/07/2021
17	Tamdem Wabem	65ans	Tcho-fô	Baham	04/04/2021
18	Te sa'a Ngwa Tabouche	73ans	Tcho-fô	Baham	22/02/2022
19	Té Tagne Téta'a	97ans	Kamsi	Baham	22/04/2021
20	Té Zuwagap	76ans	Souop	Baham	19/02/2022
21	Kamgaing celestin	46ans	Souop	Baham	10/04/2022

22	Fotso Emmanuel,	52 ans	Kuipou	Yaoundé	30/07/2022
23	Kamdem Jean Baptiste	82 ans	Kuipou	Baham	08/08/2022
24	Nehoumo Michel	65 ans	Enseignant retraité	Baham	06/04/2021
25	Sa'a deffo Michel	56 ans	Tcho-fô	Baham	30/07/2021
26	Simo Basil	44 ans	Kamsi	Yaoundé	14/10/2022
27	Fowo Mathieu	60 ans	Mwafô	Baham	30/07/2022

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	_____	i
REMERCIEMENTS	_____	Erreur ! Signet non défini.
SOMMAIRE	_____	Erreur ! Signet non défini.
LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	_____	Erreur ! Signet non défini.
LISTE DES ILLUSTRATIONS	_____	Erreur ! Signet non défini.
I. Photos	_____	vi
II. Tableaux	_____	vi
GLOSSAIRE	_____	vii
I. Termes et expressions en <i>medou-n-Kemet</i>	_____	vii
II. Termes et expressions en <i>ghɔmálá'</i>. Nous avons utilisé la variante <i>ghɔmálá' Hɔm</i>	_____	viii
RÉSUMÉ	_____	Erreur ! Signet non défini.
ABSTRACT	_____	Erreur ! Signet non défini.
INTRODUCTION GÉNÉRALE	_____	Erreur ! Signet non défini.
I. CONTEXTE DE L'ETUDE	_____	2
II. LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET	_____	3
1. Les raisons sociaux-religieuses	_____	3
2. Les raisons personnelles	_____	4
3. Les raisons scientifiques	_____	4
III. ANALYSE CONCEPTUELLE	_____	4
1. Lieu de culte	_____	4
2. Monothéisme	_____	6
IV. CADRE SPATIO-TEMPOREL	_____	8
1. Cadre spatial	_____	9
2. Délimitation temporelle	_____	9
V. OBJECTIF ET INTERET DE L'ETUDE	_____	10
1. Objectif de l'étude	_____	10
2. Intérêt de l'étude	_____	10
VI. REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE	_____	11
VII. PROBLEMATIQUE	_____	17
VIII. LE CADRE THEORIQUE	_____	18
IX. LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE	_____	19

1. La collecte des données _____	19
2. Méthode d'analyse _____	21
X. DIFFICULTES RENCONTREES _____	21
XI. PLAN DE REDACTION _____	22
CHAPITRE I _____	Erreur ! Signet non défini.
FONDEMENTS, CARACTERISTIQUES ET CATEGORIES DES LIEUX DE CULTES CHEZ LES ANCIENS EGYPTIENS ET LES BAHAM DE L'OUEST-CAMEROUN _____	Erreur ! Signet non défini.
I. FONDEMENTS DE LA CREATION DES LIEUX DE CULTES A KEMET ET CHEZ LES BAHAM DE L'OUEST- CAMEROUN _____	24
1. Fondements mythiques de la création des lieux de cultes à <i>Kemet</i> et dans le royaume <i>Hòm</i> _____	24
2. Fondements historiques des lieux de culte chez les <i>Kemtiou</i> et les Baham _____	32
II. TYPOLOGIE ET CARACTERISTIQUES DES LIEUX DE CULTES DANS L'EGYPTE ANCIENNE ET CHEZ LES BAHAM _____	38
1. Les lieux de cultes naturels _____	38
2. Les lieux de cultes artificiels _____	43
III. CATEGORIES ET FONCTIONNEMENT DES LIEUX DE CULTES EGYPTIEN ANCIENS ET LES BAHAM _____	46
1. Les lieux de cultes dédiés aux divinités _____	47
2. Les lieux de cultes dédiés aux ancêtres _____	48
CHAPITRE II _____	Erreur ! Signet non défini.
RITUELS EFFECTUES DANS DES LIEUX DE CULTES CHEZ LES ANCIENS EGYPTIENS ET LES BAHAM DE L'OUEST CAMEROUN : UNE APPARENCE POLYTHEISTE _____	Erreur ! Signet non défini.
I. LES FORMES PHYSIQUES DU POLYTHEISME DE FORME DES LIEUX DE CULTES KEMETYOU ET HÒM _____	53
1. L'expression du polythéisme de forme à travers les éléments naturels présents dans les espaces de cultes _____	53
2. Les divinités des lieux de culte : des hypostases du Dieu Suprême _____	58
II. LE CULTE RENDU AUX DIVINITES ET ANCETRES : UN POLYTHEISME DE FORME _____	60
1. La pluralité des rites aux divinités dans les lieux de cultes égyptien ancien et Baham : un polythéisme de façade _____	60
2. Le culte des ancêtres en Egypte antique et chez les Baham : une pratique très éloignée du polythéisme _____	64
III. FONCTIONNEMENT DES LIEUX DE CULTE A KEMET ET EN PAYS HÒM _____	68
1. Les rituels effectués dans les lieux de culte dédiés aux divinités et le service attaché _____	68

2. Les rituels effectués dans les lieux de cultes dédiés aux ancêtres _____	72
CHAPITRE III _____	Erreur ! Signet non défini.
LIEUX DE CULTES COMME ESPACE DE PRATIQUE ET DE MANIFESTATION DU MONOTHEISME À <i>KEMET</i> ET EN PAYS <i>HOM</i> _____	Erreur ! Signet non défini.
I. LES PRIERES EFFECTUEES DANS LES LIEUX DE CULTES EGYPTIENS ANCIENS ET BAHAM _____	79
1. Prières propitiatoires chez les anciens Egyptiens et les Baham _____	79
2. Prières expiatoires chez les Egyptiens anciens et les Baham _____	83
II. LES CHANSONS RITUELLES SPALMODIEES DANS LES LIEUX DE CULTE KEMTIU <i>HOM</i> _____	84
CHAPITRE IV _____	Erreur ! Signet non défini.
IMPORTANCE ET EVOLUTION DES LIEUX DE CULTES DANS L'EGYPTE ANCIENNE ET A BAHAM _____	Erreur ! Signet non défini.
I. L'IMPORTANCE SOCIALE, POLITIQUE ET ECONOMIQUE DES LIEUX DE CULTES EGYPTIENS ANCIENS ET BAHAM _____	94
1. L'importance Socio-politique des lieux de cultes <i>Kemtiou</i> et <i>Hom</i> _____	94
2. L'importance socio-culturelle et économique des lieux de cultes _____	101
II. L'EVOLUTION DES LIEUX DE CULTES A KEMET ET CHEZ LES BAHAM _____	105
1. Evolution des lieux de cultes _____	105
2. Evolution des pratiques et croyances effectuées dans les lieux de cultes <i>Kemtiou</i> et <i>Hom</i> _____	109
CONCLUSION GÉNÉRALE _____	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXES _____	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 1 : Autorisation de recherche délivrée par le chef de département d'histoire _____	119
Annexe 2 : Guide utilisé lors des entretiens avec les informateurs _____	120
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES _____	Erreur ! Signet non défini.
I. SOURCES ÉCRITES _____	121
A. Ouvrages _____	121
B. Thèses et Mémoires _____	124
C. Articles _____	126
II. SOURCES WEBOGRAPHIQUES _____	127
III. SOURCES ORALES _____	128
TABLE DES MATIÈRES _____	Erreur ! Signet non défini.